

Dans
LE DROIT
chaque semaine

Supplément en
rotogravure

Perspectives

Hebdo- Revue
14 "comiques"

SERVICE TELEPHONIQUE

LUNDI au VENDREDI: 8 h. a.m. à 8 h. p.m.
LE SAMEDI: 8 h. a.m. à 4 h. p.m.

CEntal 6-7431

APRES 8 H. P.M.:
service des nouvelles seulement

CEntal 6-4727

LE DROIT

PRONOSTICS

(Bureau mété. d'Uplands)

PLUS FROID

MAXIMUM aujourd'hui 35

PORTES
ACCORDEONS 6.95 et plus



49e année — No 11

OTTAWA, SAMEDI, 14 JANVIER 1961

EDITION FINALE

Le numéro: (samedi) 10 cents



LE PREMIER PERCE-NEIGE — C'est évidemment dans la partie climatériquement privilégiée du pays qu'est apparu le premier perce-neige. Mais même à Vancouver, il s'agit d'une primeur exceptionnelle qui s'explique par la clémence non moins exceptionnelle, dans cette région, du présent hiver. La jeune Sandra McPherson contemple ci-dessus l'amarillis précoce. (Photo PC)

Notre constitution rapatriée bientôt

Ministère transformé

Toute réforme sociale centrée sur la famille

QUEBEC (PC) — Le ministre du Bien-être social, M. Emilien Lafrance, a présenté hier matin, à l'Assemblée législative, en deuxième lecture, le projet de loi visant à transformer le ministère du Bien-être social en un ministère de la Famille et du Bien-être social.

"Par ce simple mot ajouté à l'appellation d'un ministère, a déclaré M. Lafrance, nous voulons affirmer avec force la foi du gouvernement québécois en la famille, et sa ferme intention de centrer sur elle toutes ses réformes sociales et économiques."

Cependant, le leader de l'opposition, M. Antonio Talbot, par suite du discours de M. Lafrance, a déclaré que le nouveau projet de loi n'apportait

aucune modification significative à l'ancienne loi qui existait déjà dans la province. "C'est encore un bill pour jeter de la poudre aux yeux. C'est encore une fois une politique de mots. Le parti libéral est meilleur publiciste que législateur", a-t-il dit.

M. Lafrance, en poursuivant son discours, a déclaré qu'un des premiers effets de cette loi sera de permettre la création d'un centre de recherches et d'études qui s'emploiera à réviser le "statut juridique, social et économique de la famille" dans la province de Québec. Il a de plus annoncé la création prochaine d'un conseil provincial supérieur de la famille.

Ce bill, a précisé le ministre, a pour but de "protéger la fa-

mille et la faire progresser, sans l'absorber, ni s'y substituer". Le gouvernement, a poursuivi le ministre, respectera "intégralement l'autonomie familiale en se limitant à son rôle supplétif".

Conseil de la famille
D'oresnavant, a rappelé M. Lafrance, en vertu de la nouvelle loi, un ministère sera spécifiquement chargé de surveiller les intérêts de la famille dans l'administration provinciale, et il sera le défenseur des droits et des libertés de la famille.

D'autre part, a poursuivi le ministre, le conseil supérieur de la famille groupera les voix les plus autorisées parmi les représentants des principaux organismes sociaux qui s'intéressent au sort de la famille.

Entente à 90 pour cent sur les termes d'amendements

Par Gérard MORIN

La constitution canadienne sera domiciliée au Canada d'ici quelques mois, si tout va tel que prévu, ont laissé espérer MM. Davie Fulton, ministre de la Justice, et Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse du Québec, expert constitutionnel, à la suite de la réunion de deux jours de la conférence fédérale-provinciale sur la constitution.

C'était la troisième rencontre des procureurs généraux des provinces, sous la présidence du ministre de la Justice du Canada, M. Gérin-Lajoie, qui a remplacé, à la première réunion d'octobre, Me G.E. Lapalme, procureur général, parce que ce dernier était en Europe. Il a continué son travail pour le Québec à Ottawa.

Il n'y a pas eu de communiqué d'émis à la fin de la réunion de ces deux derniers jours, mais M. Fulton a lu aux journalistes l'essentiel de ce qui devait être un communiqué. Le temps a manqué pour rédiger un texte pour distribution à la presse.

Il semble que l'on soit arrivé à une entente à 90 pour cent sur les termes d'amendements à la constitution au Canada, au lieu de passer par Londres. On a refusé de le dire, mais il semble que le seul bloc, le seul obstacle dans

la voie du règlement soit la Saskatchewan, comme notre journal le disait vendredi.

A une question directe d'un journaliste, à savoir si la Saskatchewan continuait de s'opposer à ce que la clause 13 de la constitution, touchant les droits civils et la propriété, M. Fulton a répété sa formule avec un sourire: "Une large part d'entente a été atteinte au cours de la conférence".

Un projet d'entente a été adopté, avec cet accord à 90 pour cent et sera soumis à chacun des onze gouvernements canadiens, explique M. Fulton. On verra, après les sessions provinciales en cours, quels sont les compromis possibles, s'il n'y a pas entente totale. Il est bien entendu que les problèmes de l'enseignement et de la langue sont complètement sauvegardés, dans le cas où la constitution pourra être amendée et rebâtie par Ottawa, sans l'intervention de Londres.

Il est bien entendu que le droit d'amendement implique automatiquement le droit de rebâtir, comme a dit Me L.P. Pigeon à notre journal. Cela ouvre des portes immenses, et c'est pour cela que les délégués, surtout ceux du Québec, sont très prudents. Il s'agit de sauvegarder l'autonomie provinciale avant tout. Québec y voit.

Seule Mme Vosburgh est morte avant l'incendie

MONTREAL (PC) — L'incendie du 29 décembre dernier dans la localité rurale de Noyan qui, de prime abord, était apparue comme une tragédie inhabituelle en raison de son sinistre bilan, prend maintenant les aspects morbides d'une histoire d'horreur.

Mme Marjorie Vosburgh, 43 ans, et 11 de ses 15 enfants, âgés de six mois à 19 ans, furent retrouvés sans vie dans les ruines fumantes de la mesure qui leur servait de logis.

Abel Vosburgh, 63 ans, le chef de famille, manœuvre sans emploi, fut le seul survivant du terrible sinistre. Quatre autres enfants, qui étaient absents de la demeure au moment de l'incendie, sont également encore en vie.

Le Dr J. H. Boileau, coroner du district pour la région, située à quelque 35 milles au sud de Montréal, rendit un verdict de mort accidentelle peu après l'incendie et les restes de la famille Vosburgh furent déposés dans deux cercueils dans une fosse commune, aux environs de Bedford.

Nouvelle enquête
Les choses semblaient devoir en rester là. C'est alors que la semaine dernière la police provinciale et le commissariat des incendies du Québec, pour répondre à une demande d'une compagnie d'assurance montrealaise et aux comités de Noyan même, lancèrent une enquête.

Abel Vosburgh fut conduit dans les cellules de la police à Montréal sur l'ordre du coroner, les corps des victimes furent exhumés peu après et envoyés aux laboratoires médicaux de la province, dans le métropole, après avoir été vus par le jury du coroner.

Premier rapport
C'est hier que les pathologistes provinciaux ont publié leur premier rapport.

L'autopsie a indubitablement démontré, ont-ils déclaré, que Mme Vosburgh était morte avant que le feu ne consumât la cabane où elle demeurait avec sa famille. De plus l'examen des restes a prouvé qu'il n'y avait pas la moindre trace de fumée dans les poumons de l'infortunée mère de famille.

Par contre les recherches des experts ont indiqué sans aucun doute possible que les 11 enfants avaient respiré de la fumée, ce qui prouve qu'ils étaient bel et bien vivants au moment du sinistre.

La semaine prochaine
Pour ce qui est de Mme Vosburgh, on se contente de dire qu'elle n'est pas morte asphyxiée. Sa mort est due à d'autres causes, mais on ne précise pas pour le moment. Il semble d'ailleurs que l'on n'obtiendra pas d'autres précisions à ce sujet avant le début de la

semaine prochaine. Son crâne, comme d'ailleurs ceux de toutes les autres victimes, a été réduit en miettes et les experts s'efforcent de le reconstituer. L'éclatement des crânes, ont déclaré les pathologistes, peut avoir été provoqué par la chaleur dégagée par les flammes.

Autre découverte
Mais le rebondissement le plus morbide de l'affaire est peut-être la découverte, hier, d'un tronçon calciné dans un banc de neige, à quelque 25 pieds des ruines de la cabane.

A première vue, il semble qu'il s'agissait des restes d'un petit animal de la famille — un chat ou un chien — jeté là par les pompiers alors qu'ils s'affairaient dans les ruines encore fumantes de la mesure.

Mais vint l'annonce effarante que ce tronçon était humain et qu'il s'agissait probablement des restes du bébé de six mois, Diane Vosburgh.

A ce propos, le directeur de la police provinciale, M. Joseph Brunet, a déclaré: "Certaines personnes ont pu penser qu'il s'agissait d'un crime, mais

tel n'est pas le cas, il s'agit d'un accident. C'est une erreur qui s'expliquera facilement. Il faut laisser toute l'affaire entre les mains des pathologistes."

Explications
Hier après la découverte des restes du petit corps, le chef des pompiers de Clareville, M. William Beerwort, l'un des premiers à s'être rendu sur la scène de la tragédie, a déclaré qu'il avait trouvé les restes en question mais qu'il les avait lancés au loin, pensant que c'étaient ceux d'un petit animal.

L'annonce selon laquelle Mme Vosburgh était morte avant le début de l'incendie a provoqué l'annulation immédiate du cautionnement de \$200 d'Abel Vosburgh.

On s'attend à ce que l'enquête soit ouverte à la publication du rapport final des pathologistes.

L'avocat de Vosburgh, M. John Gottlieb, a déclaré qu'il demanderait que l'enquête soit reprise aussi rapidement que possible et qu'elle soit menée à Montréal et non dans la région de Noyan.

Dans son récit du sinistre, Abel Vosburgh alléguait qu'il s'était couché tout habillé, que vers 2h il a entendu le bruit de l'explosion du poêle à l'huile, qu'il n'a eu que le temps de sortir de la maison sans pouvoir secourir personne d'autre, qu'il a laissé la porte entrouverte, et au lieu d'alerter un voisin à 500 pieds, qu'il s'est rendu au puits pour y pomper de l'eau.

Vosburgh prétend également qu'il avait ramassé le poêle sur un dépotoir au bord de la rivière, quelques jours auparavant et qu'il l'avait ramené chez lui pour chauffer la cabane en bois. Mais l'enquête a démontré que le poêle en question était neuf et qu'il n'y avait pas la moindre trace qu'il ait explosé.

A part Mme Vosburgh et le petit Duane, les autres victimes sont Doris, 19 ans, Ray, 17 ans, Richard, 15 ans, Phyllis, 13 ans, Catherine, 10 ans, Audrey, 9 ans, Beverley, 7 ans, Robert, 4 ans, Carolyn, 3 ans, et Leo, 18 mois.

Le député libéral du comté de St-Hyacinthe, M. René St-Pierre, a pour sa part reproché à M. Talbot d'avoir trouvé le tour de critiquer la loi tout en se déclarant favorable à son adoption.

La loi actuellement en discussion, a-t-il dit, assurera à la famille toute la protection dont elle a besoin, sans penser aux amis, comme le faisait la précédente administration.

Le député de l'Union nationale pour le comté de Bagot, M. Daniel Johnson, a par contre soutenu que tout ce qu'apportait la loi du gouvernement qui transforme le ministère du Bien-être social, c'est un changement

vent une assistance sociale, 3-000 personnes qui reçoivent la pension aux aveugles, environ 4,000 enfants à être adoptés, et 22,000 enfants placés dans des institutions ou foyers nourriciers.

Revision nécessaire
"Il va s'en dire, a dit le ministre du Bien-être social, que l'un des principes fondamentaux de cette loi consistera à reconnaître et respecter la primauté de la famille".

M. Lafrance a alors souligné qu'on avait déjà déclaré devant l'Assemblée législative qu'il n'était pas nécessaire de codifier les droits de la famille, car ils étaient déjà formulés dans d'autres codes civils. A cela, M. Lafrance a répondu que pour toute

personne avertie, "un fait saute aux yeux, c'est qu'on observe une évolution du droit de la famille depuis l'adoption du code civil qui date du siècle dernier".

Ainsi, a-t-il ajouté, depuis ce temps, des lois sociales sont venues changer la situation juridique de la famille et c'est pourquoi il faut repenser cette situation et l'adapter aux temps actuels.

"Et pour cela, a déclaré, M. Lafrance, il faudra une vaste campagne d'éducation pour inciter nos familles à s'unir et à former un front familial comme la chose se fait dans de nombreux pays, dont l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, les Etats-Unis et la France.

Une famille sur huit est nécessaire au Québec

M. Lafrance a aussi souligné à la Chambre que la situation dans laquelle se trouvait la famille moderne était vraiment inquiétante, surtout quand on songe, a-t-il ajouté, "que plus de 100,000 familles du Québec sont présentement secourues d'une façon ou d'une autre par l'assistance sociale, c'est-à-dire qu'une famille sur huit est reconnue comme nécessaire".

Ainsi, a-t-il précisé, il y a dans la province actuellement, 21,221 mères nécessairement secourues par des organismes sociaux, 22,000 familles qui reçoivent de l'assistance sociale, 2,000 familles d'inaptes au travail, 25,000 personnes qui reçoivent la pension aux invalides, 44,000 personnes de 65 à 70 ans qui reçoivent

une assistance sociale, 3-000 personnes qui reçoivent la pension aux aveugles, environ 4,000 enfants à être adoptés, et 22,000 enfants placés dans des institutions ou foyers nourriciers.

Revision nécessaire
"Il va s'en dire, a dit le ministre du Bien-être social, que l'un des principes fondamentaux de cette loi consistera à reconnaître et respecter la primauté de la famille".

M. Lafrance a alors souligné qu'on avait déjà déclaré devant l'Assemblée législative qu'il n'était pas nécessaire de codifier les droits de la famille, car ils étaient déjà formulés dans d'autres codes civils. A cela, M. Lafrance a répondu que pour toute

personne avertie, "un fait saute aux yeux, c'est qu'on observe une évolution du droit de la famille depuis l'adoption du code civil qui date du siècle dernier".

Ainsi, a-t-il ajouté, depuis ce temps, des lois sociales sont venues changer la situation juridique de la famille et c'est pourquoi il faut repenser cette situation et l'adapter aux temps actuels.

"Et pour cela, a déclaré, M. Lafrance, il faudra une vaste campagne d'éducation pour inciter nos familles à s'unir et à former un front familial comme la chose se fait dans de nombreux pays, dont l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, les Etats-Unis et la France.

Plusieurs répliques vives

Le chef de l'opposition, M. Talbot, à la suite du discours de M. Lafrance, a provoqué un échange assez orageux avec le ministre du Bien-être social, qui a déclaré que le meilleur moyen de venir en aide à la famille est de ne pas augmenter les taxes et de ne pas la noyer dans l'alcool.

Cette remarque a eu pour effet de faire bondir de son siège, le premier ministre, M. Jean Lesage, qui a protesté en disant que c'était "une accusation effroyable qu'on n'a pas le droit de faire en Chambre, surtout de la part d'un ancien ministre qui faisait partie d'un gouvernement de tolérance, de nature à pourrir toute la province de Québec".

Les protestations et les contre-protestations ont fusé de toutes parts, et seule l'intervention du président de l'Assemblée législative a pu rétablir l'ordre.

D'autre part, le chef de l'opposition a déclaré que son parti de l'Union nationale n'avait aucune objection à la création d'un nouveau ministère de la Famille et du Bien-être social, car a-t-il ajouté, "s'il y a un parti qui a aidé la famille québécoise, c'est bien celui de l'Union nationale".

Plusieurs répliques vives

Le chef de l'opposition, M. Talbot, à la suite du discours de M. Lafrance, a provoqué un échange assez orageux avec le ministre du Bien-être social, qui a déclaré que le meilleur moyen de venir en aide à la famille est de ne pas augmenter les taxes et de ne pas la noyer dans l'alcool.

Cette remarque a eu pour effet de faire bondir de son siège, le premier ministre, M. Jean Lesage, qui a protesté en disant que c'était "une accusation effroyable qu'on n'a pas le droit de faire en Chambre, surtout de la part d'un ancien ministre qui faisait partie d'un gouvernement de tolérance, de nature à pourrir toute la province de Québec".

Les protestations et les contre-protestations ont fusé de toutes parts, et seule l'intervention du président de l'Assemblée législative a pu rétablir l'ordre.

D'autre part, le chef de l'opposition a déclaré que son parti de l'Union nationale n'avait aucune objection à la création d'un nouveau ministère de la Famille et du Bien-être social, car a-t-il ajouté, "s'il y a un parti qui a aidé la famille québécoise, c'est bien celui de l'Union nationale".

Le député libéral du comté de St-Hyacinthe, M. René St-Pierre, a pour sa part reproché à M. Talbot d'avoir trouvé le tour de critiquer la loi tout en se déclarant favorable à son adoption.

La loi actuellement en discussion, a-t-il dit, assurera à la famille toute la protection dont elle a besoin, sans penser aux amis, comme le faisait la précédente administration.

Le député de l'Union nationale pour le comté de Bagot, M. Daniel Johnson, a par contre soutenu que tout ce qu'apportait la loi du gouvernement qui transforme le ministère du Bien-être social, c'est un changement

vent une assistance sociale, 3-000 personnes qui reçoivent la pension aux aveugles, environ 4,000 enfants à être adoptés, et 22,000 enfants placés dans des institutions ou foyers nourriciers.

Revision nécessaire
"Il va s'en dire, a dit le ministre du Bien-être social, que l'un des principes fondamentaux de cette loi consistera à reconnaître et respecter la primauté de la famille".

Ainsi, a-t-il précisé, il y a dans la province actuellement, 21,221 mères nécessairement secourues par des organismes sociaux, 22,000 familles qui reçoivent de l'assistance sociale, 2,000 familles d'inaptes au travail, 25,000 personnes qui reçoivent la pension aux invalides, 44,000 personnes de 65 à 70 ans qui reçoivent

une assistance sociale, 3-000 personnes qui reçoivent la pension aux aveugles, environ 4,000 enfants à être adoptés, et 22,000 enfants placés dans des institutions ou foyers nourriciers.

Revision nécessaire
"Il va s'en dire, a dit le ministre du Bien-être social, que l'un des principes fondamentaux de cette loi consistera à reconnaître et respecter la primauté de la famille".

M. Lafrance a alors souligné qu'on avait déjà déclaré devant l'Assemblée législative qu'il n'était pas nécessaire de codifier les droits de la famille, car ils étaient déjà formulés dans d'autres codes civils. A cela, M. Lafrance a répondu que pour toute

L'Ouest approuve la politique belge

NATIONS UNIES, N.Y. (PA) — Les puissances occidentales ont rejeté comme étant absolument fondement les récentes accusations de l'Union soviétique. Selon Moscou, la Belgique aurait organisé des "comités d'agression" au Congo. Les représentants de l'Ouest ont rétorqué que la Russie se rendait coupable d'outrage aux Nations unies en formulant de telles accusations au Conseil de sécurité.

L'attitude de l'Ouest semble devoir faire échec à la tentative des nations afro-asiatiques d'amener le Conseil de sécurité à condamner la Belgique sous prétexte qu'elle aurait failli à ses engagements au Rwanda-Urundi, territoire voisin du Congo sous tutelle belge. Le Ceylan, le Libéria et la République arabe unie se sont ligüés pour soumettre au Conseil de sécurité une résolution accusant la Belgique d'avoir failli à ses engagements en permettant le transit des troupes du colonel Joseph Mobutu qui ont déclenché une at-

taque, le 1er janvier, contre l'armée du premier ministre destitué, M. Patrice Lumumba. La résolution afro-asiatique réclamait en conséquence que le Conseil de sécurité recommande à l'Assemblée générale, qui se réunira de nouveau le 7 mars, qu'elle décrète que le geste posé par la Belgique constituait une violation de ses engagements.

Cette résolution était néanmoins beaucoup moins grave que la requête formulée jeudi par la Russie, qui demandait au Conseil de sécurité de condamner la Belgique pour son acte d'agression. En conséquence, Moscou demandait que l'Assemblée générale prenne en considération la possibilité de mettre fin à la tutelle belge sur le territoire de Rwanda-Urundi et proclame l'indépendance de ce pays.

Devant l'attitude adoptée par les puissances de l'Ouest, les diplomates de l'ONU ne croient pas que la résolution afro-asiatique puisse rallier les sept votes nécessaires à son adoption.

Formule acceptable pour la province de Québec

La conférence constitutionnelle s'est réunie déjà deux fois, soit au début d'octobre et au début de novembre. Il était impossible, disent les observateurs, que l'on en vienne à la vapeur, et trop rapidement à une décision aussi grave que celle de domicilier la constitution au Canada.

Pour les Canadiens de langue française, cela voulait dire la protection des droits des minorités, la langue, la religion, l'enseignement, et tout ce qui est du ressort provincial comme aussi la santé.

La conférence en est apparemment arrivée à une formule acceptable, comme on le prévoyait après une journée de délibérations en cette troisième rencontre. Et les droits spécifiques des provinces en ces domaines ont été nettement protégés, à ce que l'on comprend. Les assemblées législatives verront maintenant à discuter cette dernière proposition dont le texte n'a pas encore été livré à la presse. Il sera quand les divers cabinets provinciaux auront étudié la formule qui le moment.

Prochaine rencontre
La session fédérale dure toujours plus longtemps que les sessions provinciales, bien entendu, et il y a espoir que la prochaine réunion de cette conférence aura lieu pendant la session fédérale actuelle, qui durera jusqu'au mois de juillet, à moins que l'on ait des élections générales brusquées. Cela veut dire que les provinces ont le temps de faire rapport à temps pour que le Parlement puisse en venir à une conclusion sur le domicile de la constitution dès cette année.

Délégation de pouvoir
Au cours de la conférence, le principal représentant du Québec, M. Gérin-Lajoie, a suggéré une formule d'amendement touchant la délégation de pouvoirs, la formule consiste dans son ensemble, à déclarer comme intouchables, ou plutôt intangibles, les pouvoirs législatifs des provinces, soit la propriété et les droits civils, la langue et l'enseignement. Le reste de la constitution pourrait être amendé avec le consentement des deux tiers des provinces, pourvu qu'elles représentent au moins la moitié de la population canadienne.

Au chapitre de la délégation des pouvoirs, des provinces au fédéral, le Québec recommande que l'article actuel, no 94, soit utilisé comme terme de référence et légèrement amendé

Manifestations des partisans de Lumumba

LEOPOLDVILLE (Reuters) — Les partisans de Patrice Lumumba, le 1er premier ministre du Congo, projettent d'organiser de grandes manifestations en fin de semaine afin d'obtenir sa libération.

Lumumba serait encore détenu à Thysville, à 125 milles d'ici, malgré des rumeurs voulant qu'il ait été ou soit bien-tôt libéré.

Lumumba est détenu au camp Hardy depuis le 2 décembre alors qu'il fut capturé dans la province du Kasai par les troupes du colonel Joseph Mobutu. Il serait détenu en vue de subir un procès pour crimes contre l'Etat.

Des officiers et soldats de Stanleyville, capitale de la province Orientale et centre de l'appui accordé à Lumumba, se seraient infiltrés dans la province de Léopoldville, depuis quelques jours, et y auraient apporté des armes et des uniformes.

Les Diefenbaker visiteront les deux Irlandes

(PC) — On a appris hier que le premier ministre Diefenbaker visiterait les deux Irlandes au début du mois de mars.

Cette visite a été annoncée hier soir par le bureau du premier ministre, par deux communiqués séparés.

LE DROIT
Fondé le 27 mars 1913

Le Droit est publié par la
Syndicat d'Œuvres Sociales Limitée
378, rue Rideau, Ottawa

Journal totalement dévoué aux
intérêts de l'Église et de la Patrie
et indépendant en politique

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES PRESSE CANADIENNE, PRESSE ASSOCIÉE, AGENCE REUTERS

Seule la Presse Canadienne est autorisée à réimprimer les
dépêches du Droit attribuées à la Presse Canadienne et la
Presse Associée et à l'Agence Reuter ainsi que les informa-
tions locales. Tous droits de reproduction des dépêches par-
ticulières au Droit sont également réservés.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe
Ministère des Postes, Ottawa.

Membre de l'Audit Bureau et Circulations et de l'Association des Éditeurs de Quotidiens Canadiens

Problèmes de Kennedy

Le ARTICLE
Par FRANK CORMIER

WASHINGTON (PA) — Un des candidats à la présidence, John F. Kennedy, demandait une reprise de l'activité économique du pays. Maintenant qu'il est élu, ce candidat devra voir à mettre en vigueur la politique économique qu'il préconisait.

Depuis le début du deuxième semestre de 1960, l'économie est demeurée absolument stationnaire. Elle a glissé vers sa quatrième récession depuis le deuxième conflit mondial et nombreux sont ceux qui croient qu'il sera impossible d'amener un changement d'ici l'été, ou tout au moins le printemps.

Bien décidé à hâter la reprise économique, Kennedy dévoilera un programme anti-récession peu de temps après son inauguration, le 20 janvier.

Le deuxième grand problème économique que Kennedy devra régler est celui du terrible déficit américain sur le plan international.

Alors que les Américains et leur gouvernement versent plus d'argent à l'étranger qu'ils n'en reçoivent, les étrangers amassent des dollars supplémentaires avec lesquels ils peuvent acheter de

l'or américain. Les paiements déficitaires se chiffrent par près de \$4,000,000,000 en 1960 et les ventes d'or à l'étranger ont atteint \$1,900,000,000.

Ce problème amène l'étranger à s'inquiéter de l'avenir du dollar. Il est évident qu'une unité monétaire chancelante ruinerait tous les plans de Kennedy touchant une amélioration du prestige américain, sans parler de ses projets dans les autres domaines.

Bien que les questions de l'or et des paiements à l'étranger inquiètent beaucoup Kennedy, celui-ci accordera la priorité à la récession. On croit qu'il accroîtra l'activité économique en augmentant les travaux et les dépenses affectés à la Défense et à la construction routière, de même qu'à l'habitation et ce, tout en augmentant les prestations des sans-travail.

Le président Eisenhower avait eu l'intention de présenter un budget équilibré dans la prochaine année fiscale et Kennedy a déclaré qu'il était sensiblement d'accord. Cependant, la réalisation d'un tel programme dépendra surtout des développements économiques et des intentions du président. S'il devenait nécessaire que le gouvernement adopte des mesures d'urgence, les économistes sont d'avis que Kennedy n'hésiterait pas à le proposer, allant même jusqu'à présenter un budget déficitaire.

Bien que le nouveau président songe peut-être à limiter quelque peu son programme anti-récession à cause de la situation de l'or, il ne se laissera pas mener par l'état problématique des réserves américaines.

Par ailleurs, si la récession atteint à une gravité inquiétante, Kennedy ira peut-être même jusqu'à demander au Congrès une réduction temporaire des impôts, afin de donner au public plus d'argent à dépenser.

Somme toute, Kennedy sera peut-être prêt à prendre quelques risques quant à la situation de l'or, étant bien résolu à promouvoir une économie dynamique capable d'offrir de plus vastes programmes d'assistance sociale. Kennedy semble bien décidé pourtant à accorder autant d'importance à l'économie étrangère qu'à la politique étrangère. D'ailleurs au cours de sa campagne électorale, le président élu avait clairement indiqué son attitude, soutenant qu'il ne pouvait y avoir de puissance à l'étranger sans une nation forte sur son propre territoire.

Mais, même à cela, il ne pourra pas négliger le problème de l'or.

Le président Eisenhower s'était attaqué au problème des paiements déficitaires en diminuant les dépenses gouvernementales à l'étranger, en suscitant un accroissement des exportations et en demandant aux autres pays de prendre une part plus active dans la défense et le développement du monde libre.

Kennedy apportera peut-être certaines modifications aux directives de l'ancien président, mais il est certain qu'il ne les contredira pas en bloc, à moins que l'écoulement de l'or vers l'étranger ne s'accroisse considérablement.

Le prochain président demandera peut-être aussi au Congrès de diminuer ou encore d'éliminer la somme considérable qui est requise comme pilier des approvisionnements monétaires. Une telle diminution retarderait l'heure critique, permettant ainsi au gouvernement de chercher une solution plus complète.



JOHN F. KENNEDY

Kennedy réussira-t-il à sauver le dollar ?

Par Roland DARCY

L'excellent humoriste américain Art Buchwald, correspondant pour le *Herald Tribune*, écrit très récemment un article qui résume assez bien l'état d'esprit du public devant le rappel des familles américaines habitant à l'étranger. En voici un extrait: "Nous avons décidé une réunion de famille comprenant notre femme, nos trois enfants, la cuisinière française et la nurse irlandaise. Votre mère, avons-nous déclaré, a causé un déficit en or aux États-Unis! Notre femme essaya de protester mais nous avons repoussé ses protestations. Avant que nous ne l'épousions, avons-nous continué, les États-Unis avaient 30 milliards de dollars de réserves en or. Maintenant, après huit ans de mariage, les États-Unis n'ont plus que 18 milliards de dollars. Il est évident que cette famille a acheté beaucoup plus qu'elle ne vend et que nous devons faire quelque chose à ce sujet. Notre femme protesta: "J'ai seulement dépensé l'argent pour empêcher notre famille de partir en vacances. Notre investissement à l'étranger a payé des dividendes de plusieurs façons. Notre prestige n'a jamais été aussi élevé. Nous avons trois fois plus d'amis qu'il y a huit ans et il ne se passe pas de jour où quelqu'un ne téléphone pour demander quand nous allons donner un cocktail-party!"

On pourrait difficilement résumer avec plus d'esprit la situation présente des États-Unis où le public sourit volontiers du bruit fait autour des difficultés du dollar. Les responsables, par contre, ne plaisaient pas. Toutes les mesures prises jusqu'à présent y compris le récent voyage à Bonn de MM. Anderson et Dillon qui se solda par un retentissant échec, ne paraissent pas de nature à enrayer l'hémorragie d'or.

Oppositions à la dévaluation

La réserve d'or des États-Unis est actuellement de 18 milliards de dollars. Ce chiffre est encore très joli. Malheureusement, au rythme des sorties de devises et compte tenu du chiffre minimum de la garantie qui est de 12 milliards de dollars, ce chiffre commence à paraître très insuffisant. Dans ces conditions, Washington ne sera-t-il pas tenté d'acquiescer aux nombreuses pressions extérieures réclamant une réévaluation de l'or? Si demain l'once d'or au lieu de valoir 35 dollars en valait 40 ou 50, le stock d'or américain en termes de dollars serait augmenté dans de très sensibles proportions. Le dollar, par contre, serait dévalué d'autant. Disons-le brutalement, semblable opération, dont on a discuté longuement aux États-Unis, suscite une opposition très forte aussi bien dans les sphères gouvernementales que dans le public.

Avant tout, une question de prestige national joue à l'heure présente contre cette décision. On n'a jamais tant parlé du "prestige américain" que ces derniers temps. Mais il faut reconnaître que si une dévaluation survient à un États-Unis, au déclin du prestige politique s'ajouterait une sévère humiliation du prestige économique. Cela, personne n'en veut aux États-Unis. L'économie américaine qui, dans la lutte contre l'expansion communiste, constitue le cheval de bataille de la propagande, doit rester intaquant. A ces considérations politiques s'en ajoutent d'autres qui ne sont pas négligeables. Tout d'abord, une dévaluation

n'arrangerait rien. Ses effets, comme tout le monde le sait, ne sont que temporaires et elle ne se justifie vraiment qu'en cas de faillite aiguë. De plus, sur le plan pratique, il est certain qu'une dévaluation du dollar serait suivie d'une réaction en chaîne dans tous les autres pays occidentaux liés plus ou moins à l'économie américaine. On assisterait alors à une cascade de dévaluations qui, dans la conjoncture du jour, ne semblerait nullement souhaitable. Enfin, vis-à-vis des nombreux créanciers en dollars répartis un peu partout dans le monde, semblable dévaluation serait à la fois injuste et maladroite. Elle reviendrait à leur faire supporter le fardeau des responsabilités financières américaines. Toutes ces raisons font que, tout au moins à ce jour, la dévaluation du dollar est exclue et le sera tant que le Trésor américain n'aura pas utilisé toutes les armes de son arsenal économique.

Comme à Monaco

Chaque année, les touristes américains dépensent un peu plus de 2 milliards de dollars dans le monde. Jamais, dans l'histoire de l'humanité, un pays n'a envoyé dans le monde une telle invasion annuelle et régulière de ses nationaux. Jamais non plus semblable plaisir n'a coûté aussi cher à un pays. Les touristes américains, à eux seuls, sont responsables d'une partie non négligeable du déficit de la balance des paiements. Il n'est

évidemment pas question d'interdire purement et simplement le tourisme américain. On peut cependant noter que la France, l'Angleterre et d'autres pays européens n'hésitent pas à employer semblables mesures lorsque leurs finances nationales l'exigent. Il est même probable que, si la crise du dollar continuait, Washington, sans interdire spécifiquement les voyages à l'étranger, pourrait prendre une série de mesures compliquant sensiblement lesdits voyages. Dans ce domaine, un autre moyen plus intelligent est à l'étude: faciliter le tourisme étranger aux États-Unis et compenser de la sorte les dépenses des touristes américains dans le monde. Décidément, on aura tout vu. Quand on se rappelle la condescendance gentille, mais teintée de supériorité, de certains touristes américains défilant sur les régions "arriérées" d'Europe, on ne peut voir sans sourire un peu le puissant gouvernement des États-Unis envisager comme une quelconque principauté monégasque les dispositions propres à développer son tourisme. Un ami français se plaignait, il y a des années, de voir son pays devenir "le rdin de vacances" du monde entier. Sa fierté nationale en souffrait. Les récentes mesures américaines devront apporter un baume à ses blessures.

D'autres restrictions peuvent également être envisagées, entre autres dans le secteur financier. Les investissements américains à l'étranger pourraient être réduits. Leur total s'élève aujourd'hui à plus de 30 milliards de dollars. Ils ont plus que doublé en dix ans. De même, le placement des emprunts étrangers aux États-Unis qui s'élève à 1 milliard de dollars environ par an, pourrait être freiné. Mais ces mesures seraient nettement contraires à toute la politique économique américaine basée, comme personne ne l'ignore, sur la libre circulation des capitaux. Restent comme dernière disposition drastique: la suppression de la garantie or du dollar, bref les armes extrêmes. Les États-Unis répudient même leur simple énoncé. Dans la situation politique mondiale actuelle, elles seraient un coup très grave porté à l'édifice précaire d'alliances péniblement bâties et encore plus péniblement maintenues par Washington.

A Kennedy de jouer

Que faire alors? Eh bien! la seule solution vers laquelle semble s'orienter le gouvernement, est la coopération avec les banques centrales des principaux alliés des États-Unis. L'échec de la mission américaine à Bonn n'a pas découragé Washington. Il faut répéter que dans cette affaire, l'incroyable maladresse des diplomates américains atteignant de nouveaux sommets. Elle fut en grande partie, pour ne pas dire plus, responsable de l'échec final. D'accord ici sur ce point. C'est pourquoi la possibilité de recommencer les négociations reste le grand espoir américain. La venue d'hommes nouveaux à Washington facilitera évidemment les choses. Nul doute à cet égard que le dynamisme dont fait preuve le futur président ne soit un atout précieux pour l'Amérique. Mais, ainsi que l'écrivait récemment Joseph Alsop: "M. Kennedy reçoit un bien mauvais héritage".

"La Croix".

Millions de dollars gaspillés en dénaturant le recensement

Le problème du recensement demeurera toujours d'actualité tant qu'il ne sera pas résolu. Les Canadiens français n'ont peut-être pas la ténacité du "bull dog" mais n'aiment pas cependant à se laisser manger la laine sur le dos.

A notre humble avis, les démarches faites jusqu'ici ne sont pas peine inutile. Elles ont au moins servi à une chose. Certes, les deux partis en cause n'ont pas cédé un pouce de terrain, mais les pourparlers prouvent que le diagnostic fait dès le début était bien vrai: le mal est à la tête. Les statisticiens, experts en démographie, admettent comme nous qu'il y a une distinction entre origine ethnique et citoyenneté, mais ils ne peuvent rien faire parce qu'ils ont pieds et mains liés. De plus, ils croient qu'une telle erreur au point de vue de l'origine nuit au but du recensement, mais comme employés de l'Etat, ils doivent faire ce que le gouvernement demande.

Comme celui-ci est le grand responsable, il est malheureux que ses représentants n'aient pas étudié le mémoire des neuf délégués canadiens-français de la première rencontre. Ces dirigeants ont continuellement déplacé la question pour la référer ensuite au Bureau fédéral de la Statistique qui ne peut rien faire sans l'autorisation du gouvernement. Ce dernier veut donc enlever au recensement sa raison d'être et gaspille plusieurs millions de dollars au moment où des milliers de Canadiens sont sans argent faute de travail.

M. Albert Morissette, député libéral d'Arthabaska à Québec, a donc bien compris la situation lorsqu'il a demandé à l'Assemblée législative de prier "les autorités fédérales de conserver à la question relative à l'origine ethnique des citoyens du Canada le caractère rigoureusement scientifique qui peut seul lui garder son utilité". Il ajoute que les réponses "canadiennes" et "États-Unis" à la question sur l'origine ethnique sont de nature à fausser les statistiques sur ce point. De plus, le premier ministre du Québec s'est prononcé indirectement, à la télévision, contre les faussaires du recensement quand il a déclaré que le nouveau ministère québécois des Affaires culturelles aurait surtout besoin de statistiques justes.

L'exécutif de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec

se réunira en fin de semaine à Trois-Rivières. Déjà, le président a fait connaître sa déception à l'égard de l'attitude du gouvernement fédéral sur cette question. Il est à espérer que le premier échec essayé ne rebutera pas nos sociétés nationales mais ne fera qu'intensifier leurs réclamations.

Parmi les développements déplorable de cette question, figurent les récentes déclarations de M. Louis Saint-Laurent. Pour lui-même, il admet être d'origine française. Mais que les autres confondent origine ethnique et citoyenneté, il n'en voit pas d'inconvénients dans un recensement. Un journal prétend que l'ancien premier ministre a dit qu'à son avis, l'importance primordiale du recensement est de révéler le nombre de citoyens canadiens, qu'il était sans doute intéressant, mais non nécessaire, de connaître les origines de ces derniers, comme d'ailleurs leur religion.

Permettez-nous de différer d'opinion avec M. Saint-Laurent. Un recensement, d'après sa plus simple définition, c'est l'action de dénombrer les habitants d'un pays. Or, dénombrer signifie: compte détaillé, énumération. La preuve que le but primordial du recensement n'est pas de révéler le nombre de citoyens canadiens, c'est que le Bureau de la Statistique vient de publier il y a quelques jours à peine le nombre de la population canadienne. Ce département le fait très souvent et non seulement à tous les dix ans lors du recensement décennal. De plus, les administrations fédérales, provinciales et locales, les groupements religieux, les associations culturelles et sociales, les économistes et les hommes d'affaires ne trouvent pas seulement intéressant mais nécessaire de connaître de façon précise la composition ethnique de la population canadienne. Il ne faudrait pourtant pas exagérer le "canadianisme" au point de confondre union avec fusion.

La déclaration de M. Saint-Laurent n'aidera sans doute pas son parti en quête de publicité et en train d'effectuer un retour. Quelle ombre sur un si beau congrès. Nous ne comprenons plus les deux grands partis politiques qui semblent avoir oublié que l'on prend plus de mouches avec du miel que du vinaigre!

Gérard BERNIER

Problèmes d'histoire

Comment s'appela le premier bateau construit au pays?

Il portait un nom très approprié puisqu'on lui avait donné celui du Canada. C'était une flûte que l'ingénieur maritime avait mis en chantier, immédiatement après son arrivée au pays, à l'été de 1739. Il jaugeait 500 tonneaux.

Son premier commandant fut Ch. René LeGardeur de Beauvais, un Canadien. De nombreux autres vaisseaux furent construits et mis en service. Ils portaient des noms évocateurs du Canada et de ses richesses: *Caribou*, *Saint-Laurent*, *Origina*, *Algonquin*, *Souage*, *Ouardé*, *Abénaquis*, *Québec*, etc.

Le Canada commençait à jouer un rôle de premier plan dans les affaires maritimes.

Les étudiants se mêlent-ils aux troubles de '37?

On a vu plusieurs étudiants ainsi qu'un grand nombre de professionnels: notaires, médecins, avocats, dans les rangs des patriotes. Du nombre des étudiants on peut citer Adolphe Duquesne, né à Boucherville, le 17 décembre 1817, du mariage d'Aimé Duquesne, navigateur, et de Marie Roy. En 1838, il était étudiant en médecine. Il fut arrêté une première fois à Boucherville pour haute trahison, le 1er mars. Il avait refusé de prêter le serment d'allégeance et il était intervenu auprès du magistrat de son village natal pour les empêcher de faire prêter le dit serment. Il fut libéré le 23 juin, moyennant le versement d'une caution de 1,000 livres. Au moment du deuxième soulèvement, il partit pour les États-Unis. Il fut intercepté dans les bois, au début de novembre. Il fut détenu à Montréal, puis libéré sans procès, le 29 janvier 1839. Reçu médecin, il fut pris par la fièvre de l'or et partit pour la Californie, en 1850. Revenu au pays, il mourut en 1878.

Un drapeau distinctif

Les libéraux ont adopté à leur congrès d'Ottawa, comme chacun le sait, une résolution disant que, quand le parti libéral reprendra le pouvoir, il donnera au pays, en moins de deux ans, un drapeau national distinctif.

Mais la résolution risque de ne jamais être réalisée. D'abord, il n'est pas du tout certain que les libéraux seront élus — ce qui ne veut pas dire, bien entendu, qu'ils ne le seront pas! Ensuite, même si le congrès a adopté la résolution à l'unanimité, un gouvernement libéral ne serait pas tenu d'y faire suite, pas plus qu'il ne serait tenu de réaliser les autres vœux exprimés. Ensuite et surtout, en supposant que le parti libéral serait élu aux prochaines élections, il est possible qu'un drapeau national distinctif soit alors déjà choisi.

Cette possibilité devient maintenant, croyons-nous, une quasi-probabilité du fait que les libéraux se sont prononcés en faveur d'un drapeau et, surtout, du fait qu'ils ont fixé un délai de deux ans. Les conservateurs auront beau jeu: soit qu'ils choisissent un drapeau avant les prochaines élections — ils pourraient fort bien adopter le principe dès la présente session; soit qu'ils attendent la campagne électorale pour promettre un drapeau, non dans une période de deux ans, mais immédiatement après leur retour au pouvoir. Les libéraux ont commis une grave erreur en fixant ce délai.

La possibilité que le gouvernement conservateur adopte tout au moins le principe d'un drapeau national distinctif avant les prochaines élections, est d'autant plus grande qu'il a déjà fortement indisposé, par sa décision touchant le recensement, les plus ardents partisans d'un drapeau national: les Canadiens de langue française.

L'adoption d'un drapeau ne suffirait pas à mettre un terme à la campagne contre le mot "canadienne" inscrit dans le questionnaire du recensement à la section portant sur l'origine ethnique, mais elle jetterait peut-être un peu d'eau sur le feu. Les conservateurs ne manqueraient pas de faire remarquer au public que les libéraux, au pouvoir pendant 22 ans, ont toujours écarté la question et que, à leur congrès d'Ottawa, ils ont fixé un délai de deux ans et ont craint de se prononcer en faveur de la feuille d'érable comme symbole.

On sait que plusieurs projets de résolution sont présentement inscrits au feuilleton de la Chambre en vue d'un drapeau national essentiellement canadien. Les uns sont intéressants, les autres moins. Pour notre part, nous serions satisfait si l'on adoptait tout au moins, cette session-ci, le principe d'un drapeau distinctif, quitte à choisir ensuite le modèle et les couleurs. Ce serait un grand pas dans la bonne voie.

Jean TAILLEFER.

La part de l'Église dans l'enseignement

Chacun sait la part formidable assumée par l'Église catholique dans la formation des jeunes. Il fut un temps où à peu près tout l'enseignement primaire et secondaire était donné gratuitement par les membres du clergé. Aujourd'hui, l'enseignement secondaire est encore largement assumé par le clergé soit dans les séminaires diocésains, les collèges et les séminaires religieux.

Au cours de l'année académique 1957-1958, l'Église a donné à l'enseignement secondaire l'équivalent de \$6,873,877 à cinquante collèges classiques, soit une somme de \$319.14 par étudiant. Il est facile de le démontrer comme le fait le Bulletin de la Fédération des collèges classiques en tenant compte des salaires normaux auxquels renoncent les prêtres enseignants se contentant de rémunérations extrêmement réduites. La somme de plus de \$6 millions et demi mentionnée plus haut constitue un pourcentage de 38.65 du montant global de \$17,267,237 qu'il a fallu trouver pour administrer ces institutions.

Cette contribution de l'Église est de 40% pour les séminaires diocésains, de 33.37% pour les collèges et de 61.06% pour les séminaires religieux. Non seulement, l'Église a assumé cette part considérable à la formation de nos jeunes, mais il lui a fallu prévoir l'expansion sans cesse accélérée de ces maisons, sans quoi nous aurions fait face à une situation catastrophique. En dix ans, le nombre des étudiants de langue française inscrits au cours classique est passé de 15,282 à 38,869. Il a donc fallu plus que doubler la capacité de ces maisons. Mais en fait, on a fait bien davantage puisque les étudiants profitent aujourd'hui de plus d'espace, fréquentent davantage les laboratoires et peuvent travailler plus qu'avant dans des bibliothèques spécialement aménagées pour eux. Qu'après cela on vienne adresser des reproches à l'Église, ce serait d'une angoissante, d'une incompréhensible ingratitude. Au contraire, démontrons notre reconnaissance par une collaboration empressée à une action si désintéressée.

(Le Nouvelliste)

Le "joual" instruit

Nous croyons remarquer un curieux phénomène depuis le fameux livre du Frère Untel — phénomène qui nous rend perplexes.

Avant la publication, le "joual" était surtout la langue de la population; c'est encore le cas. Des gens disant cultivés parlaient "joual" parfois, entre amis, mais jamais ils n'auraient osé se le permettre dans leurs écrits, dans une conférence.

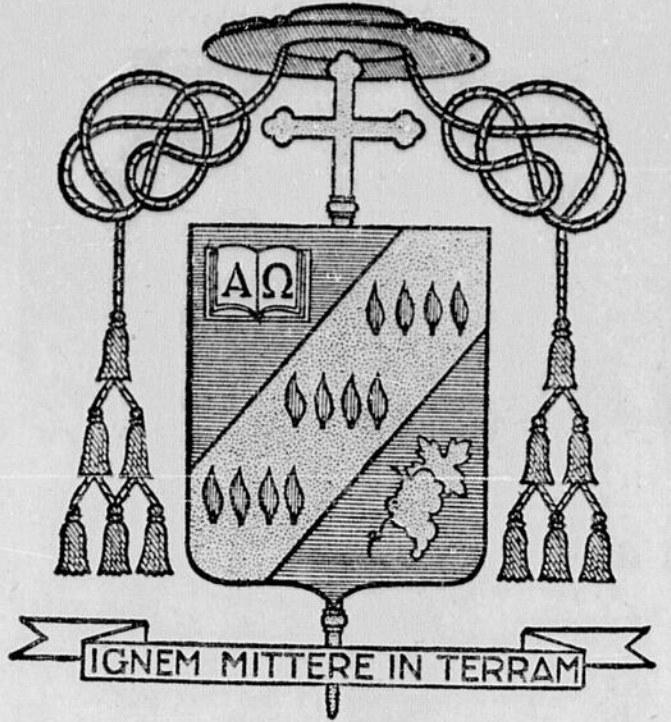
Aujourd'hui, c'est différent; on trouve du "joual" partout — ou presque. L'animal a quitté le pâturage du Père Gédéon, pour s'introduire, avec son harnais du dimanche, dans les casernes "de haut calibre intellectuel", dans les éditoriaux, etc. Une revue par ailleurs excellente a coiffé ainsi son dernier éditorial: "Bulldozons-nous!" c'est-à-dire, pour les profanes: "Réveillons-nous!" ou "Secouons-nous!" Gédéon et ses émules

voient donc leur vocabulaire "enrichi" d'un mot!

Il va sans dire que les rédacteurs, les conférenciers et autres, qui émaillent leur discours de cette façon, ont généralement soin de préciser: "Comme dirait le Frère Untel..." ou encore: "Comme on dit couramment..." Sans doute sont-ils bien intentionnés; ils désirent attirer l'attention du grand public, se faire lire ou se faire écouter.

Mais ne commence-t-on pas à pousser la chose un peu loin? On en est rendu à inventer des termes que même les adeptes du "joual classique" ont peine à comprendre et qu'ils répètent ensuite avec une sorte d'orgueil. Est-ce que le "joual" n'est pas déjà assez "joual"? Est-il moins "joual" parce qu'il porte un harnais de luxe?

Jean TAILLEFER



Les armoiries de S. Exc. Mgr P.-E. Charbonneau

Armoiries de Son Excellence Révérendissime MONSEIGNEUR Paul-Emile CHARBONNEAU évêque titulaire de Taso, auxiliaire de S. Exc. Mgr l'Archevêque d'Ottawa

Description héraldique
D'azur, à la barre brochante d'or chargée de douze flammes de gueules posées en fasces de 4, 4 et 4; accompagnée à dextre d'un livre d'argent chargé d'un Alpha et d'un Omega de sable et, à senestre, d'une grappe de raisin d'or feuillée du même. Explication
La devise est extraite de l'évangile selon saint Luc, Chapitre XII, verset 49: "Ignem mittere in terram".
La couleur dominante du blason est d'azur; l'archidiocèse d'Ottawa ou le nouvel évêché est appelé à oeuvrer en consécration à la Très Sainte Vierge Marie.
Les motifs qui ornent l'écu sont un rappel de la devise, des origines et des champs d'action providentiels de Mgr Charbonneau.
La devise:
Les langues de feu: "c'est la flamme que Jésus a voulu apporter sur la terre en désirant ardemment qu'elle s'allume; le feu de sa charité, de sa Justice enseignée et sanctifiées par Lui..." (extrait d'un discours de S. Jean XXIII, le 28 octobre 1960).
On retrouve cette double volonté du Seigneur dans les autres meubles du blason: le livre,

Prélats au sacre des deux évêques

Vingt-cinq archevêques et évêques assistèrent au sacre des deux nouveaux évêques auxiliaires d'Ottawa, Mgr Paul-Emile Charbonneau et Joseph-Raymond Windle, le 18 janvier courant.
Ce sont:
Leurs Excellences Révérendissimes Nosseigneurs:
Sébastien Baggio, archevêque titulaire d'Éphèse et délégué apostolique au Canada; Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Église catholique au Canada; J.A. O'Sullivan, archevêque de Kingston; M.C. O'Neill, archevêque de Regina; A.J. Jordan, o.m.i., archevêque coadjuteur d'Edmonton et représentant de S.E. Mgr J.H. MacDonald, archevêque d'Edmonton; J.E. Limoges, archevêque-évêque de Mont-Laurier; F.P. Carroll, évêque de Calgary; J.F. Ryan, évêque de Hamilton; C.L. Nelligan, évêque titulaire de Fenice; Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe; Henri Belleau, o.m.i., vicaire apostolique de la Baie James; W.J. Smith, évêque de Pembroke; B.I. Webster, évêque de Peterborough; A.B. Levermann, évêque de Saint-Jean, N.B.; Percival Caza, évêque coadjuteur de Valleyfield; Maxime Tessier, évêque de Timmins; Emilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme; Louis Lévesque, évêque de Hearst; Aimé Décosse, évêque de Gravelbourg; F.V. Allen, évêque auxiliaire de Toronto; T.J. MacCarthy, évêque de St. Catharines, Ontario; Valérien Bélanger, évêque auxiliaire de Montréal; A. Carter, évêque de Sault-Ste-Marie; A. Ouellette, évêque auxiliaire de Mont-Laurier; G. Cabana, archevêque de Sherbrooke, représenté par Mgr J. Veilleux, v.g.; Charles-E. Parent, archevêque de Rimouski, représenté par M. l'abbé Louis-L. Binet; D.F. Pirock, archevêque de Winnipeg, représenté par Fr. A. O'Neill; Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspe, représenté par Mgr Paul Jocas, v.g.; J.L. Coudert, o.m.i.; vicaire apostolique de Whitehorse, représenté par le R.P. André Renaud, o.m.i.; R. Brodeur, évêque d'Alexandria, représenté par Mgr E. Macdonald, p.a.; G.L. Pelletier, évêque des Trois-Rivières, représenté par M. le chanoine D. Clément; Roméo Gagnon, évêque d'Edmonton, représenté par M. le chanoine René Martin; Albertus Martin, évêque de Nicolet, représenté par Mgr G. Dubuc, p.a.; G. Gérard-M. Coderre, évêque de Saint-Jean-de-Québec, représenté par Mgr Lucien Martin, p.a.; Albert Sanschagrin, o.m.i., administrateur à Amos, représenté par Mgr Gaston Duchemin, p.a.; et le Révérendissime Père Dom Pacôme Gaboury abbé de la Trappe d'Orba, et le Révérendissime Père Dom Odile Sylvain, o.s.b., abbé de Saint-Benoît-du-Lac, représentés par Dom Gérard Mercier, o.s.b.



CARNAVAL AU PARC ANGLESEA — Les jeunes savent bien rire de ce qui les entoure le plus; en l'occurrence, le dictionnaire Larousse, de la maison Beauchemin, fait l'objet d'une parodie fine et sans malice où l'on exhibe un "dictionnaire farouche" par la compagnie "Beaufin". Ce carnaval est l'un des 26 organisés par le Service de la récréation et des parcs au cours de l'hiver, et chacun occupera plus de 200 enfants enthousiastes. A l'intérieur du dictionnaire, on voit Maxime Sabourin, 7 ans, 37, rue Augusta, tandis que son frère Pierre, 5 ans, la tête recouverte d'un masque gigantesque, et Yvon Langlois, 6 ans, 24, rue Friel, déguisé en gorille, l'appuient dans sa campagne de propagande.

Le Service de la récréation et des parcs

Un organisme qui s'occupe du bien-être des jeunes

Par Léon BEDARD

Un organisme qui s'occupe du bien-être de plus de 800,000 jeunes, qui a opéré en 1960 avec un budget total de \$979,429, qui compte parmi ses activités une bonne douzaine de services et de facilités: tel est schématiquement le Service de la récréation et des parcs de la ville d'Ottawa.

Il suffit, pour apprécier la besogne abattue par ce service, de se reporter à son rapport de 1919, quand la ville a pour la première fois accepté de prendre la responsabilité des loisirs à Ottawa. Cette année-là, les activités d'hiver de la Commission des terrains de jeux d'Ottawa ont requis un budget de \$5,729,20, occupant un total de 179,650 enfants dans sept patinoires, et quatre glissoires. En 1960, les jeux d'hiver du Service ont engagé plus de 300,000 enfants, au moyen de patinoires, de carnivals, de joutes de hockey, d'écoles de ski, de ballon-balai et autres.

Historique
C'est en 1873 qu'il a été fait mention pour la première fois d'aménagement des terrains de jeux à Ottawa, alors que des volontaires surveillaient les jeux des enfants sur les places publiques et qu'on prélevait des fonds par souscriptions publiques pour acheter des jeux et du matériel.

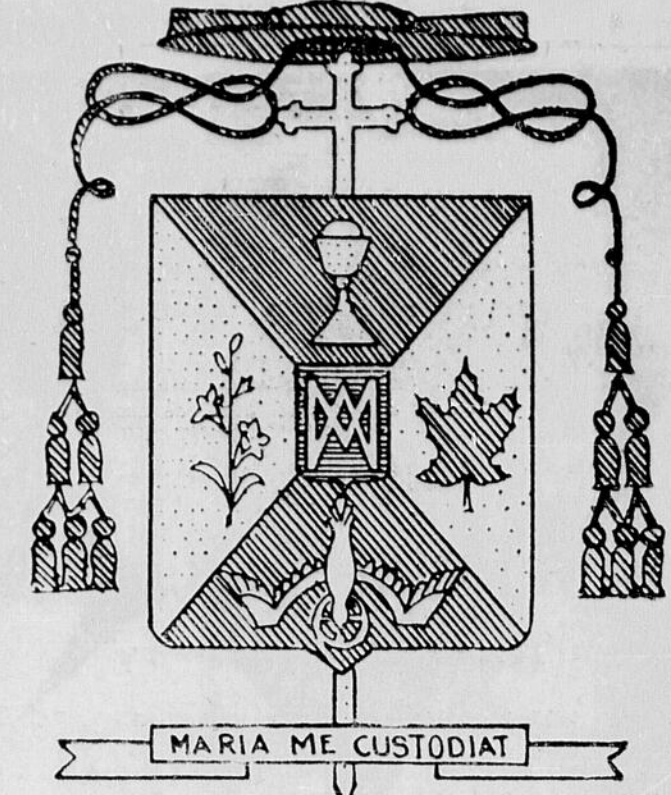
En mars 1911, le Conseil municipal adoptait une recommandation du Bureau des commissaires concernant la formation d'un comité spécial des terrains de jeux. Les premiers membres furent les échevins Masson, Lapointe, Grant, Julien et le commissaire Davidson.

Le 2 février 1913, au cours d'une réunion publique tenue à la bibliothèque Carnegie, une association désignée sous le nom de "Association des terrains de jeux d'Ottawa" fut constituée. L'assemblée décida d'adresser au Conseil municipal une requête en vue de l'utilisation des places Plouffe, Gladstone, Anglesea et Bingham comme terrains de jeux. Le Conseil municipal agréa cette requête et vota la somme de \$1,000 à l'Association au fin de transformer ces places en terrains de jeux convenablement surveillés et d'aider aussi le groupe à payer les frais d'une surveillance appropriée.

Enfin, en 1919, le Conseil municipal constitua la Commission des terrains de jeux d'Ottawa en tant que Service municipal complètement organisé, et cette Commission a existé jusqu'en 1927, alors que le Conseil municipal constitua le Comité des terrains de jeux d'Ottawa, composé exclusivement de membres du Conseil municipal.

Le Comité des terrains de jeux, comme son nom le donne à entendre, s'occupa des activités en plein air, mais à la suite de demandes d'activités intérieures surveillées, le Comité ouvrit en 1945 trois centres récréatifs intérieurs situés dans des écoles. Ces trois centres passeront de la compétence du département des terrains de jeux à celle de la Commission récréative d'Ottawa, nouvellement constituée, à compter du 1er juillet 1946.

Par une décision du Conseil municipal, la Commission récréative d'Ottawa et le Service des terrains de jeux d'Ottawa étaient unis, le 1er janvier 1952, pour constituer un seul service municipal connu sous le nom de Service de la récréation et des parcs. En 1956, le Service des parcs et des arbres cessait de faire partie du Service de la planification et des travaux pour devenir un par-



Les armoiries de S. Exc. Mgr J.-Raymond Windle

Armoiries de Son Excellence Révérendissime MONSEIGNEUR Joseph-Raymond WINDLE évêque titulaire d'Uzita, auxiliaire de S. Exc. Mgr l'Archevêque d'Ottawa

Description héraldique
Ecartelé en sautoir.
Au premier, de sinople, au calice d'or surmonté d'une hostie d'argent;
au deuxième, d'or à la tige de lis de sinople, feuillée du même, fleurie en triple et de deux bourgeons d'argent;
au troisième, d'or, à la feuille d'érable au naturel (mordoré); au quatrième, de sinople, à la colombe d'argent auréolée volant en pointes;
l'écu de Saint-Sulpice broché sur le tout, d'azur au monogramme marial d'argent.
Explication
La devise mariale et le monogramme de la Vierge expriment la dévotion du nouvel évêque à l'endroit de la Mère de Dieu, de même que la confiance qu'il lui porte au moment d'entrer dans la carrière épiscopale. Ce monogramme rappelle le Grand Séminaire de Montréal où Monseigneur Windle a poursuivi ses études théologiques et sa vie de diocèse d'Ottawa, dédié à l'Immaculée Conception.
Les autres éléments du blason expriment, chacun à sa façon, les antécédents du nouvel évêque et ses dispositions actuelles à la veille de son sacre: le calice surmonté de l'hostie symbolise à la fois le sacerdoce du Christ et même davantage, car l'épiscopat est la cime et la source du sacerdoce; ce calice rappelle la paroisse natale du nouvel évêque, le Très Précieux Sang de Calabogie; on peut y voir une discrète allusion à la

Acres acquitté en Cour suprême

"Le vendredi 13 janvier 1961 aura été un jour heureux pour vous", a dit en souriant l'honorable W. F. Spence à M. Ronald Acres en Cour suprême de l'Ontario, vendredi après-midi. On venait de terminer la lecture du verdict du jury, qui mettait fin à son procès sous l'accusation de tentative de meurtre.

Acquitté, M. Ronald Acres, 35 ans, 387 avenue Gladstone, appartement no 2, Ottawa, a recouvré sa liberté après 52 jours de détention.

M. Acres avait été accusé de tentative de meurtre par la Su-

Ajournement de la réunion sur la constitution

(PC) — La troisième d'une série de conférences fédérales-provinciales sur des amendements constitutionnels a été ajournée de bonne heure hier soir.

Après que la séance eut été ajournée à ce matin, 9h30, M. Fulton, ministre de la Justice dans le cabinet Diefenbaker, a déclaré aux journalistes qu'on avait réalisé certains progrès.

De son côté, M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse du Québec, représentant du premier ministre M. Lesage, a déclaré aux reporters que des progrès avaient été enregistrés mais qu'on ne pouvait pas s'attendre à parvenir à un document final au terme de cette réunion de deux jours. Il a ajouté: "Nous devons nous montrer plus réalistes que cela."

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Robichaud, a également convenu que des progrès avaient été réalisés.

Aventures d'un colis

L'honnêteté de plusieurs citoyens de la capitale, incluant des employés du ministère des Postes, a été mise à l'épreuve durant le temps des fêtes. Un colis qui contenait un cadeau de valeur sur lequel était déposé un billet de banque de \$5, fut envoyé à cinq personnes différentes avant de parvenir à son destinataire.

Le colis en question fut mis à la poste le 17 décembre, de Maniwaki, destiné à une demoiselle dont les initiales sont: D.R., domiciliée rue Georges, à Ottawa. Un employé temporaire du ministère des Postes s'est rendu à cette maison, mais personne du nom de D.R. n'y habitait.

Après avoir consulté le bottin téléphonique, le ministère a fait parvenir le colis à une personne du nom de D.R. qui habitait dans une autre rue de la capitale. Cette jeune fille en question venait de se marier, et habitait maintenant le canton de Gloucester.

En recevant le colis qui était adressé à son homonyme, elle s'est rendue compte qu'il ne lui était pas destiné. Elle ne connaissait personne de Maniwaki. Elle le retourna donc à son père. Ce dernier le remit entre les mains de M. Charles St-Germain, chef de la division de l'exploitation au ministère des Postes.

M. St-Germain s'adressa à l'expédition de M. Javak qui le nom apparaissait sur le colis, lui faisant part de la situation. La personne en question lui dit alors que sa petite fille du nom de D.R. habitait "x" rue Georges, mais qu'elle venait à peine d'y arriver, son nom n'étant donc pas dans l'annuaire téléphonique. Cette adresse ne concordait pas avec celle qui apparaissait sur le colis. Néanmoins, M. St-Germain se rendit à cette adresse le 11 janvier et trouva enfin à qui était destiné ce colis, la vraie Mlle D.R. Encore là, y avait-il erreur dans l'expédition de son nom sur le colis?

M. St-Germain a fait remarquer que c'est la première fois qu'un colis tombe entre de si nombreuses mains avant de parvenir finalement à son des-

Le chef de gauche au Laos veut entamer des pourparlers de paix

VIENTIANE, Laos (Reuters) — Le capitaine Kong Le, commandant de l'armée pro-communiste qui harcèle les troupes gouvernementales du Laos, aux prises avec une guerre civile, s'est dit prêt à entamer des pourparlers de paix avec le régime pro-occidental, à condition que le premier ministre actuel, le prince Boun Oum, démissionne.

En réponse à une question écrite qui lui a été soumise par un journaliste, le commandant rebelle s'est dit confiant d'écraser l'armée pro-occidentale du général Phoumi Nosavan. Il a toutefois donné l'assurance que sa victoire ne signifierait pas que le Laos serait doté d'un gouvernement d'inspiration communiste, parce que, dit-il, "la population s'y oppose". Le prince en question avait assumé la direction des affaires du pays le 9 août après le coup d'Etat dirigé par le capitaine Kong Le, qui avait renversé le gouvernement pro-occidental.

Le prince Souvanna "s'est enraciné" au Cambodge avant que Boun Oum assume les rennes du pouvoir, après que les troupes du général Phoumi eurent capturé Vientiane, la capitale administrative du Laos, le 16 décembre.

Le capitaine Kong Le a nié que des troupes de la Chine communiste et du Nord Vietnam lui aient prêté main-forte. Il a toutefois avoué que des techniciens vietnamiens étaient attachés à ses parachutistes. Il n'a cependant pas précisé leur nombre.

Chargée de cours en anatomie

Le Dr Elizabeth Hall, qui occupait jusqu'ici un poste d'instructeur au département d'anatomie à la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa, vient d'être promue chargée de cours au même département.



Le Dr Elizabeth HALL

Le Dr Hall apprendra récemment que sa candidature au doctorat en anatomie avait été acceptée par le Sénat académique de l'Université. Ce grade lui sera officiellement conféré lors de la collation printanière des grades en mai prochain.

Née à Peterborough, Ont., en 1930, Mlle Hall a fait ses études à Toronto, obtenant le diplôme en médecine de l'Université de l'endroit en 1954. Après avoir fait son internat à l'hôpital Western de Toronto, elle pratiqua la médecine durant un an à Minden, Ont., avant d'accepter un poste d'officier médical à Port Saunders, Terre-Neuve, pour le compte du ministère fédéral de la Santé.

Elle entreprenait ses études en vue du doctorat en anatomie à l'Université d'Ottawa en 1957, étant nommée instructeur en juillet 1959.

La signature retardée de quelques jours

La signature finale du contrat tripartite entre Ottawa, Toronto et Québec, pour la construction du futur pont interprovincial, n'aura pas lieu le 17 janvier, comme M. René Lévesque, ministre des Travaux publics du Québec, l'avait annoncé à notre journal il y a quelques jours, au rassemblement libéral.

Le député provincial de Hull, M. Oswald Parent, nous téléphone de Québec que la signature a été retardée de quelques jours.

Au bureau de M. David Walker, le ministre fédéral des Travaux publics, on nous confirme la chose, ajoutant que probablement l'Ontario signera le contrat le même jour chez M. Walker. On précise que le retard ne devrait être que de quelques jours.

Le contrat tripartite entre Ottawa, Toronto et Québec, pour la construction du futur pont interprovincial, n'aura pas lieu le 17 janvier, comme M. René Lévesque, ministre des Travaux publics du Québec, l'avait annoncé à notre journal il y a quelques jours, au rassemblement libéral.

Le député provincial de Hull, M. Oswald Parent, nous téléphone de Québec que la signature a été retardée de quelques jours.

Au bureau de M. David Walker, le ministre fédéral des Travaux publics, on nous confirme la chose, ajoutant que probablement l'Ontario signera le contrat le même jour chez M. Walker. On précise que le retard ne devrait être que de quelques jours.

Charles Lussier nommé agent du Québec à Paris

QUEBEC (PC) — Le ministre provincial du Commerce, M. André Rousseau, a annoncé hier la nomination de M. Charles A. Lussier, 40 ans, de Montréal, au poste d'agent du gouvernement provincial à Paris. La nomination entre en vigueur le 1er mars prochain.

M. Rousseau a déclaré que M. Lussier, ancien directeur de la Maison canadienne à Paris, retournera bientôt en France en vue de se mettre à la recherche d'un local adéquat pour abriter le bureau de l'agence.

Ce nouveau poste a été créé dans l'espoir de promouvoir la vente des produits québécois en France et également dans le but d'inciter les Européens à participer financièrement au développement industriel du Québec.

M. Rousseau a ajouté que d'autres nominations seront annoncées à une date ultérieure en vue de compléter le personnel de ce bureau.

Il a souligné également qu'on présentera un projet de loi au cours de la présente session, un projet de loi tendant à changer le titre "d'agent général".

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages du "Droit". — Tél.: CE. 6-7431

Rosette Renshaw présente les musiciens indiens

Il n'est pas si facile d'entendre de l'authentique musique des Indes, de celle qui n'a pas été commercialisée. Pour cela, il faut avoir recours à des musiciens compétents qui ont eu l'occasion de rencontrer les artistes indiens et de choisir avec discernement leurs oeuvres musicales.

Cette musique authentique, les auditeurs de Radio-Canada ont le plaisir de l'écouter au cours d'une série d'émissions qui passent au réseau français, le dimanche à 9 heures du soir, et à la chaîne FM, le lundi à 10 heures du soir, depuis le 1er janvier.

PROGNOSTICS

(Bureau météo d'Uplands)

PLUS FROID

MAXIMUM aujourd'hui 35

Sommaire: Nebulosity variable et possibilité de chutes de neige légères ce soir. Doux mais plus froid ce soir. Aperçu pour dimanche: légèrement ensoleillé; plus froid.



MARIAGE EN FEVRIER — M. et Mme Ovide Charette, d'Ottawa, sont heureux de faire part du mariage de leur fille, Marina, 17, à M. Pierre-L. Morel, b.a., lib., fils de M. et



Mme Louis Morel, de Hull. Le mariage sera célébré le samedi 11 février, à 10 heures, en l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa. Tous deux sont diplômés de l'Université d'Ottawa. (Photo de M. Morel, Batten) (Photo de Mlle Charette, Newton)



NOUVEAUX MARIÉS — Récemment, en l'église du Sacré-Coeur de Hull, l'abbé Marc-O. St-Jean, principal à l'école normale St-Joseph, a béni le mariage de Mlle Odette Groulx à M. Guy Girouard. La mariée est la fille de M. et Mme Julien Groulx, de Hull. Le marié est le fils de M. et Mme Henri Girouard, de Ste-Rose-de-Lima. (Photo Jacques Potvin)

LE PROBLEME DES PERSONNES AGEES A OTTAWA

Le Conseil du bien-être d'Ottawa, en collaboration avec le Conseil national des femmes juives, section d'Ottawa, invite le public de la ville à un déjeuner-causerie, qui sera offert, à midi et trente, le mardi 17 janvier au restaurant La Palma. Mme Jean Good, de Toronto, directrice générale administrative de la Société d'aide aux personnes âgées d'Ontario est la conférencière invitée.



MME JEAN GOOD, directrice de la Société d'aide aux personnes âgées d'Ontario, parlera à Ottawa, sous les auspices du Conseil du bien-être et du Conseil national des femmes juives, section d'Ottawa.

NOTRE FEUILLETON La roue tourne par Jean Mauclère. Reproduction autorisée par la Société des gens de lettres

Cependant, le jeune banquier se redressa bientôt dans son fauteuil, une sueur froide aux tempes; rapidement, il examina la situation. Il allait évidemment signaler aussitôt le vol à la police et promettre une prime considérable aux inspecteurs qui parviendraient à retrouver le coupable... et l'argent. Mais dans un port comme celui de Stockholm, il est à peu près impossible de mettre la main sur un fugitif, qui à dix occasions pour une, en soudoyant grassement quel que maître d'équipage, de se cacher à bord d'un cargo en partance; en deux heures au plus, il peut être hors des eaux territoriales, et la justice de ce pays se trouve impuissante à le saisir. Dès maintenant, Lisborg devait être hors d'atteinte, et pour un tel vol, qui n'est que l'importance, l'extradition n'est pas recommandable.

Carnet mondain

Hôtel du gouverneur. Leurs Excellences le gouverneur général et Madame Vanier ont reçu, jeudi après-midi, le président et les membres de l'Ordre souverain et militaire de Malte. Leurs Excellences ont reçu, jeudi après-midi, les délégués à la conférence des Associations pour la défense.

Corps diplomatique. L'ambassadeur de l'Iran et Mme Mahmood Esfandiari ont reçu à dîner à la résidence de l'ambassade en l'honneur de l'ambassadeur de Suisse et de Mme Victor Net.

Epouses des scientifiques. Le renommé peintre d'Ottawa A. Y. Jackson sera l'invité d'honneur à la prochaine réunion de l'Association des épouses des hommes de science, qui aura lieu à 8 h. 30, le lundi 16 janvier, sous la présidence de Mme R. D. Harrison, à la salle des conférences du Conseil national des recherches, promenade Sussex.

Congrès des médecins. Le Collège royal des médecins et chirurgiens tiendra ses assises du 19 au 21 janvier, au Château Laurier. En marge de cet événement, un comité d'accueil des épouses des médecins, sous la présidence de Mme M. Weil, de Montréal, organisera quelques réceptions mondaines pour les épouses des congressistes.

Dames de Ste-Anne. Les membres élus au conseil des Dames de Ste-Anne, de Lancaster, lors de leur dernière réunion sont: Mme James Dufresne, présidente honoraire; Mme Charles Nadeau, présidente; Mme Albert Valade, vice-présidente; Mme Alice Rose, 2e vice-présidente; Mme Lionel Bourdeau, trésorière; Mme Wilfrid St-Pierre, secrétaire.

Prochain mariage. Le député fédéral d'Ottawa-Ouest et Mme George McLaughlin ont annoncé le mariage de leur fille, Janet Elizabeth, à M. Michel James Galligan, fils du juge et de Mme T. M. J. Galligan, de Pembroke. La bénédiction nuptiale sera donnée à 2 h. 30, le 11 février, en l'église Ste-Thérèse, d'Ottawa.

Le poisson au salon national de l'agriculture

Le ministère des Pêcheries du Canada, en collaboration avec le service des pêcheries de la province de Québec, offrira au public du 9e Salon national de l'agriculture, des démonstrations culinaires sur l'art de mieux apprêter un meilleur poisson.

Les rhumatisants et arthritiques sont victimes d'exploitation

Les victimes du rhumatisme et de l'arthrite gagnent chaque année des millions de dollars en médicaments et objets inutiles, déclare le Dr Wallace J. Graham, professeur adjoint de médecine et directeur de la section d'arthrite à l'Université de Toronto.

Le Dr Graham déclare que le peu de connaissances que nous avons des causes et par conséquent du traitement de ces maladies, a provoqué l'apparition d'une succession de remèdes inutiles destinés aux victimes de l'arthrite dont l'ampleur n'a d'égalé dans aucune autre branche de la médecine. Toutefois, ajoute-t-il, la vérité se dévoile peu à peu dans les laboratoires de recherche et éliminera bientôt les individus peu scrupuleux qui s'enrichissent aux dépens des malheureux arthritiques en leur vendant de soi-disant "remèdes".

Le Dr Graham ajoute qu'un grand nombre de maîtres cherchent le soulagement à leurs maux en se tournant vers des pilules et remèdes bizarres parce qu'ils ne connaissent pas la vraie nature de leur maladie, ce qu'on en connaît et les résultats qu'on peut espérer des méthodes de traitement médicalement reconnues.

Roger Duhamel parlera à la Société d'étude et de conférences

M. Roger Duhamel, imprimeur de la reine, est le conférencier invité de la Société d'étude et de conférences, à sa prochaine réunion. Cette soirée culturelle est offerte aux membres de la Société et au public en général, à 8 h. 30, le soir du mercredi 18 janvier, au Ladies Café du Château Laurier.

Notes biographiques. Roger Duhamel, nommé l'an dernier Imprimeur de la reine, est un avocat et journaliste, né le 16 avril 1918. Il a fait ses études au collège Ste-Marie de Montréal et à l'Université de Montréal. Il est bachelier en arts et licencié en droit.

Autographe. Mme Lucien Arsenault, présidente de la Société d'étude et de conférences, suggère aux invités qui possèdent des livres et écrits de M. Duhamel, de les apporter à la conférence. L'écrivain-conférencier accepte d'autographier tous ces livres qui lui seront présentés.

Un bon changement après les fêtes

Le temps des repas en janvier devient monotone si on utilise sans arrêt les restants des fêtes. Le ménagère avisée s'efforcera de mettre de la variété durant ces jours et servira à sa famille et ses invités un repas entièrement différent de ceux qu'elle a servis pour Noël et le Jour de l'an.

Pour un repas léger et appétissant ou pour un goûter dans la soirée pourquoi n'essayez-vous pas ce sandwich au roti de bœuf et fromage à la crème "Blue Cheese". Ce bon changement vous plaira assurément.

S'il s'agit de compter les calories et compenser avec la nourriture riche des fêtes, le breuvage idéal est une bonne tasse de thé sans sucre et lait car il ne renferme aucune calorie. Pour rendre le thé encore plus rafraîchissant, servez-le avec un morceau de citron ou d'orange.

Sandwich au roti de bœuf et fromage à la crème "Blue Cheese" (pour six sandwichs) 12 tranches de pain de seigle (rye bread) Du beurre mou 1/2 tasse de fromage à la crème "Blue Cheese" à la température de la pièce.

Patates "chips". Etendez le beurre généreusement sur le pain. Mélangez le bien le "Blue Cheese" et le fromage à la crème. Répandez ce mélange de fromage sur six tranches de pain beurrés et placez par-dessus les tranches de roti de bœuf. Garnissez le tout de marinades et de patates "chips".

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages du "Droit". — Tel.: CE. 6-7421



Évitez la monotonie en servant un repas entièrement différent des riches festins offerts à l'occasion des fêtes. Rien de tel qu'un bon sandwich, quelques hors-d'œuvre, des flocons de pommes de terre couronnés d'une bonne tasse de thé.

Ne blâmez pas le patron! COMMENT POURRAIT-IL SAVOIR que vos yeux ne sont pas aussi bons qu'ils devraient l'être? Venez nous voir et nous vous mentionnerons les noms d'oculistes (médecins) que vous pourrez consulter facilement. GEO. H. NELMS OPTICIENS D'ORDONNANCES 87, Sparks—CE. 3-1132 183, Metcalfe—CE. 2-7470



MARIÉS RÉCEMMENT en l'église du Très-Saint-Rédempteur de Hull, M. et Mme Jacques Dupuis sont photographiés alors qu'ils coupent le traditionnel gâteau de noces, au cours de la réception qui a suivi la cérémonie religieuse. La mariée, Claudette Meloche, est la fille de M. et Mme Eugène Meloche, de Hull. Le marié est le fils de M. et Mme Raoul Dupuis, de Hull également. (Photo Jacques Potvin)

ANNIVERSAIRES CHEZ LES RR. SS. GRISES DE PEMBROKE

PEMBROKE (DNC) — Six vie religieuse. Cinq ont fête religieuses des RR. SS. Grises leur soixantième anniversaire, de l'Immaculée-Conception, à tandis qu'une marquée son jubilé. Une messe d'action de grâce a été célébrée par S. E. Mer W. Smith, évêque de Pembroke, en la chapelle de la communauté.

Semaine nationale de santé du 12 au 18 mars

L'une des plus importantes campagnes annuelles de publicité au Canada prendra place durant la semaine du 12 au 18 mars. Cet événement est la 17e Semaine nationale de santé, célébrée sous les auspices de la Ligue canadienne de santé. Elle a pour but de tenir les Canadiens au courant des progrès réalisés par la médecine dans les domaines de la prévention et du traitement de la maladie et de mettre en lumière les moyens par lesquels chacun peut utiliser ces progrès pour rester en bonne santé.

ASEPTA LIBERE, EMBELLIT. Donnée de l'œsophage au teint. Agreable au goût. FAXATIVE-PURGATIVE.

HOLT RENFREW Les premiers Fourreurs du Canada depuis 1837. L'étiquette H.R. aux Fourrures signifie la Qualité supérieure, la correction du Style et la Satisfaction durable. HOLT RENFREW... 182, rue Queen

LE BEAVER CLUB Une salle à manger de grande distinction, dans le célèbre hôtel Reine Elizabeth de Montréal. L'HÔTEL REINE ELIZABETH À MONTRÉAL. Choix de chambres ordinaires ou de chambres-salons. Chambre pour 1 pers. à partir de \$9.00. Chambre pour 2 pers. à partir de \$13.00. RADIO ET TV DANS CHAQUE CHAMBRE. RESTAURANTS ET SALONS. Du "Café" à la "Salle Bonaventure" — un choix complet de repas à tous les prix.



L'EXPOSITION D'ART MEXICAIN attire une foule nombreuse à la Galerie nationale. En plus d'admirer les toiles des grands maîtres de ce pays on peut y voir des objets d'art

AU CAPITOL MARDI

Le plus jeune artiste que la Russie nous ait envoyé

L'éminent pianiste Dimitri Bashkirov est le plus jeune artiste que la Russie ait envoyé en Amérique sous le régime des échanges culturels.

Tout jeune qu'il soit, Dimitri Bashkirov a des idées arrêtées sur le rôle de l'interprète qui, à son dire, est motivé le plus fidèlement possible la pensée et les sentiments qui animaient le compositeur au moment de la création de l'œuvre.

Pour arriver à cette fin, certains artistes s'attachent exclusivement aux œuvres d'un seul compositeur; ils deviennent des spécialistes. Chose à remarquer, soit dit en passant, les spécialistes semblent ne se vouer qu'à trois compositeurs: Bach, Beethoven et Chopin, comme si les autres grands maîtres ne méritaient pas cet honneur.

Bashkirov rejette ce procédé qui, selon lui, dessine un mur entre l'interprète et la musique prise dans son ensemble. Il maintient que pour rendre justice à un compositeur l'artiste doit étudier, fouiller et tâcher de faire siennes les œuvres de tous les autres. En d'autres mots, il sera un meilleur interprète de Beethoven s'il a bien senti l'âme de Bach; il rendra mieux les œuvres tourmentées de Berlioz s'il a bien compris Haendel et Mozart.

Mais Guy Dufresne a fait plus que brosser un tableau historique. Il a donné à chacun de ses personnages une vie propre, un caractère particulier. A travers les témoignages, c'est toute la vie de la colonie qui nous apparaît ainsi que les drames propres à chaque colon, à chaque indien et aux deux juges mêlés à cette histoire.

Ce "Théâtre du dimanche" sera réalisé par Jean Dumas. Décors: Léo Jacques; costumes: Soizange Legendre; à la direction technique: Noël Lecluyse.

AU MUSÉE LUNDI

"Les sorcières de Salem"

La Société du film d'Ottawa présentera, dans le cadre, de sa deuxième série de films, lundi soir, à 8 heures 30, au Musée national, un film de Raymond Boudier, dirigé par Raymond Rouleau, "Les Sorcières de Salem".

Le film, scénario de Jean Paul Sartre, tire de la pièce d'Arthur Miller, met en vedette Yves Montand, Simone Signoret, Mylene Demongeot. La photographie est de Jean Renoir.

Ce programme qui réjouira tous les fervents du ski sera vu au petit écran du lundi au vendredi immédiatement avant le long métrage d'après-midi.

Le dimanche après-midi, à 4 heures: vous avez réussi à convaincre les enfants de prendre l'air et vous êtes glissés dans vos pantouffles. C'est le moment rêvé, depuis six jours. A votre place, Pierre Nadeau a fureté dans sa discothèque, d'un geste nonchalant. Ce disque-là? Pourquoi pas? Un jazz "cool" vous caresse l'ouïe: la trompette de Miles Davis ou le sax tenor de Jimmy Giuffrè ou, peut-être, le Modern Jazz Quartet. Une chanson française? Pourquoi résister au plaisir d'entendre Catherine Sauvage, Simone Langlois, Juliette Gréco ou Yves Montand.

Et si vous avez l'âme nostalgique, une sonatine de Mozart, une mélodie de Fauré ou une suite de Bach vous emplira d'une joie sereine.

- Presto Allegro "Romeo et Juliette" (les adieux) Prokofieff (Extrait de la "Suite pour piano") "Six visions fugitives" Prokofieff "Sonate No. 4 en do mineur, Opus 29" Prokofieff Allegro molto sostenuto Andante assai "Sonate en Fa mineur, Opus 5" Brahms Allegro maestoso Andante espressivo Intermezzo. Renvoi rétrospectif. Finale.

A la télévision Jean Deslauriers dirigera "Concert" dimanche à 3 h.

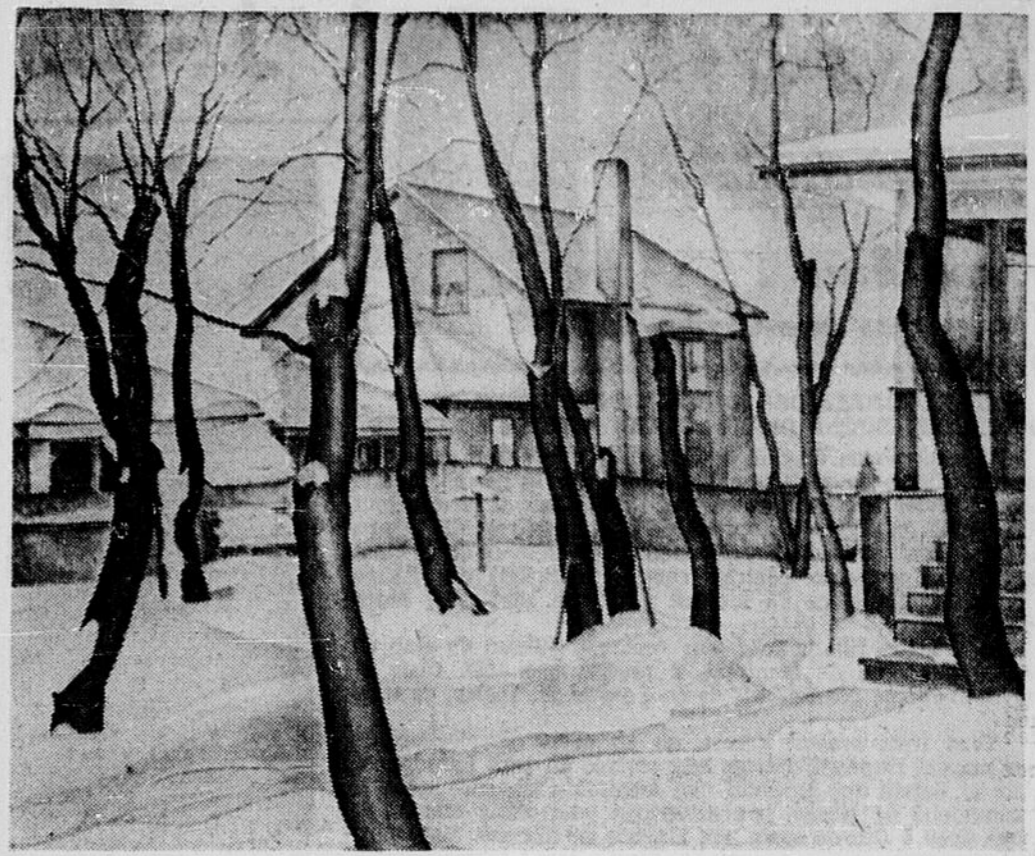
Jean Deslauriers dirigera l'orchestre de l'émission "Concert", au réseau français de télévision, le dimanche 15 janvier à 3 heures de l'après-midi. Il présentera l'ouverture de l'opéra la "Chauvesouris" de Johann Strauss; "Chans d'Auvergne", de Joseph Canteloube; la "Danse des heures", ballet de l'opéra "La Gioconda", de Ponchielli; "Hercule et Omphale", poème symphonique de Claude Chaminade; et des extraits de l'opéra "Cinq ans de Rimsky-Korsakov".

AU MORNING MUSIC CLUB

Le "Quartetto Italiano" à Ottawa le 23 janvier

Le prochain concert du Morning Music Club se tiendra au Giebe le lundi 23 janvier à 8 h. 30 et présentera l'excellent et réputé quatuor à cordes "Quartetto" d'Italie. Font partie de cet ensemble: Paolo Borciani, violon, Elisa Pegrefi, violon, Piero Farulli, alto et Franco Rossi, violoncelle.

Ce sera la sixième tournée américaine du célèbre ensemble qui a fait salle comble partout et domine en tout, en Amérique, plus de 300 concerts. Le "New York Times" le classe parmi les meilleurs de ce genre. Au programme du "Quartetto Italiano", on entendra des œuvres de Ghedini, Haydn et Brahms. L'ensemble sera le seul du genre à visiter la capitale cette saison.



A LA GALERIE on peut voir, à l'exposition permanente, des tableaux merveilleux représentant des scènes de différentes saisons. Pour l'hiver, la Galerie possède, entre autres, l'œuvre "Doc Snider's House" signée Fitzgerald.

La Comédie Française vient jouer "Tartuffe" de Molière

La Comédie-Française viendra à Ottawa. Le 13 février prochain, au théâtre Capitol, l'illustre compagnie présentera une des plus belles œuvres de Molière, "La Tartuffe", avec une distribution comme on ne parvient pas toujours à en assembler, même à Paris.

La qualité du spectacle qu'on verra, inutile de le dire, est sans égal. Les décors conçus spécialement pour cette tournée au Canada seront les mêmes à Ottawa qu'à Montréal.



Louis SEIGNER

Les noms des interprètes de cette œuvre magnifique se lisent comme un palmarès du théâtre français. Mentionnons pour l'instant Louis Seigner, Jacques Charon, Annie Ducaux, Micheline Boudet, Lise Delamar, Georges Descrières et François Chammaette, pour ne nommer que quelques vedettes de ce spectacle mis en scène par Louis Seigner.

La Comédie-Française en sera à sa deuxième tournée au Canada. Cette tournée débutera d'abord à Montréal, puis elle se poursuivra à Ottawa et à Québec. C'est grâce à la collaboration de France-Film, de Canadian Concerts and Artists et des Concerts Capitale que "les gens de la maison de Molière" se transporteront à Ottawa où la population de la capitale, de Hull et des environs voudra lui faire un accueil digne de la plus illustre troupe de théâtre du monde.

La pièce aura été présentée quelques jours avant. La vaste scène du Capitol se prête admirablement bien à un spectacle aussi impressionnant et ceux qui iront entendre "La Tartuffe" assisteront à une soirée comme seuls les heureux visiteurs de Paris peuvent s'en payer une.

Les Concerts Capitale ont présenté des spectacles de grande qualité à la population de la région la saison dernière. On se souvient de la venue du Théâtre du Vieux Colombyer dans "L'Otage" et "Le Misanthrope", du théâtre Hébertot avec "Procès à Jésus" et du concert du grand artiste canadien-français Richard Verreault. Avec la Comédie-Française, les Concerts Capitale maintiennent donc leur politique de présenter au public de la région les meilleurs spectacles français qui sont donnés ailleurs au Canada. Ottawa n'est plus une ville isolée dans ce domaine et la venue de la Comédie-Française n'est que

"Images au Canada"

"Le temps des hommes" avec Letondal et Doal

Les responsables de l'émission radiophonique "Images au Canada" proposent aux auditeurs du réseau français de Radio-Canada, à compter du dimanche 15 janvier à 2h. 30 de l'après-midi, une courte série de six demi-heures sur les auteurs canadiens.

Le 15 janvier, Lucienne Letondal et Jan Doal liront des extraits du roman d'André Langvin "Le Temps des hommes". Ces pages seront commentées par Michel Schendel.



Carnaval de Québec

26 JAN. au 14 FEV.

- AMBIANCE CARNAVALESQUE MONUMENTS DE NEIGE ET DE GLACE DANSES POPULAIRES BALS TRAVESTIS MASCARADES BALS ET SOIREE FEU D'ARTIFICE PATINAGE SKI CURLING COURSES DE CHIENS COURSES EN CANOTS COURSES EN RAQUETTES GRAND TOURNOI DE HOCKEY PEE WEE GRANDS DEFILES ETC., ETC. Quelque chose au programme tous les jours. APPORTEZ VOTRE CAMERA Pour dépliant illustré et programme complet, écrivez à: CARNAVAL de QUEBEC Case Postale 7 QUEBEC 4

Une enquête royale sur les débits de boissons enivrantes aux sauvages

Historien autant que dramaturge, Guy Dufresne s'est, une fois de plus, inspiré de faits et de personnages historiques pour écrire sa dernière pièce intitulée "Les traitants".

Cette œuvre nous sera présentée le dimanche 15 janvier.

Un seul décor et pas d'intrigue. Dire d'une pièce qu'elle n'a qu'un seul décor et pas d'intrigue peut sembler à première vue, péjoratif. On aura vite compris qu'il faut entendre, il y a dans "Les traitants" un véritable "suspense" et des rebondissement de situation qui ne manqueront point de tenir en haleine les téléspectateurs tout au long de cette heure télévisée.

Guy Dufresne a situé son action dans la grande pièce du bois de Pierre de Saint-Quentin Moral, juge du Cap-de-la-Madeleine, au début de la colonie. L'histoire à laquelle il nous sera donné d'assister est un procès. Quel est le délit et quelle en est la cause? Le huisserie nous le dit dès les premiers mots:—Significations, par les présentes, au sieur de Saint-Quentin d'instituer ceans une enquête royale touchant le débit de boissons enivrantes aux sauvages dans les lieux et vicieux des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine, tel que requis par le Père Gabriel Duillettes...

Que soit interrogé, au su et au vu de chacun, toute personne, d'origine française ou de race indigène, impliquée dans ledit trafic, à titre d'outrageant ou d'outragé, tel que requis par le dit Père Gabriel Duillettes...

Promuegué à Québec, en la foirerie de la Saint-Fabien-et-Sébastien, Alexandre de Prouille, marquis de Tracy, vice-roy.

L'ORPHEUS SOCIETY Auditions libres POUR "LI' ABNER" A L'ORPHEUS HOUSE, 17, AVE FAIRMONT Rôles principaux — les 18 et 19 janvier Chœurs — Le 23 janvier à 8 heures du soir

MARDI 8 h. 30 AU CAPITOL 3e Concert Tremblay DIMITRI BASHKIROV PIANISTE PROGRAMME SCHUBERT: Fantaisie en Do maj, Prokofieff: Romeo et Juliette—Six Visions Fugitives—Sonate No. 4, en Do mineur. BRAHMS: Sonate en Fa mineur. Le bureau OUVERE à 11 h. a.m. lundi et mardi il fermera à 6h. lundi, et à 9h. p.m. mardi. DISPONIBILITES Il reste quelques fauteuils d'orchestre à \$3.50 et de balcon à \$1.50 et \$2.00. Pour les retenir, TEL. PA. 9-1121 Les abonnés sont priés de prendre leurs billets lundi. Le versement est facultatif.

BINGO Lundi 8.15 p.m. 15 parties \$ 5.00 5 parties \$10.00 Partie "Jackpot" \$225.00 au 881, ave Broadview, Ottawa

Ann's Heggveit à la télévision La reine canadienne du ski, Anne Heggveit, débute sa propre télémission au poste CBOT, lundi, à 12 h. 25 de l'après-midi. Ce programme qui réjouira tous les fervents du ski sera vu au petit écran du lundi au vendredi immédiatement avant le long métrage d'après-midi.

"Chez moi" à 4 heures le dimanche

Un moment de détente, une halte en douceur, une émission "cool" avec un air de Pareda: "Chez moi", c'est Pierre Nadeau qui vous y invite!

Le dimanche après-midi, à 4 heures: vous avez réussi à convaincre les enfants de prendre l'air et vous êtes glissés dans vos pantouffles. C'est le moment rêvé, depuis six jours. A votre place, Pierre Nadeau a fureté dans sa discothèque, d'un geste nonchalant. Ce disque-là? Pourquoi pas? Un jazz "cool" vous caresse l'ouïe: la trompette de Miles Davis ou le sax tenor de Jimmy Giuffrè ou, peut-être, le Modern Jazz Quartet. Une chanson française? Pourquoi résister au plaisir d'entendre Catherine Sauvage, Simone Langlois, Juliette Gréco ou Yves Montand.

The Treble Clef vous offre UNE SOIREE DE DUOS AVEC LA GUITARE ESPAGNOLE SALLY TERRI SOPRANO

LAURINDO ALMEIDA LE GUITARISTE LE PLUS ACCOMPLI AU MONDE Mercredi, 8 février 8.30 p.m. Auditorium du Giebe Collegiate Institute

LAURINDO ALMEIDA LE GUITARISTE LE PLUS ACCOMPLI AU MONDE Mercredi, 8 février 8.30 p.m. Auditorium du Giebe Collegiate Institute

Smorgasbord BUFFET 114 WAGON

VISITES GUIDEES ET CAUSERIES OFFERTES PAR LA GALERIE NATIONALE DU CANADA POUR LE MOIS DE JANVIER 1961

Les mardis soir de 8 h. 30 à 9 h. 30 — L'art mexicain Tout groupe intéressé à une série de causeries sur un aspect particulier des collections devra appeler les Services éducatifs de la Galerie nationale — 9-6-6451

VOYAGES

- 1 - LES ANCIENS NORMALIENS En bateau: 28 juin-5 sept \$1097.00 TOUT COMPRIS 12 pays - 70 jours Hollande, Belgique, Suisse, Allemagne, Italie, le Vatican, San-Marino, Monaco, France, Espagne, Andorre, Angleterre. Pour tous renseignements, s'adresser à: G. BELLEFLEUR, 3973 Montana, Montréal - LA. 3-2563
- 2 - En TERRE-SAINTE avec les CHEVALIERS DU SE-SEPULCRE En avion: 26 mars - 14 avril \$998.00 TOUT COMPRIS Lisbonne, Fatima, Rome, Vatican, le Caire, la Terre-Sainte (Liban, Syrie, Israël, Jordanie), Paris.

CARL SANDBURG écrit toujours malgré les 83 ans qu'il vient de célébrer à Hollywood. Sandburg dit qu'il mourra à 88 ou à 99 ans puisque ses arrière-grands-parents sont morts à des âges dont les deux chiffres étaient similaires. Pour célébrer sa fête, comme à l'habitude, Sandburg a écrit à sa table de travail de son studio à Hollywood.

DIABÉTIQUES

Assemblée de la succursale d'Ottawa le jeudi 19 janvier, à 8 p.m. EN LA SALLE DES CONFERENCES DU MUSÉE NATIONAL angle des rues McLeod et Metcalfe • Conférencier: Dr William T. W. Clarke, F.R.C.P. (C), de Toronto • Film traitant des soins que requiert un diabétique • Tous sont bienvenus — Entrée libre Prix de présence Annonce commanditée par INDEPENDANT COAL & LUMBER CO. LTD.

LUNDI le 16 JANVIER

SUR LE COUP DE 8 HEURES AU COLISEE Soirée monstre du CLUB LIONS Entrée: \$1.25 Cartes supplémentaires: 25¢ AMPLEMENT DE PLACE POUR TOUT LE MONDE

LE CONTROLE EST MAINTENANT OUVERT Commandes postales acceptées THE TREBLE CLEF, dept A, 104, rue Bank, Ottawa. Ci-inclus un chèque mandat-poste au montant de \$ pour défrayer le coût des billets au spectacle TERRI et ALMEIDA. Veuillez, s.v.p., inclure une enveloppe affranchie à votre nom. NOM ADRESSE VILLE PROV. TEL.

... et le spectacle continue... par Jean-Charles DAOUST



LES DESTINEES DES ROUGH RIDERS DEMEURENT ENTRE LES MAINS DE MM. CLAIR, SMYTH ET TERLEP

Les directeurs du club de football d'Ottawa sont enchantés du magnifique travail accompli en 1960 par le gérant général George Terlep, l'instructeur en chef Frank Clair et l'instructeur Bill Smyth...

M. O'Brien, fils du fondateur Ambrose O'Brien du club de hockey Canadien de Montréal, a précisé que MM. Clair et Smyth ont signé des contrats de cinq ans et M. Terlep, de trois ans.

Tous trois avaient encore un an avant l'expiration de leur mandat respectif. Depuis leur arrivée au parc Lansdowne, Clair et Smyth ont accompli "un admirable travail," selon le communiqué de presse...

PERCY ROCHON du 196, rue Maisonneuve, Hull, employé comme coureur de plomb à nos ateliers, dont on trouvera l'histoire peu banale au sujet du "vendredi le treize," est le plus jeune des neuf enfants du regretté Edouard Rochon...

QUAND L'ANIMATEUR DU TROPHEE JULIEN ECOUTE LA VOIX DES MUSES

Nous recevons du dynamique animateur du trophée Gil-O. Julien, rédacteur de "La Vigie" et vétérinaire de quarante ans d'organisation sportive, civique et patriotique...

LE SYMBOLE DU TEMPS

- Prenez le temps de penser; C'est une source de puissance; Prenez le temps de jouer; C'est le secret de l'éternelle jeunesse; Prenez le temps de lire; C'est une fontaine de sagesse; Prenez le temps d'aimer et d'être aimé; C'est un privilège divin; Prenez le temps de vous faire des amis; C'est le chemin du bonheur; Prenez le temps de rire; C'est la musique de l'âme; Prenez le temps de donner; Le jour est trop court pour être égoïste; Prenez le temps de travailler; C'est le prix du succès.

Le prince De Troie

Les carnivals d'hiver de Maniwaki, Mont Laurier et Sainte-Agathe des Monts comptent sur la visite d'Enée Bordeleau et de ses collègues du trophée Julien. Du 20 janvier au 14 février, à Sainte-Agathe, la reine du Carnaval et le maire Jean-B. Lafrenière les attendent surtout pour les deux "fêtes de nuit"...

Les Peepees de l'URSUS joueront-ils à l'Auditorium?

Le service de presse de l'ambassade de l'Union des républiques socialistes soviétiques n'a pas encore de confirmation officielle sur la visite d'une équipe de jeunes Russes à Québec, à l'occasion du tournoi international "peepee" de hockey du 4 au 11 février au Colisée, pendant le carnaval d'hiver.

"Une partie du genre entre Ottawa et l'URSUS serait la planche de salut du jeune midget à l'Auditorium, explique M. Tremblay. Les 36 autres équipes du Bercéau sont commanditées le samedi par M. Robert Campeau, mais les quatre clubs de joueurs âgés de seize ans et moins nous coûtent \$125 par soir à l'Auditorium. Les recettes sont de \$16 ou à peu près. La saison coûtera quelque \$2,000. Nous sommes à la recherche de revenus ou d'une formule pour doré la caisse. Jeudi soir, le commissaire Lloyd Francis a promis son appui. La présence du jeune Gordie Hamilton, qui se rétablit de son accident, a soulevé l'enthousiasme des autres joueurs, instructeurs, parents et amis. Les éclaircisseurs de la Nationale ne manquent pas nos parties mais nous ne recevons pas un dollar des professionnels. En présentant une joute Canada-Russie, nous pourrions boucler notre budget midget."

LE DERBY INTERNATIONAL d'attelage de chiens, en fin de semaine, réunit la fine fleur des amateurs de ce beau sport d'hiver à Pointe-Gatineau sous la présidence de M. André Boisvert et les auspices de la Chambre de commerce des jeunes.

Le président Allie, le maire Joly, les députés Caron et Parent président que cette course annuelle donnera lieu à un carnaval d'hiver dès 1962. La brasserie Molson présentera une bourse de \$300 dimanche soir, à l'hôtel de ville, au vainqueur du derby... chez les jeunes filles, le ballon-balai connaît beaucoup de vogue... les "Bears" de Gatineau et les Belles de Buckingham, qui ont annulé 1-1 à l'aréna de Buckingham, doivent se reprendre sous peu... la blonde Anne Heggtveit, qui continue de remporter tous les honneurs athlétiques, inaugurera sa propre série de télémissions sportive de midi 25 à compter de lundi prochain à CBOT, immédiatement après le téléjournal de Radio-Canada... la reine du ski hille aussi au golf et au tennis... GENE WARD, chroniqueur sportif de New York, hésite entre Floyd Patterson, qui a fait mentir le dicton en reprenant un championnat mondial des boxeurs poids lourds, le vétérinaire frappeur Ted Williams, le golfeur Arnold Palmer et le vieil arrière-quart Norman Brocklin des Eagles, champions de la NFL, comme lauréat professionnel de 1960... il s'agit de la consultation annuelle faite par Ray et Alan Hickok de Rochester pour le trophée à la mémoire de leur père S. Rae Hickok, soit une ceinture en or et bijoux d'une valeur de \$10,000... le trophée Gil-O. Julien est maintenant évalué à \$5,000 à cause de la sculpture par Roland Beauchamp... les Chevaliers de Colomb ont à l'honneur en fin de semaine à Ottawa... le Conseil Champlain fait les choses en grand dimanche sous la présidence du grand chevalier Ralph Brunet... Orval Tessier, lauréat Julien de 1957, évoluera avec le Frontenac de Kingston demain à l'aréna de Hull, après trois mois avec les Bruins... Gilles Tremblay, lauréat de 1960, fait de l'excellente besogne avec le Canadien de Montréal... Rhéal Chèvrefils, lauréat de 1952, doit jouer dans l'Ouest... Gilles Archambault, lauréat de 1959, se propose de suivre un cours d'hiver au gymnase du professeur Claude Bergeron à Wrightville... Viger (Fritz) Gendron de Bourget, étoile du club Saint-Antoine, n'a pas digéré la pilule de 85 que les Braves de Hull ont fait avaler au club senior d'Ottawa!

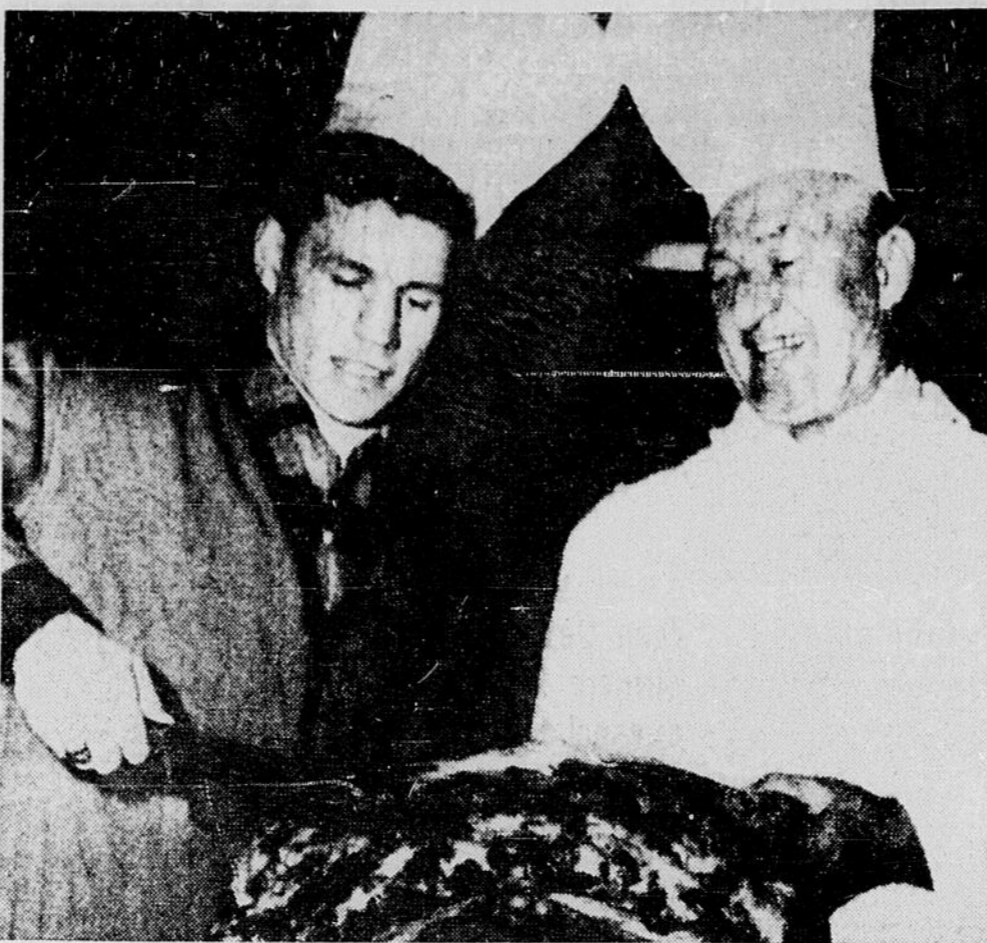
NOS CONDOLEANCES à l'une des plus belles familles de la région qui vient de conduire à son dernier repos le regretté Antonio Patry, fils du fabuleux Jules Patry.

ARGENT DISPONIBLE!

En première ou deuxième hypothèque OTTAWA - HULL - EASTVIEW Appelez FERNAND DION, gérant, service des hypothèques

Roméo Pigeon et Lavoie Ltée SOIR: PR. 1-6010

J.-C. Tremblay prêt pour la Nationale



Il EST PRET - Terry Downes, champion poids moyen de l'Angleterre, se coupe un morceau d'un rôti de boeuf tout en attendant son combat de ce soir contre Paul Pender. Il coupe la viande sous l'observation du chef Louis Turco, de l'hôtel Somerset. Downes affrontera donc Pender, ce soir dans un combat de 12 rounds.

Le Royal défait Sudbury, 4-3 sans Plante; Kingston à Hull, dimanche

Tout indique que Jean-Claude Tremblay ne sera pas avec les Canadiens de Hull-Ottawa pour leur joute de dimanche après-midi à l'aréna de Hull contre le Frontenac de Kingston. Les blessures qu'il a subies lors de la défense des grands Canadiens de la Ligue nationale le ne semblent pas vouloir guérir et Tremblay, qui a participé à la joute de jeudi soir, participera aux deux de la fin de semaine, contre les Bruins de Boston à Montréal ce soir et contre les Red Wings dimanche soir à Detroit.

Ceci laissera donc le joueur-instructeur Glen Skov avec seulement deux joueurs de défense en bonne condition physique. Jean Gauthier, qui a participé à quelques joutes des grands Canadiens dans la Nationale, a été blessé lors de son séjour sous la grande tente et il prend du temps à guérir. Ceci ne laisse donc que Al McNeil et Georges Bouchard.

Skov a déclaré qu'il rappellerait Barclay Plager des Petes de Peterborough de la Ligue junior "A" de l'Ontario. Entre temps, la venue du Kingston suscite beaucoup d'intérêt. Elle marquera la première visite cette saison à l'aréna de Hull de Orval Tessier, le prolifique compteur de la saison dernière qui a établi un record professionnel avec 126 points, dont 59 buts.

Tessier vient d'être envoyé au Frontenac par la direction des Bruins de Boston et il agrava également comme assistant-coach. La joute de dimanche débute à 2 h. 30 précises. SUDBURY, Ont. (PC) - Jacques Plante n'a pu garder les filets du Royal de la ligue professionnelle de l'Est hier soir, contre les Wolves de Sudbury, parce qu'il n'avait pas son équipement. Plante, cinq fois gagnant du trophée Vézina avec les Canadiens de Montréal, dans la ligue Nationale, a demandé à jouer pour le Royal après qu'une blessure à une jambe l'eut tenu au rancart pendant plus d'un mois. Il devait jouer sa première partie hier soir, mais son équipement avait été

Séguin et Monreuil sont à l'honneur Serge Séguin et Jean Monreuil ont tous les deux réussi le tour du chapeau, en plus de récolter chacun trois assists, et ils ont mené l'attaque du St-Jean-Baptiste qui a défait le club des pompiers-policiers d'Eastview par un compte de 12-1 dans une joute de ballon-balai de la Ligue senior d'Eastview. Le meilleur compteur des gagnants a cependant été Paul Tessier qui a compté à quatre reprises. Joffre Schryver et Roger Demers ont été les autres compteurs des gagnants tandis que Art Bélair a évité le blanchissage aux perdants. L'ouverture officielle de la ligue doit avoir lieu demain après-midi à 3 h. au parc Nault alors que son honneur le maire Oscar Perrier d'Eastview fera la mise au jeu. Tous les clubs sont à l'oeuvre.

Gatineau et Buckingham annulent 1-1

A l'aréna de Buckingham, l'équipe féminine de ballon-balai de Gatineau, les Bears, a annulé 1-1 avec une constelation féminine de l'endroit dans un match hors concours. Betty Nobert a réussi le but des Bears du capitaine Claire Monreuil sur une passe de Nicole Tremblay. Denise Goulet a marqué le but des jeunes filles de Buckingham.

Montebello occupe la première place

ST-ANDRE-AVELLIN (DNC) - L'équipe Montebello occupe la première position de la Ligue Petite Nation, section du Québec, avec une avance de trois points sur le Papineauville. Le Montebello n'a pas encore connu la défaite en six parties régulières. Le Papineauville a également disputé six parties. Le St-André-Avellin occupe le deuxième rang avec sept points en cinq joutes; les autres clubs sont le Plaisance, quatre points en cinq joutes; le Fassett, trois points en six joutes; le Thurso, un point en cinq parties, et le Chénéville, qui n'a pas encore connu la victoire en trois joutes.

Victoire pour le St-Eugène

MONT-LAURIER, Qué. (DNC) - L'équipe de l'école St-Eugène a déclassé le club de l'école d'Agriculture au compte de 7 à 4. C'était la première joute des activités interscolaires disputée cette saison.

Une marche de 32 milles la nuit

Cinq membres du club des Raquetteurs Les Amis Choisis marcheront de Hull à Thurso dans la nuit de samedi-dimanche et ils assisteront au carnaval des raquetteurs qui doit avoir lieu demain à Thurso.

Joute nulle entre Wendover et Alfred

WENDOVER (DNC) - Wendover et Alfred ont annulé au compte de 2-2 vendredi soir dans une joute régulière de la Ligue de la Petite Nation, section ontarienne, disputée à l'aréna de Rockland. La prochaine partie de la ligue aura lieu au même endroit dimanche soir à 8 h. 30 entre Orléans et Wendover.

Joute nulle entre Wendover et Alfred

Simon Potvin et Guy Lacasse ont compté pour Wendover dans la première période tandis qu'Yvon Chamailard et le compte pour Alfred dans la période médiane. Un but de Gaston Marcotte, au milieu de la dernière période, a permis au club d'Alfred d'annuler.

Victoires pour Toronto et Laval

TORONTO (PC) - Les Blues de l'Université de Toronto ont porté hier soir à quatre leur série ininterrompue de victoires alors qu'ils ont écarté les Carabins de l'Université de Montréal au compte de 14-6, dans une joute de la ligue de hockey Interuniversitaire.

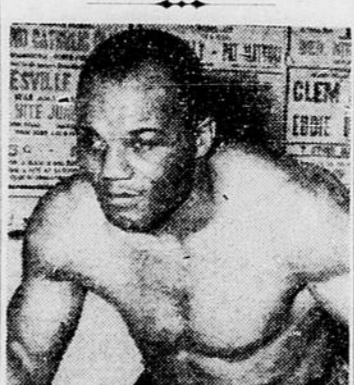
L'ailier droit Jim Murchie a conduit l'attaque des Blues avec quatre buts, cependant qu'Ev Rush et Don Fleming en ont compté deux chacun.

Claude Duguay a marqué trois buts des Carabins. Les autres compteurs des étudiants montréalais ont été Marc Melancon, Robert Hamel et René Verrier.

Les Blues, qui ont marqué un total de 46 buts en quatre joutes, ont eu un avantage marqué dans le nombre de lancers, soit 52-21. Ils ont lancé 24 fois contre les buts des Carabins dans la seule deuxième période.

MONTREAL (PC) - Le Rouge et Or de l'Université Laval, tenu en échec jusque vers le milieu de la deuxième période, a décliné un barrage de six buts et a défait hier soir les Redmen de l'Université McGill au compte de 6-1, dans une joute de la ligue Interuniversitaire.

Après une première période sans but, Bruce Hutchison a donné aux Redmen une avance de 1-0 avec un but à 8:31 du deuxième engagement. Moins d'une minute plus tard, Laval se mettait dans la partie avec un but de Romain Chrétien. Claude Duguay en compta un autre dans la même période. Dans la troisième période, André Arsenault a marqué deux buts; Ben Roy et Claude Veilleux un chacun.



Jersey Joe Walcott

Jersey Joe Walcott, l'ancien champion mondial des poids lourds, sera à la table d'honneur le 25 janvier alors qu'aura lieu le grand banquet annuel des Sportsmen commandité par l'Association des Voyageurs de Commerce canadiens. Walcott est le 13e invité et il se joindra à des personnalités sportives bien connues, telles que M. Allen, la voix des Yankees de New York, Charlie Dressen, géant des Braves de Milwaukee, Ron Stewart, des Rough Riders, Anne Heggtveit, Judy Darling, Jim Thompson, Lorne Main, Sammy Pollock, Tommy Gorman, Charlie Boland, le fameux jockey de Old Chelsea, et plusieurs autres. L'athlète amateur de l'année 1960 sera choisi lors de ce grand banquet annuel au Château Laurier.

Il a choisi ses joueurs TRAIL, C.B. (PC) - Bobby Kromm, joueur-instructeur des Smoke Esters de Trail, a fait connaître les noms des joueurs qui feront le voyage en Suisse, pour participer au prochain tournoi de hockey mondial amateur. Ce sont le gardien de buts Seth Martin; les joueurs de défense - Ed Cristofoli, Harry Smith, Darryl Sly, Don Fletcher et George Ferguson; et les ailiers Kromm, Dave Russell, Norm Lenardon, Jackie McLeod, Adly Tambellini, Pinok McIntyre, Hal Jones, Jerry Penner, Walt Peacock et Cal Hockey.

Il a choisi ses joueurs

Kromm choisira aussi entre Gordon Dillway ou Don Hurley comme gardien de buts substitut.

CULTURE PHYSIQUE HOMMES et GARÇONS

Lundi, mercredi et vendredi, 2 h. à 10 h. p.m. DAMES et FILLES Mardi et jeudi 7 h. à 10 h. p.m. STUDIO CLAUDE 53, rue St-Raymond, HULL Prof. Claude Bergeron MO. 3-5870 - PR. 7-0308

Chauffage à l'huile "DES"

Des plus fiable Economique Sûr Marchands associés de combustible "DES"



Chauffage à l'huile "DES"

Des plus fiable Economique Sûr Marchands associés de combustible "DES"

Montebello occupe la première place

ST-ANDRE-AVELLIN (DNC) - L'équipe Montebello occupe la première position de la Ligue Petite Nation, section du Québec, avec une avance de trois points sur le Papineauville. Le Montebello n'a pas encore connu la défaite en six parties régulières. Le Papineauville a également disputé six parties. Le St-André-Avellin occupe le deuxième rang avec sept points en cinq joutes; les autres clubs sont le Plaisance, quatre points en cinq joutes; le Fassett, trois points en six joutes; le Thurso, un point en cinq parties, et le Chénéville, qui n'a pas encore connu la victoire en trois joutes.

Il l'a prouvé une fois de plus lors de la joute de jeudi contre Toronto

Son jeu défensif a été impeccable contre les Leafs - Les Rangers rappellent Smith du Springfield - Howe de retour - Six joutes en fin de semaine

MONTREAL (PC) - Les Canadiens ont démontré une fois de plus qu'ils n'ont pas leur égal lorsque le jeu en vaut la chandelle, battant définitivement Toronto 6-2 jeudi soir. Ils ont ainsi augmenté à quatre points leur avance au sommet du classement de la ligue Nationale. Une défaite du Tricolore aurait permis aux Leafs de créer une égalité en première position.

Bill Hicke a dirigé l'offensive des champions avec deux buts, mais à la défensive, c'est Jean-Claude Tremblay, rappelé des Canadiens de Hull-Ottawa, qui a causé la meilleure impression. Tremblay s'est comporté comme un vétéran d'expérience à la ligne bleue. Il n'a presque pas commis d'erreurs et a excellé dans la mise en échec et à la contre-attaque.

Son jeu a été impeccable et les observateurs sont maintenant plus convaincus que jamais que Tremblay perd son temps dans la ligue de l'Est et qu'il est mûr pour la ligue Nationale. Les Canadiens recevront les Bruins de Boston ce soir à Montréal et joueront à Detroit dimanche. On ne sait pas encore si Tremblay participera aux joutes de fin de semaine, ou si Doug Harvey et Bob Turner seront en mesure de reprendre leur poste à la ligne bleue.

Chicago jouera aussi à Toronto ce soir dans la ligue Nationale et New York à Detroit. Dimanche, Toronto jouera à Boston, New York à Chicago et les Canadiens à Detroit. Les joueurs des Canadiens assisteront aux funérailles de leur ancien coéquipier, Léo Lamoureux, lundi matin à Windsor, tout près de Detroit.

Lamoureux est décédé mercredi soir à Indianapolis, à l'âge de 45 ans, d'une maladie de foie.

DETROIT (PA) - Les Rangers de New York ont envoyé hier Ken Schinkel aux Indiens de Springfield, dans la ligue Américaine, et ont rappelé Floyd Smith, le meilleur compteur de la même équipe.

Smith, un ailier droit de 25 ans, a eu un bras essai avec les Bruins de Boston. Il est au neuvième rang chez les compteurs de la ligue Américaine avec 18 buts et 27 assists en 39 parties. Il fera ses débuts avec les Rangers ce soir, contre les Red Wings.

Schinkel, à sa deuxième année avec les Rangers, a marqué deux buts et fourni deux assists depuis le début de la saison. A sa première saison dans la ligue Nationale, il a recueilli 13 buts.

DETROIT (PC) - Le vétérinaire Gordie Howe (tenera un retour au jeu ce soir alors que les Red Wings de Detroit recevront la visite des Rangers de New York à l'Olympia. Howe est maintenant rétabli d'une commotion

Seule \$1.75 par mois (le gaz en sus) SERVICE, ENTRETEN ET POSE GRATUITS ENTIEREMENT GARANTIS

L'eau chauffe trois fois plus rapidement, vous coûte moins cher! Votre compagnie de gaz n'emploie pas de vendeurs de porte en porte ou de sollicitateurs par téléphone. Pour vous renseigner sur le sujet de vendeurs autorisés par la Commission des combustibles de l'Ontario à vendre et à poser des accessoires au gaz naturel, veuillez téléphoner ou écrire au bureau des ventes de l'Ottawa Gas

OTAWA GAS

OTAWA GAS

ARÉNA DE HULL

DIMANCHE, 15 JANVIER - 2.30 p.m. FRONTENAC de KINGSTON vs CANADIENS HULL-OTTAWA

Entrée: \$2. - \$1.75 - \$1.50 - \$1.25 - \$1.00 Enfants, 50c debout BILLETTS EN VENDE

JOHNSON MOTOR SALES 159, rue Bank, Ottawa RESTAURANT LA BOHEME 101 Principale - Hull

RESTAURANT THERIAULT 113 Hôtel-de-ville HULL ARENA DE HULL HOTEL ALBION rue Nicholas, Ottawa

POUR DES LUNETTES DE BELLE APPARENCE...

ADRESSEZ-VOUS CHEZ O. L. DEROUIN & FILS LTEE OPTICIENS D'ORDONNANCES VERRES DE CONTACT



QUALITE! PRECISION! ADAPTABILITE! 132, rue SLATER Tel. CE. 24976

Etcheverry espère que la Ligue nationale honorerait son contrat

Jacques Plante victime du vendredi 13 à Sudbury

SUDBURY — Le vendredi 13 semble vouloir jouer des tours à tout le monde. Jacques Plante, le cerbere du Canadien de Montréal de la Ligue nationale de hockey a sans doute été la victime de cette malchance que l'on dit attachée au vendredi 13.



JACQUES PLANTE

Arrivé de Montréal, par avion, vendredi après-midi, pour participer à une joute de hockey le même soir, Jacques Plante a découvert que son équipement manquait. A sa descente d'avion, cet équipement était disparu, apparemment perdu.

Ce sportif de renommée parait déçu de ce malencontreux incident puisqu'il ne voulait pas décevoir à tous ses partisans canadiens-français de Sudbury qui l'attendaient avec impatience. De plus, il a dit qu'il sentait le besoin de jouer quelques parties avant de retourner avec le Canadien de la Ligue nationale.

Sa condition physique est excellente et ses réflexes sont revenus à la normale. Son genou lui donne encore quelques petites douleurs et son médecin a prédit qu'il pourrait bien s'en ressentir un peu tout le reste de la saison. "Je considère

ce soir au Garden de Boston et ainsi conserver le championnat poids moyen mondial tel que reconnu en Europe et dans les Etats de New York et du Massachusetts.

Gene Fullmer est reconnu comme champion mondial des poids moyens par la National Boxing Association et ses Etats affiliés. Pender livrera son premier combat depuis qu'il a battu Ray Robinson pour la deuxième fois, par décision partagée, le 10 juin dernier. Quant à Downes, il s'est mérité un match pour le titre, en remportant une impressionnante victoire sur Joey Giardello à Londres le 11 octobre dernier.

C'était le huitième triomphe consécutif de Downes qui a un bilan de 26 victoires et six défaites, dont 20 triomphes par knock-out. Downes est confiant de l'emporter, mais il ne faut pas oublier qu'aucun boxeur britannique n'a réussi à gagner un championnat mondial aux Etats-Unis depuis que Ted Kid Lewis a détrôné Jack Britton comme champion mi-moyen à Boston même, il y a 45 ans.

Cette rencontre de 15 rounds sera télédiffusée sur un réseau national aux Etats-Unis à compter de 10 h. p.m., HNE.

Chers frères-chevaliers, Les membres du Conseil Ottawa No 485, et ceux du Conseil Champlain No 1926, tiendront conjointement un déjeuner-causerie en l'honneur des Officiers du Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province d'Ontario, dimanche, le 15 janvier, au local du Conseil Champlain, 212, rue Murray, Ottawa, à 11 heures, à l'issue de la messe. Au déjeuner, les distingués orateurs seront Me Adrian Hewitt, c.r., et Me Jean-Pierre Beaulieu, assistant du procureur de la Couronne.

Je désire souhaiter la plus cordiale bienvenue aux vénérables Officiers d'Etat ainsi qu'à tous les frères-chevaliers de la région outaouaise.

Pour plus amples détails, vous pouvez communiquer avec M. Alex. Devlin, le président des activités religieuses du Conseil Ottawa, à PA. 8-0878, ou bien directement avec moi, à CE. 6-3066.

re cependant que ça n'affectera pas mon jeu." En réponse à la fameuse question du masque, il dit, avec l'appui de Frank Carlin, gérant du Royal, que ce masque lui restera tant qu'il jouera au hockey. "J'ai prouvé l'an dernier que je pouvais m'en servir avantageusement, comme j'ai fait avec ma méthode de sortir des filets. Depuis quelque temps, plusieurs autres gardiens ont adopté ma méthode. Pour ce qui est du masque, j'ose croire que ce sera la même chose, mais ça prend du temps.

Jacques Plante n'est pas un nouveau venu à Sudbury. Il en est à sa cinquième visite. Il est déjà venu deux fois avec le Canadien, une fois pour la compagnie Molson, une autre fois avec l'équipe de balle molle de Montréal et maintenant avec le Royal.

M. Frank Carlin avait décidé que même si Plante ne jouait pas vendredi soir, par suite de la perte de son équipement, il serait présenté à l'assistance pour prouver qu'il n'y avait rien de truqué, dans cette histoire.

Etcheverry dit que son contrat est bien légal

ALBUQUERQUE (PA) — Sam Etcheverry, joueur de quart-arrière des Alouettes de Montréal pendant neuf ans, a déclaré que son contrat avec les Cardinals de St. Louis de la Ligue nationale de football est légal.

Etcheverry a signé son contrat avec les Cardinals jeudi, mettant ainsi fin à une semaine de négociations avec Walter Wolfner, directeur gérant des Cardinals.

"Je crois que mon contrat est légal — peu importe ce qu'on dit à Montréal", a déclaré Etcheverry. Il est actuellement à Albuquerque en visite chez des parents et il ne retournera pas à Montréal avant la semaine prochaine.

"Je suis satisfait de mon entente avec les Cardinals. Je connais l'instructeur et je suis heureux de tenter ma chance dans le football américain", a-t-il déclaré.

Il a de plus confirmé qu'il avait signé un contrat de deux ans avec St. Louis et que son salaire s'élevait à plus de \$20,000 par année — soit une somme beaucoup plus élevée que celle qu'il recevait de Montréal.

Voici le classement actuel de cette ligue:

Table with 4 columns: Team, P, C, Pts. Lists teams like O'Keefe, Molson, Labatt's, etc.

Le groupe des meilleurs joueurs de cette dernière séance, mentionnons Marcel Boulay et Albert Lafortune, du Chénier-Côte; Albert Corveau et Charles Roy, du A. Parent; avec huit points chacun. Roland Hébert et Ernest Leroux, du O'Keefe, ont enregistré 6 1/2 points et Dick Croteau, Paul Corneau, du Molson; Bill Fournier, Jean Isabelle, du O'Keefe, ont réussi six points. Laurent Gauthier, Wilfrid Arvisais, du Labatt's; Raymond Lauriant, A. Audette, du Spread-Blanchet; René Lavigne, Rosaire Leduc, des Cygnes blancs ont tous réussi 5 1/2 points. McKeel et Yabaley, du Dominion Automobile; Emmanuel Smith et Charles Chénier, du Chénier-Côte; et Joseph Jolicoeur et Aldoria Jarry, du Labatt's ont tous réussi cinq points chacun.

Le groceteria Chénier-Côte, un club instable, a cependant réussi le plus haut total de la soirée avec 13 points pour passer à la première division.

Le Gaumont Électrique et les Artisans de Hull y sont allés de deux points chacun; les Panthères noires de 2 1/2 points et le A. Parent de neuf points. Ces équipes bataillent en deuxième division, pendant que le Spread-Blanchet et les Cygnes blancs de la compagnie E. B. Eddy, qui ont tous deux réussi 7 1/2 points, forment l'arrière-garde du circuit Paul Corneau.

Le club O'Keefe conserve son avance en première position

Par Coco JARRY

La course aux honneurs dans la Ligue de bridge du Hull-Volant se maintient au même rythme qu'en 1960. L'équipe O'Keefe a accumulé un total de 12 1/2 points lors de la dernière séance pour augmenter son avance sur le Molson, qui demeure au deuxième rang après avoir réussi un total de 8 1/2 points. Le Labatt's, grâce à 10 1/2 points a éclipse le Dominion Automobile en troisième position, lorsque ce club ne réussit que 7 1/2 points.

Le Hull-Volant maintient son avance de trois points sur le Val-Tétreau

Le Hull-Volant a maintenu son avance de trois points en cette soirée de la Ligue senior de Hull en triomphant du Bell Téléphone au compte de 7-3 dans la 2e partie du programme double hebdomadaire présenté à l'arena de Hull hier soir.

Le Val-Tétreau s'est maintenu à trois points des meneurs en triomphant facilement du Manoir Papineau au compte de 5-0.

Un incident rare s'est produit dans cette première partie. Dans la dernière minute de jeu, un avant du Val-Tétreau arrivait seul devant Jean-Paul Pion, le gardien de buts du Manoir, quand quelqu'un a lancé son bâton en face du joueur qui se trouvait seul. Ce dernier a trébuché et a frappé accidentellement Pion qui a été blessé et n'a pu continuer, même si le jeu n'est resté que quelques secondes seulement.

Les arbitres et les gérants des deux équipes ont alors décidé que le lancer de bâton qui suit automatiquement un acte de la sorte sera accordé à un joueur du Val-Tétreau lors de la prochaine rencontre entre ces deux clubs, le 3 février prochain.

Par la PRESSE CANADIENNE Sam Etcheverry, qui a signé un contrat avec les Cardinals de St-Louis de la Ligue Nationale de football, a exprimé hier l'espoir que la Ligue Nationale honorerait son contrat. Etcheverry est convaincu qu'il pourra jouer avec St-Louis, car avant de signer son contrat, il a pris toutes les informations nécessaires. Pete Rozelle, le commissaire de la Ligue Nationale, a d'ailleurs déclaré qu'en tant qu'il est concerné, Sam Etcheverry est bel et bien agent libre.

Etcheverry a été échangé par les Alouettes aux Tiger-Cats de Hamilton l'automne dernier et il a depuis soutenu que la direction de l'équipe montréalaise a brisé son contrat. Une clause stipulant en effet qu'Etcheverry ne pouvait être vendu ou échangé sans son consentement et cette condition n'aurait pas été respectée par les Alouettes. Etcheverry s'est depuis considéré agent libre et a tendu l'oreille aux offres de plusieurs clubs américains.

Après avoir consulté plusieurs avocats et discuté de son statut avec le commissaire Rozelle et la direction du club St-Louis, Etcheverry a signé un contrat avec le club de Pop Ivy.

Offre avantageuse Etcheverry a déclaré à un journaliste de Hamilton qu'il a accepté l'offre de Cardinals parce qu'elle était plus avantageuse à plusieurs points de vue. Il touchera environ \$20,000 par année à St-Louis et il aura l'occasion de faire ses preuves dans le plus important circuit de football au monde.

"Je n'ai rien contre la direction du club Hamilton, dit-il. Etcheverry. J'étais libre de jouer où je voulais et je me suis engagé avec les Cardinals. Il a été très agréable de signer avec St-Louis", a-t-il ajouté. Jim Trimble, pilote du Hamilton, a déclaré qu'il regrette le départ de Etcheverry, mais qu'il ne fallait pas le blâmer.

Ted Workman, président et propriétaire des Alouettes, prétend qu'Etcheverry est encore la propriété de l'équipe montréalaise. Il a révélé que selon l'entente avec Hamilton, Etcheverry resterait la propriété des Alouettes s'il décidait de ne pas se joindre aux Tiger-Cats. Il a toutefois ajouté que l'échange de Hal Patterson pour Don Paquette demeure valide. Patterson a d'ailleurs déjà signé son contrat avec les Tiger-Cats.

En signant avec St-Louis, Etcheverry a ainsi mis fin à plusieurs semaines de spéculation.

Le Hull-Volant maintient son avance de trois points sur le Val-Tétreau

Le Hull-Volant a maintenu son avance de trois points en cette soirée de la Ligue senior de Hull en triomphant du Bell Téléphone au compte de 7-3 dans la 2e partie du programme double hebdomadaire présenté à l'arena de Hull hier soir.

Le Val-Tétreau s'est maintenu à trois points des meneurs en triomphant facilement du Manoir Papineau au compte de 5-0.

Un incident rare s'est produit dans cette première partie. Dans la dernière minute de jeu, un avant du Val-Tétreau arrivait seul devant Jean-Paul Pion, le gardien de buts du Manoir, quand quelqu'un a lancé son bâton en face du joueur qui se trouvait seul. Ce dernier a trébuché et a frappé accidentellement Pion qui a été blessé et n'a pu continuer, même si le jeu n'est resté que quelques secondes seulement.

Etcheverry a été échangé par les Alouettes aux Tiger-Cats de Hamilton l'automne dernier et il a depuis soutenu que la direction de l'équipe montréalaise a brisé son contrat. Une clause stipulant en effet qu'Etcheverry ne pouvait être vendu ou échangé sans son consentement et cette condition n'aurait pas été respectée par les Alouettes. Etcheverry s'est depuis considéré agent libre et a tendu l'oreille aux offres de plusieurs clubs américains.

Après avoir consulté plusieurs avocats et discuté de son statut avec le commissaire Rozelle et la direction du club St-Louis, Etcheverry a signé un contrat avec le club de Pop Ivy.

Offre avantageuse Etcheverry a déclaré à un journaliste de Hamilton qu'il a accepté l'offre de Cardinals parce qu'elle était plus avantageuse à plusieurs points de vue. Il touchera environ \$20,000 par année à St-Louis et il aura l'occasion de faire ses preuves dans le plus important circuit de football au monde.

"Je n'ai rien contre la direction du club Hamilton, dit-il. Etcheverry. J'étais libre de jouer où je voulais et je me suis engagé avec les Cardinals. Il a été très agréable de signer avec St-Louis", a-t-il ajouté. Jim Trimble, pilote du Hamilton, a déclaré qu'il regrette le départ de Etcheverry, mais qu'il ne fallait pas le blâmer.

Ted Workman, président et propriétaire des Alouettes, prétend qu'Etcheverry est encore la propriété de l'équipe montréalaise. Il a révélé que selon l'entente avec Hamilton, Etcheverry resterait la propriété des Alouettes s'il décidait de ne pas se joindre aux Tiger-Cats. Il a toutefois ajouté que l'échange de Hal Patterson pour Don Paquette demeure valide. Patterson a d'ailleurs déjà signé son contrat avec les Tiger-Cats.

En signant avec St-Louis, Etcheverry a ainsi mis fin à plusieurs semaines de spéculation.

Le Hull-Volant maintient son avance de trois points sur le Val-Tétreau

Le Hull-Volant a maintenu son avance de trois points en cette soirée de la Ligue senior de Hull en triomphant du Bell Téléphone au compte de 7-3 dans la 2e partie du programme double hebdomadaire présenté à l'arena de Hull hier soir.

Le Val-Tétreau s'est maintenu à trois points des meneurs en triomphant facilement du Manoir Papineau au compte de 5-0.

Un incident rare s'est produit dans cette première partie. Dans la dernière minute de jeu, un avant du Val-Tétreau arrivait seul devant Jean-Paul Pion, le gardien de buts du Manoir, quand quelqu'un a lancé son bâton en face du joueur qui se trouvait seul. Ce dernier a trébuché et a frappé accidentellement Pion qui a été blessé et n'a pu continuer, même si le jeu n'est resté que quelques secondes seulement.

Les arbitres et les gérants des deux équipes ont alors décidé que le lancer de bâton qui suit automatiquement un acte de la sorte sera accordé à un joueur du Val-Tétreau lors de la prochaine rencontre entre ces deux clubs, le 3 février prochain.

Deux joutes bien différentes ont été présentées hier soir dans la Ligue senior interprovinciale. A Smiths Falls, les Canadiens de Hull en ont eu plein les mains et ils ont annulé au compte de 3-3 avec le Rideau de l'endroit. A Ottawa, les Lumber Kings de Pembroke ont facilement raison du St. Anthony d'Ottawa au compte de 7-4.

Les Canadiens ont maintenant disputé 14 joutes sans aucune défaite. Ils ont un total de onze victoires et trois joutes nulles, dont deux contre Smiths Falls qui semble posséder le seul club capable d'effrayer une défaite aux gars de l'instructeur Claude Ruel.

Les Saints de l'instructeur Kilby MacDonald, qui semblent être perdus complètement depuis quelques parties, ont compté les trois premiers buts de la partie et le dernier également, mais le centre de la partie appartenait exclusivement aux Lumber Kings.

Le St. Anthony a pris une avance de 3-0 dans les 10 premières minutes de jeu et tout semblait viser vers une victoire facile. Mais les Kings se sont mis à l'oeuvre immédiatement et ils ont réussi à égaliser le compte avant la fin de la période. Ils se sont réveillés mis à l'oeuvre dans la période médiane en comptant à quatre reprises sans aucune riposte de la part des Saints. Ces derniers ont complété le pointage 56 secondes avant la fin du match.

Un but bizarre donne la victoire aux Américains, 6-5

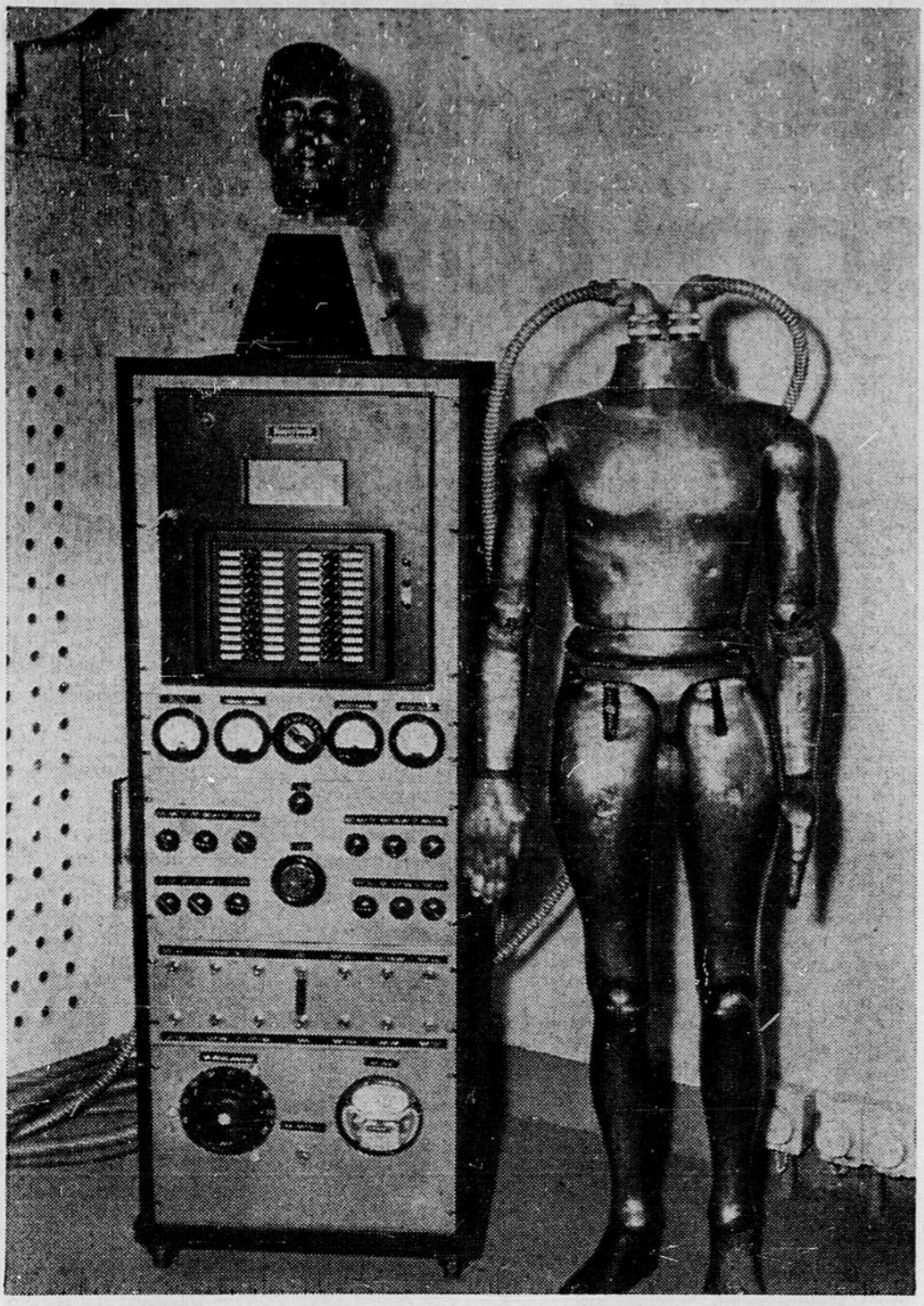
ROCHESTER (PA) — Les Américains de Rochester ont marqué un but bizarre en période supplémentaire et ont défait hier soir les Reds de Providence au compte de 6-5, dans la seule joute au calendrier de la Ligue Américaine. Le but est bizarre en ce qu'aucun joueur de Rochester n'a touché le disque.

En remportant la victoire, les Américains ont quitté la sixième place dans le classement de la ligue et ont créé une quadruple égalité en troisième place avec Québec, Hershey et Buffalo, tous inactifs hier soir.

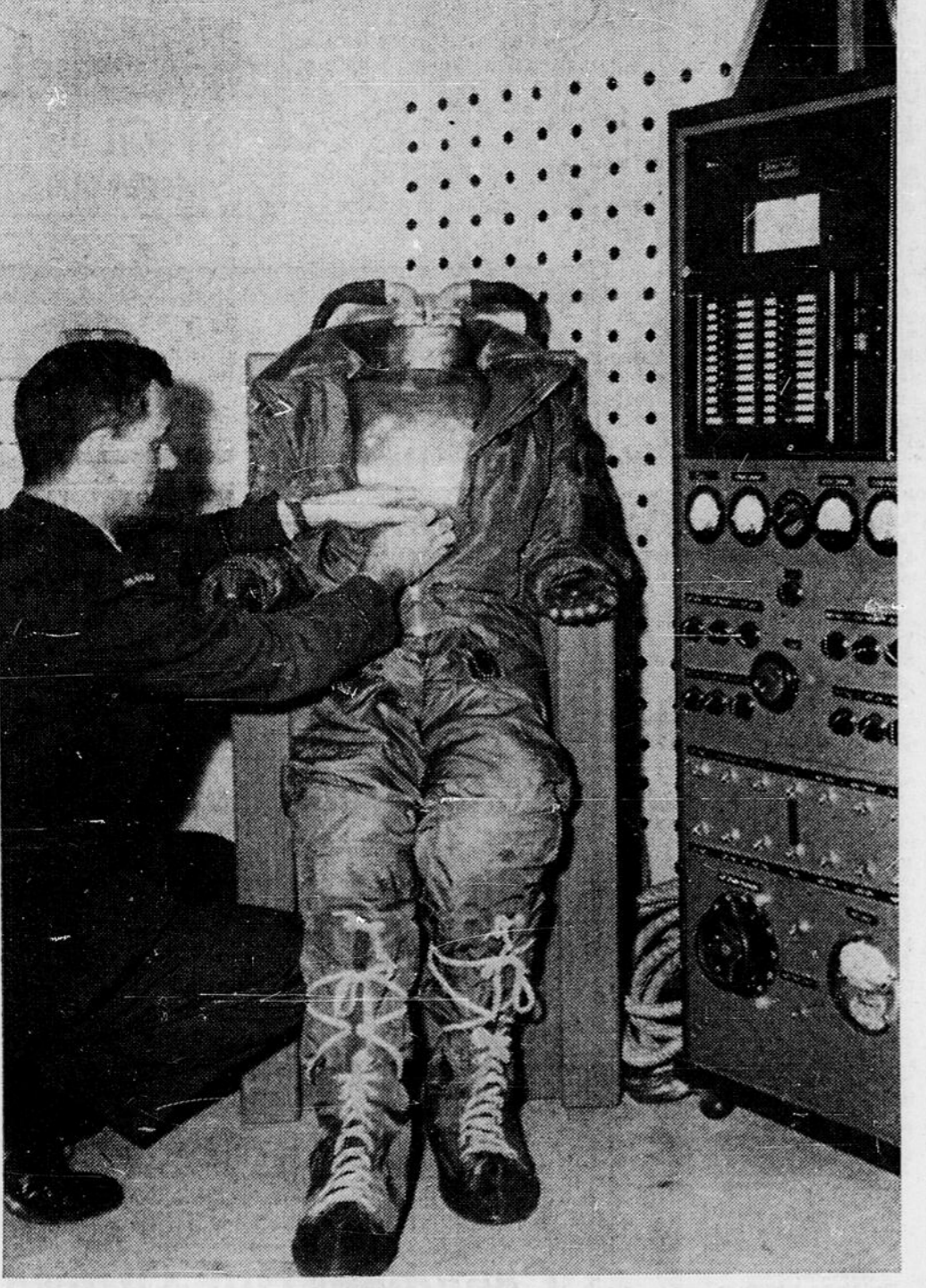
Le joueur de défense Dick Cherry, des Reds, tenta de passer le disque derrière ses propres filets. Ed Giacomin, la recrue qui garde les filets des Reds, étendit son bâton et frappa le disque qui ricocha dans sa propre cage, à 5:29 de la période supplémentaire de 10 minutes à finir. Le but fut crédité à Guy Rousseau, son deuxième de la joute. Les autres compteurs des Américains ont été Wally Boyer, Gerry Ehmman, Duke Edmundson et Hank Ciesla.

Pour les Reds, Ed MacQueen a marqué deux buts, cependant que Bob Beckett, Ed Panagabko et Zello Toppazzini en ont compté un chacun.

Première période 1-Providence, Beckett, 1:13 (Larivée, Toppazzini); 2-Providence, Panagabko, (Ross, Reibel); 3-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Crozier); 4-Rochester, Boyer, (Edmundson, Boyer); 5-Rochester, Ehmman, (Edmundson, Boyer); 6-Rochester, Ehmman, (Edmundson, Boyer); 7-Rochester, Ehmman, (Edmundson, Boyer); 8-Rochester, Ehmman, (Edmundson, Boyer); 9-Rochester, Ehmman, (Edmundson, Boyer); 10-Rochester, Ehmman, (Edmundson, Boyer); 11-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 12-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 13-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 14-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 15-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 16-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 17-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 18-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 19-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 20-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 21-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 22-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 23-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 24-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 25-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 26-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 27-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 28-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 29-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 30-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 31-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 32-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 33-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 34-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 35-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 36-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 37-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 38-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 39-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 40-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 41-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 42-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 43-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 44-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 45-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 46-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 47-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 48-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 49-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 50-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 51-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 52-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 53-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 54-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 55-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 56-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 57-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 58-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 59-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 60-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 61-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 62-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 63-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 64-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 65-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 66-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 67-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 68-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 69-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 70-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 71-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 72-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 73-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 74-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 75-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 76-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 77-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 78-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 79-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 80-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 81-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 82-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 83-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 84-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 85-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 86-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 87-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 88-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 89-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 90-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 91-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 92-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 93-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 94-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 95-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 96-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 97-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 98-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 99-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 100-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 101-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 102-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 103-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 104-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 105-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 106-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 107-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 108-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 109-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 110-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 111-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 112-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 113-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 114-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 115-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 116-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 117-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 118-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 119-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 120-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 121-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 122-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 123-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 124-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 125-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 126-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 127-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 128-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 129-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 130-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 131-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 132-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 133-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 134-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 135-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 136-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 137-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 138-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 139-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 140-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 141-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 142-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 143-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 144-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 145-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 146-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 147-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 148-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 149-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 150-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 151-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 152-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 153-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 154-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 155-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 156-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 157-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 158-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 159-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 160-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 161-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 162-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 163-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 164-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 165-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 166-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 167-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 168-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 169-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 170-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 171-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 172-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 173-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 174-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 175-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 176-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 177-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 178-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 179-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 180-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 181-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 182-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 183-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 184-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 185-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 186-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 187-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 188-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 189-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 190-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 191-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 192-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 193-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 194-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 195-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 196-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 197-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 198-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 199-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 200-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 201-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 202-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 203-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 204-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 205-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 206-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 207-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 208-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 209-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 210-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 211-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 212-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 213-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 214-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 215-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 216-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 217-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 218-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 219-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 220-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 221-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 222-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 223-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 224-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 225-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 226-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 227-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 228-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 229-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 230-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 231-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 232-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 233-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 234-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 235-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 236-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 237-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 238-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 239-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 240-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 241-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 242-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 243-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 244-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 245-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 246-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 247-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 248-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 249-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 250-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 251-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 252-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 253-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 254-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 255-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 256-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 257-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 258-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 259-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 260-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 261-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 262-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 263-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 264-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 265-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 266-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 267-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 268-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 269-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 270-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 271-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 272-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 273-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 274-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 275-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 276-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 277-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 278-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 279-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 280-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 281-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 282-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 283-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 284-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 285-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 286-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 287-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 288-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 289-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 290-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 291-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 292-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 293-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 294-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 295-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 296-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 297-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 298-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 299-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 300-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 301-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 302-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 303-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 304-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 305-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 306-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 307-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 308-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 309-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 310-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 311-Rochester, Rousseau, (Edmundson, Boyer); 312-Rochester, Rousseau, (Edmundson



PRIVE DE SA TÊTE, le mannequin est placé debout près de l'appareil de contrôle. A notre époque des voyages spatiaux, des sujets d'ex-



AVANT DE PROCEDER à une série d'expériences, on revêt l'homme de cuivre d'un vêtement de protection. Ce mannequin permet aux chercheurs de l'Institut de médecine

La proposition de l'ASCC vis-à-vis du bill C-77

L'Association du service civil du Canada consacre cinq pages de la livraison courante de sa publication, le "Journal", à sa position sur le bill C-77, projet de loi du gouvernement fédéral visant la modification de la loi désuète qui régit le service civil.

Le président national J. Cal Best note que "l'ébauche du mémoire n'est pas le document final qui sera soumis au comité parlementaire" et que son association met une dernière main à son étude approfondie de la situation mais qu'elle constitue une déclaration qu'il a préparée avec l'appui du comité consultatif de recherches de l'association.

"Nous espérons que la Fédération du service civil et notre association pourront réunir leurs directives en un seul mémoire qui sera présenté par le comité d'action collective au comité parlementaire qui étudiera la modification de la loi du service civil", précise M. Best. La quatrième conférence des présidents nationaux siégera en fin de semaine à Ottawa.

Les fonctionnaires fédéraux, en général, ont été désappointés par le bill C-77. "En principe, dit l'Association, le bill prévoit peu de choses de plus qu'un exposé positif des pratiques actuelles qui, trop souvent, ont fini par s'imposer au petit bonheur. Après 42 ans d'expérience, nous nous serions attendus à un plat législatif beaucoup plus raffiné que ce qu'on nous a présenté. (...) Nous voulons un instrument législatif qui répondra de façon adéquate non seulement aux conditions contemporaines mais aux conditions futures."

En étudiant le bill ministériel, clause par clause, le "Journal" conclut que le projet de loi du gouvernement "manque de l'initiative audacieuse et de la clairvoyance nécessaires pour assurer le succès".

Dix points majeurs

La longue étude au bill par l'ASCC se termine par les dix points majeurs suivants:

1. La nouvelle loi devrait contenir des dispositions touchant le paiement des "sursalaires" de nuit.
2. On devrait inclure dans la nouvelle loi le taux régnant au moment de rémunération des employés et des officiers et membres d'équipages, sans perte de salaire à cause de la classification.
3. Les concours de promotion devraient être limités aux employés relevant de la Commission du service civil. Leur extension aux militaires ou aux membres de la Gendarmerie royale est injuste et injustifiée.
4. La clause ou article 7 devrait être modifiée de façon à pourvoir à la négociation directe entre les autorités financières compétentes et les associations d'employés avec recours à l'arbitrage, s'il y a lieu.
5. On devrait faire subir des changements considérables dans le rôle de la Commission du service civil et du Conseil du trésor au sujet des traitements et salaires et des autres questions exigeant des décisions financières.
6. Les sections 10 à 14 traitant de salaires et allocations sont incompatibles avec un système de négociation directe tel que recommandé par notre association.
7. On devrait accorder à la Commission du service civil un plus vaste contrôle sur l'organisation et les établissements ministériels. Dans l'intérêt de l'uniformité et de l'économie, on devrait éliminer la tendance vers la responsabilité tripartite dans ce domaine.
8. On devrait étendre l'application des appels selon nos commentaires sur les articles 22-25 du bill.
9. La loi devrait établir un ferme contrôle statutaire contre tout abus dans la délégation de l'autorité.
10. En vue d'éliminer les suspensions des fonctionnaires pendant des limites excessives de temps, on devrait amender quelques sections traitant de démission et de suspension.

L'Association du service civil du Canada regrette qu'on n'ait pas inclus de règlements à la suite du projet de loi C-77. Elle ne veut pas qu'on sacrifie à des méthodes plus expéditives d'administration les droits reconnus et individuels des employés de l'Etat.

L'article 7 de la nouvelle loi du service civil devrait se lire comme suit, selon l'Association: "Le cabinet, ou tout ministre ou ministres, ou officier ou officiers de la Couronne qu'il pourrait désigner, a le pouvoir de négocier directement avec les représentants des associations et organismes appropriés des employés de la Couronne et de les consulter sur toutes les questions d'administration du personnel dans le service public, y compris la rémunération et tous les autres termes et conditions d'emploi conformément aux règlements et procédures adoptés selon les dispositions de la présente loi. De telles négociations et consultations directes devront être entreprises par le cabinet ou ses délégués d'une part et par les associations et organismes reconnus de personnel, d'autre part. Les dispositions de tels règlements pouvant être adoptés doivent aussi comprendre la disposition visant l'arbitrage de questions qui ne peuvent être réglées par la négociation."

L'Association souligne que les employés du gouvernement fédéral sont presque unanimes à ne pas désirer la greve comme méthode dans leurs relations



C.K. GAREAU

La nomination de M. C.K. Gareau à titre de gérant du bureau de région d'Investors Syndicate of Canada, Limited, à Ottawa, vient d'être annoncée par le président, M. T. O. Peterson. La nomination entrera en vigueur le 1er janvier 1961.

En 1952, M. Gareau devint représentant des ventes du bureau de Sudbury. En 1954, il fut nommé gérant de district et il fut promu au rang de gérant de division en 1959. Sa vaste expérience dans le domaine des placements et des pensions lui assure les qualifications requises pour bien remplir ses nouvelles fonctions.

La compagnie annonce avec plaisir que M. D. C. MacDonald, qui était auparavant gérant de région, continuera à prendre une part active dans les affaires de la compagnie à titre de gérant de division.

Investors, la plus importante compagnie de son genre au Canada, émet différentes sortes de certificats de placement et est le distributeur et gérant de placement d'Investors Mutual of Canada Ltd., le fonds mutuel le plus important au Canada, et d'Investors Growth Fund of Canada Ltd., le fonds mutuel qui se range en troisième place.

Il ébouillante deux personnes en se défendant

Une fille de table et un client peu désirable ont été ébouillants vers minuit et quinze, jeudi matin, lorsque le propriétaire du restaurant El Ropo, 20, rue Beechwood, leur a lancé de l'eau bouillante.

La fille de table, Mme Lillian Schwergert, 45 ans, 41, rue Worth, à Ottawa, repose toujours à l'hôpital souffrant de brûlures au cou, au dos et aux épaules. Quant au client indésirable, Angel Gary, 22 ans, sans adresse fixe, il n'a subi que de légères brûlures à la figure qui n'ont pas nécessité son hospitalisation.

La Sûreté municipale interroge Gary à la suite de cet incident. Il sera accusé d'avoir causé du désordre dans le restaurant et aussi de voies de fait sur la personne du tenancier de l'établissement, M. Roger Yule, un infirme.

Selon le rapport de l'agent Yvon Paul, de la Sûreté municipale d'Eastview, Gary aurait voulu s'en prendre au propriétaire du restaurant parce que ce dernier refusait de le servir. C'est alors que M. Yule a saisi une cafetière remplie d'eau chaude et l'a lancée en direction de Gary. C'est par accident que la fille de table a été atteinte par l'eau bouillante. "C'est l'unique façon que je pouvais me défendre, à expliqué le tenancier, j'ai refusé de servir ce client; il m'a frappé à la figure et a fait le tour du comptoir pour me rejoindre. Infirme que je suis, je n'avais aucun autre moyen de défense. Je suis peiné de voir ce qui est arrivé à Mme Schwergert, mais c'est un accident. Je ne croyais pas que l'eau l'atteindrait."

AUGUSTE MARTINEAU
ARCHITECTE
103, RUE PRINCIPALE, HULL
72, RUE QUEEN, OTTAWA

Salle Normandie
2 SALLES MODERNES
BANQUETS - RECEPTIONS
MARIAGES OU TOUTE
AUTRE OCCASION
ROCKLAND, Ont.
Téléphone 809

ADAPTATION de lentilles cornéennes
Ulric Saint-Amour
OPTOMETRISTE
Pour consultation
Signaler CE. 3-4505
48 Rideau — Ottawa

PATENAUDE & PREFONTAINE
COMPTABLES AGREES
27 Principale-Ouest ME. 2-2292 HAWKESBURY
250, rue Besserer CE. 3-3115 OTTAWA

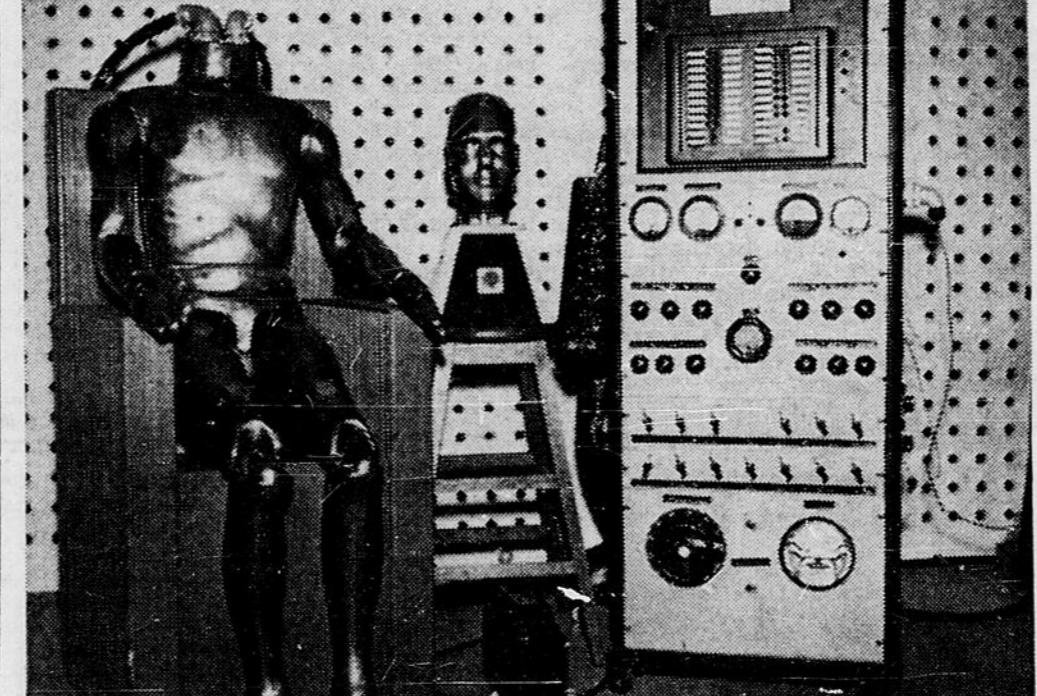
Esquire Restaurant
Nouvellement décoré.
"Rendez-vous du voyageur"
Attention groupe: Salle privée
Pour réservations, acceptons frais d'appel.
HAWKESBURY, Ont. — ME. 2-2351
DENIS GUIBAULT, Prop.

Jacques L'Heureux, C.P.A.
Comptable public licencié
Licencié en sciences sociales, économiques et politiques
Bureau: SH. 6-8112 Résidence: CE. 4-9954
290, chemin de Montréal, Eastview 179, ave Riverside, Ottawa

NOEL BERTHIAUME LIMITEE
ASSURANCE GENERALE
Agents: Noël BERTHIAUME — François BERTHIAUME
27, Principale O. HAWKESBURY, Ont.
BUREAU: Tél. ME. 2-7025 — RES. ME. 2-2084

LUCIEN REGNIER
NOTAIRE
ASSURANCE — FINANCE — AUTOMOBILES
ORLEANS, Ont. SH. 9-4364
ROCKLAND, Ont. Téléphone 19
Mercredi 7.00 p.m. à 9.00 p.m.

J.-A.-L. LAFRENIERE, R.O.
OPTOMETRISTE
EASTVIEW OTTAWA
166, ch. de Montréal 101, rue Rideau
Tél. SH. 9-0481 Tél. CE. 4-3215
AVIS: Eastview, ouvert les lundis, mercredis et vendredis soir.
Mardi et jeudis: 9 a.m. à midi



L'HOMME DE CUIVRE est articulé, ce qui lui permet d'adopter différentes poses lors des expériences. Sur cette photo, on peut voir la machine de contrôle, à droite du siège

L'homme de cuivre, mannequin de métal

Le personnel de l'Institut de médecine aéronautique, qui se consacre sans relâche à un programme d'amélioration de l'équipement vestimentaire des forces armées, a trouvé un allié appréciable sous la forme d'un homme de cuivre.

Ce mannequin de métal apporte une solution au problème d'expérimentation qui exige un appareil de confiance pour remplacer l'homme dans les tests relatifs à la résistance au froid. Ces expériences n'étant pas toujours sans affecter la santé des sujets qui y étaient soumis, l'idée de trouver un substitut s'imposait.

L'homme de cuivre consiste essentiellement en une carapace de cuivre ayant la forme d'un corps humain et dont les dimensions et la surface correspondent à celles d'un homme de stature moyenne. On peut le chauffer à diverses températures, l'habiller, et déterminer ainsi le pouvoir d'isolation des vêtements dont il est revêtu, en mesurant l'énergie requise pour le maintenir à une certaine température.

Une des expériences ordinaires à laquelle on soumettra le mannequin, consistera par exemple à le revêtir d'une combinaison de vol, à le fourrer dans un sac de couchage, ou à le couvrir d'autres vêtements de protection, puis à le laisser dans une salle où la température pourra être contrôlée dans des limites raisonnables. L'utilisation de l'homme de cuivre permet de conduire des expériences relatives aux vêtements contre le froid, dans des endroits relativement chauds, puisque l'énergie requise pour maintenir sa température est en fonction de la différence de température entre lui et le milieu où il se trouve. Ceci ne saurait être vrai d'un être humain chez qui une augmentation de chaleur provoquerait une transpiration active dans les mêmes conditions.

L'homme de cuivre n'est pas, bien sûr, le remplacement parfait de l'homme pour ce genre d'expériences. Ses

A.-M. Bélanger
R.O.
G.-M. Bélanger
B.A., O.D., F.A.A.O.
OPTOMETRISTES
45, rue RIDEAU
Suite 201-202
Tél. CE. 3-4346
HEURES DE BUREAU
9 h. a.m. à 12 h. (midi)
1 h. p.m. à 5 h. p.m.
LE SAMEDI
de 9 a.m. à midi

ARMAND POMMIER, R.O.
OPTOMETRISTE
105, chemin de Montréal — Cornwall, Ont.
Pour rendez-vous, téléphonez WE. 2-5161

ADOLPHE BRUNET
NOTAIRE
ASSURANCES GENERALES
LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
ROCKLAND, Ontario Tél.: 72

LATENDRESSE & LATENDRESSE
COMPTABLES AGREES
Jean Paul Latendresse, B.Com., C.A.; Roger Latendresse, B.Com., C.A.
303, KENDALL, (suite 20) EASTVIEW, Ont.
SH. 5-1513-6
138, rue Principale HULL, P.Q.

Mother Parker's
ORANGE PEKOE tea bags
LE MELANGE SUPERIEUR QUE VOUS OFFRIREZ FIEREMENT!

CARKNER OFFICE SUPPLY REG'D
TOUT POUR VOTRE BUREAU:
Dactylographes, mobiliers de bureau (bois et métal) classurs, assortiment complet de papeterie.
Service de vente et location
HAWKESBURY, Ont.
18, rue Principale-Ouest — Tél.: ME. 2-2388

CONTROLEUR DEMANDE
Un bureau-conseil qui connaît un succès exceptionnel dans le domaine de l'urbanisme veut s'associer un contrôleur pour assurer la bonne administration de ses affaires.
Le candidat devra être licencié en commerce, avoir la parfaite maîtrise de son français, savoir s'exprimer en anglais, avoir assumé des responsabilités importantes dans le domaine de l'organisation et avoir de l'intérêt pour les questions qui ont trait à l'esthétique et au développement rationnel des villes.
Complète discrétion est assurée à ceux qui écriront à casier postal 142, Lévis.

Omer Séguin est appréhendé dans une voiture volée

Un jeune homme de la capitale, qui s'était mis en route pour la Floride dans une automobile volée, a vu son voyage écourté lorsqu'il a manqué d'essence dans la région de North Gower à quelque 25 milles de la capitale.

Omer Séguin, 18 ans, 690, avenue Churchill, s'est dit coupable en Cour du magistrat d'Ottawa, vendredi matin, d'un vol d'automobile et de cinq pneus perpétré au relais d'essence Frank Salter, 1599, avenue Carling, au cours de la nuit dernière. Sa cause a été remise à la huitaine par le magistrat L. A. Sherwood.

Séguin, qui travaillait à temps partiel au relais d'essence Salter, avait décidé de partir pour la Floride après avoir eu un démêlé avec ses parents dans la soirée de jeudi. Après avoir fait sa valise, il se dirigea au relais d'essence pour y commettre son forfait.

La parade des pompiers

Par Edgar BOUTET

"Ce fut une révélation pour la population" écrira le "Temps" en marge de la première parade de pompiers à Hull le premier juillet 1912. "Les citoyens n'étaient pas au courant de l'importance et de l'efficacité de notre service de protection contre l'incendie".

En effet, depuis une couple d'années, le Conseil a pris plusieurs initiatives pour assurer l'efficacité de ce service.

En 1910, il achète la pompe à vapeur Gravelle et, l'année suivante, il adopte un règlement d'emprunt de \$42,000 pour la construction des stations 2 et 3, l'achat de chevaux, appareils et voitures". Et, enfin, il engage sept autres pompiers qu'il affecte aux nouvelles stations. Ce qui portait à quinze le personnel du service.

Une parade

On conçoit que le chef Alphonse Tessier ait jugé le moment venu de faire mieux connaître par la population l'importance et l'efficacité du service qu'il dirigeait depuis les deux mars 1911. Il décide donc d'organiser, à l'occasion de la fête de la Confédération, le premier juillet 1912, la première parade des pompiers dans notre ville.

Dans cette parade de nos quinze pompiers, portant de beaux uniformes, on a pu voir trois fourgons à boyaux, deux voitures à échelles, la pompe Gravelle et un fourgon à charbon, tous tirés par des chevaux.

La parade s'arrêta sur la place de l'hôtel de ville où l'ancien maire H. Dupuis présida à la cérémonie. On y fit l'essai de la pompe Gravelle qui avait alors une pression de 150 livres à la minute.

A Tétréauville

Il appartenait au chef Tessier de répondre aux instances de la population de Tétréauville qui, depuis plus de vingt-cinq ans, se plaint non sans raison de ne recevoir aucune protection contre l'incendie.

Le quinze juillet 1912 le chef Tessier y organisera un corps de quinze pompiers volontaires sous les ordres de Godfrey Pariseau. Il va de soi que la fameuse pompe à bras Victoria sera confiée à ce corps de pompiers. Comme le quartier n'a pas encore de service d'adieu on creusera deux puits où la pompe à bras puisera l'eau pour combattre les incendies.

Deux pompes

L'un des grands mérites de l'ancien chef Tessier est d'avoir convaincu les autorités municipales d'améliorer, d'année en année, notre service des incendies.

C'est ainsi qu'en 1925 (le 23 janvier) il fera acheter au coût de \$15,000 une pompe La Française et, six ans plus tard (le 2 février 1931) il fera acheter une autre pompe, la pompe G.M.C.

Dans son rapport annuel (le neuf février 1925) il recommande la construction d'une station de pompiers à Wrightville mais il reconnaît que "la ville ne peut pas, pour l'instant, faire cette dépense".

L'ancien échevin J.-A. Lalonde, président du comité "feu, police et lumière", demandera sans succès, à la séance du

Conseil, le premier juillet, que cette nouvelle station soit construite dans ce quartier.

Vingt-deux ans

On sait que le Conseil ne se rendra à cette demande que vingt-deux ans plus tard quand, le 29 décembre 1947, il adopte le règlement 459. Ce règlement prévoit la construction de cette station au coût de \$40,000. Le personnel de la nouvelle station (engagé le douze décembre 1950) est composé d'un lieutenant à \$2,590 par année et de cinq pompiers à \$1,932. Le même règlement prévoit l'achat, au coût de \$24,534, d'une pompe de 600 gallons.

Les chevaux

Ce n'est qu'en 1918 que l'on commencera à motiver le service par l'achat, le 23 mars, d'une voiture-automobile Chevrolet et d'une autre le 28 mai. Jusque en 1930 les pompes et les voitures à échelles seront tirées par des chevaux.

Le 17 octobre 1930, la ville achète des voitures-automobiles et se débarrasse des cinq derniers "chevaux-pompiers".

Le secrétaire

Le règlement 131 "relatif aux incendies et au service des incendies", adopté le dix avril 1911, prévoyait, pour la bonne gouverne du service, la nomination d'un secrétaire, mais on attendra neuf ans pour faire cette nomination.

En 1920, feu J.-Emile Caron sera le premier secrétaire du service, poste qu'il occupera jusqu'au 31 août 1948, alors qu'il prendra sa retraite.

M. J.-Arthur Durocher, qui lui succédera, prendra sa retraite en 1953 pour être remplacé par M. Olivier Légaré, le secrétaire actuel.

Une société

Une autre fort intéressante initiative du chef Tessier fut la fondation le cinq août 1925 de la Société de bienfaisance des pompiers, dont les principaux promoteurs furent, avec le chef Tessier, le sous-chef Émile Bond, les capitaines Zéphyr Leblanc et A. Audette, le secrétaire J.-Emile Caron, le lieutenant G. Lalonde, le sergent W. Rossignol et les pompiers J. Bélanger, H. Laframboise et C. Lanthier.

Le but de cette société (dissoute à la fin de 1960) était de venir en aide aux pompiers qui pouvaient se trouver dans des circonstances difficiles. À sa mise à la retraite le pompiers recevait le montant de contributions qu'il avait versées.

Le chef Tessier

Le premier décembre 1932, à la suite d'une courte maladie, le chef Tessier meurt à l'âge de 72 ans.

Il avait fait partie pendant 41 ans des services des incendies de nos deux villes: 20 ans à Ottawa et 21 ans à Hull.

En 1927, le congrès des chefs de pompiers qui se tient à Hull élit le chef Tessier président de l'Association canadienne des chefs de pompiers.

C'est au chef Tessier que la ville de Hull doit l'organisation sur une base efficace et moderne de son service de protection contre l'incendie.

En effet, à son arrivée à Hull, le chef Tessier n'avait à sa disposition qu'une seule station de pompiers, une voiture à boyaux, une pompe à vapeur et un personnel de douze hommes.

A sa mort, il y avait à Hull trois stations de pompiers, trois pompes à gazoline, deux camions à échelle, une auto à boyaux et un personnel de 36 pompiers.

Au lendemain de ses funérailles, le "Temps" pouvait écrire que la population de Hull lui avait rendu un hommage public de gratitude et d'appréciation qui rappelait les imposantes funérailles de l'ancien chef Ludger Genest en 1910.

La semaine prochaine: Les chefs Bond et Audette.

DIMANCHE 15 JANVIER
15e jour de l'année 1961

| | |
|-----------|-----------|
| Lev. Cou. | |
| Soleil | 7.38 4.41 |
| Lune | 6.02 3.38 |

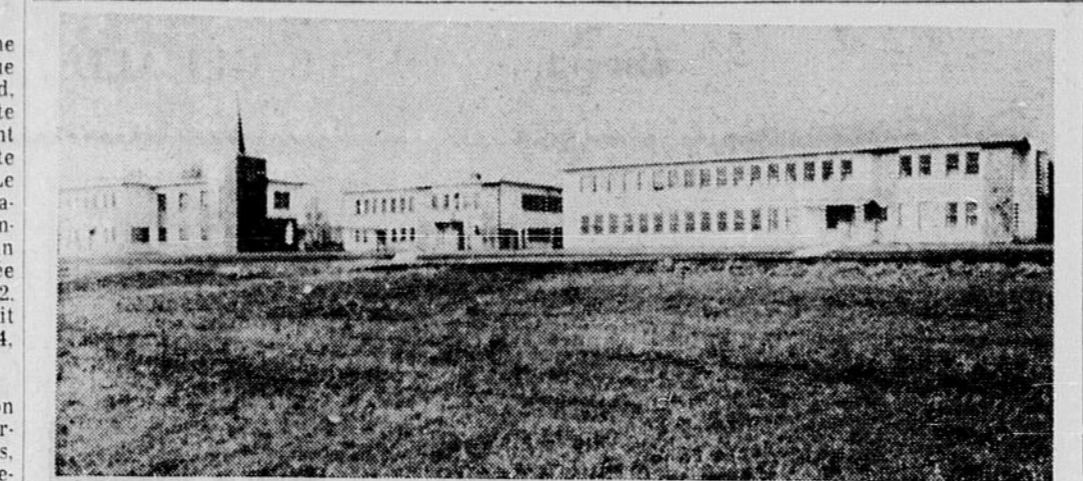
DIMANCHE 15 JANVIER
15e jour de l'année 1961

FETE
II EPIPHANIE

SAMEDI, 14 JANVIER 1961

HULL ET LA REGION

11



STYLE NOUVEAU — L'École d'agriculture de Mont-Laurier est la première du genre de la province, soit une série de pavillons détachés les uns des autres. Fondée en 1933, c'est l'une des plus anciennes écoles d'agriculture de la province. Logée d'abord au Séminaire,

en 1954, elle s'établissait en 1954 dans ses nouveaux locaux d'un caractère tout à fait original. On y donne un cours intermédiaire d'agriculture pour jeunes gens, durant l'automne et l'hiver, et un cours d'enseignement ménager pour jeunes filles, en été.

Une École d'agriculture moderne à Mont-Laurier

MONT-LAURIER (De notre envoyé spécial) — Fondée en 1933, l'École d'agriculture de Mont-Laurier est l'une des plus anciennes du Québec. Logée d'abord au Séminaire, en 1954, elle déménagea dans de nouveaux locaux à trois pavillons, d'un caractère tout à fait original.

L'école relève d'une corporation autonome composée de prêtres et de laïcs intéressés à la cause de l'agriculture. La direction et l'enseignement de la religion sont confiés à des prêtres du diocèse, pendant que l'orientation des cours d'agronomie relève du service de l'enseignement agricole du gouvernement provincial.

Quant à l'enseignement ménager aux jeunes filles, ce sont les Oblats missionnaires de l'Immaculée qui en ont la direction.

Cours d'agriculture

Pendant six mois de l'année, les locaux de l'école sont réservés aux jeunes gens du milieu rural qui désirent acquies, avec une formation chrétienne, les notions élémentaires de l'organisation d'une ferme, de la bonne culture et de l'élevage des animaux.

A ces cours d'agronomie viennent s'ajouter des cours de religion, de français, de mathématiques et de doctrine sociale de l'Eglise.

Des agronomes sont chargés des cours d'agriculture, tandis que des professeurs religieux et laïques voient aux cours de religion, de français et de mathématiques.

Les élèves, accompagnés de leurs professeurs, ont libre accès à la ferme de l'école pour les démonstrations pratiques.

Un point original est le Conseil municipal étudiant qui permet aux élèves de s'initier aux affaires publiques et les rend responsables du comportement étudiant à l'école. Le maire et ses conseillers se réunissent régulièrement et prennent les mesures administratives nécessaires dans leur milieu étudiant en s'inspirant du code municipal.

De plus, un atelier d'artisanat bien monté est à la disposition des élèves. Ils y apprennent le travail du bois, la peinture, la forge. On y ajoutera bientôt un département pour l'étude pratique de la mécanique agricole.

Le cours complet comprend deux termes de six mois chacun, soit de novembre à avril de chaque année.

Le directeur actuel de l'école est le chanoine Eloi Genest. Il en est à son deuxième terme comme directeur de l'institution. Il fut d'abord de 1935 à 1939. En 1957, il remplaça à ce poste Mgr Fernand Parent, p.d.

Enseignement ménager

Durant les mois d'été, soit du début de juin à la fin de septembre, l'École d'agriculture reçoit les jeunes filles de la campagne qui n'ont pas eu l'avantage de poursuivre des cours dans des écoles supérieures.

L'enseignement ménager, art culinaire, couture, tissage, tricot, crochetage, chapellerie,

art décoratif, sont confiés à des techniciennes de l'Institut des Oblats missionnaires de l'Immaculée ou du service de l'enseignement agricole.

A ces cours s'ajoutent des cours de religion, de français, de mathématiques, de pédagogie familiale, de puériculture, d'hygiène, de bien-être et d'alimentation.

Les cours comprennent des exercices pratiques dans des salles de couture, de tissage et d'art culinaire des mieux équipées.

On alternera ce programme général, de façon que tous les cours puissent être donnés simultanément, durant l'avant-midi seulement, de 9 heures à 12 h. 30. Les cours se donnent à Buckingham, à la salle de l'hôtel de ville, à Notre-Dame-de-la-Salette, à la salle de l'école centrale, à Rion, à la salle de l'hôtel de ville, à St-André-Avellin, à la salle de la Coopérative, à Thurso, à la salle de la Coopérative.

Tous les cultivateurs du comté de Papineau sont invités à assister à ces cours de mise au point et d'information agricole, et à en retirer tout le bénéfice possible.

Mise en nomination à Mont-Laurier

MONT-LAURIER (DNC) — La mise en nomination des cantons de Robertson & Pope et Brunet a eu lieu mercredi à la salle municipale de Mont-Laurier. Des élections seront tenues pour les deux cantons lundi prochain à la salle du conseil de Mont-Laurier de huit heures du matin à six heures du soir.

Voici les noms des membres de l'exécutif de l'ancienne administration et ceux de leurs adversaires pour le jour de la votation: pour la municipalité des Cantons-Unis de Robertson & Pope, le maire est M. Edmond Jérôme, et son adversaire est M. Eddy Vanier; au siège no 4, M. Cléopâtre Lépine aura deux adversaires: MM. Armand Lachelle et Oscar Ménard; au siège no 5, M. Auguste Lajoussie devra affronter M. Jean-Marie Desharnais, et finalement au siège no 6, M. André Jolicoeur sera aux prises avec M. Lionel Richer. Ce canton est situé en partie à l'ouest de Mont-Laurier et possède une étendue de 10 par 12 milles.

En deuxième lieu, voici l'exécutif du nouveau conseil de la municipalité de Brunet. En effet, il ne sera pas nécessaire de tenir une grosse élection puisque le maire a été élu par acclamation et que deux des conseillers ont été réélus. Seul M. Hervé Falardé, siègeant au numéro 4, devra braver les suffrages contre M. Armand Paquette. Le nouveau exécutif est composé présentement du nouveau maire, M. Léopold Bélanger, élu par acclamation; de M. Roland Blais, réélu au siège no 5, et de M. Roland Massé, réélu au siège no 6.

Ce canton est situé en partie à l'est de Mont-Laurier et s'étend sur une distance de 9 sur 3 milles.

L'organisation des employés d'hôpitaux

L'Union nationale des employés de services publics (CAC), qui compte dix-sept locaux dans la province de Québec, "met l'accent sur l'organisation des employés d'hôpitaux", selon M. André Thibaut. Deux des cinq chartes émises dans la province depuis six mois touchaient les employés d'hôpitaux.

"Dans le district de Mont-Laurier, déclare M. Thibaut, plusieurs des principaux hôpitaux ne sont pas encore organisés et les employés ont des salaires de famine. Dans ce domaine, notre syndicat a une mission à remplir."

SOIREE MONSTRE

Mercredi, 1er février, 1961

ARENA DE HULL

au profit de l'Amicale Cauvin Inc.

21 parties en tout

Partie principale, une Chevrolet 1961

Entrée \$1.00 Cartes supplémentaires 25c

DOCTEUR

Jules-D. ROY

MEDICINE INTERNE

CARDIOLOGIE

Consultation sur rendez-vous

62, boul. TACHE

PR. 7-9752

Salle de banquets

mariages — quilles

décoration de tout genre

Reservez maintenant

POURVOYEURS RITZ

PR. 7-2779 PR. 7-6973

ALACHAPPELLE

PR. 7-0118 PR. 7-2868

SERRURIER

107 EDDY — HULL

Stores ventiles

RENE RICHARD

ARCHITECTE

ARBA, MAARO, MOGA, MIRA, G.

85, PRUD'HOMME HULL

TEL. PR. 7-2357

Un vaste programme tracé par la SSJB

Le comité de reffrancisation de la Société Saint-Jean-Baptiste de l'Outaouais-Nord a établi son programme général d'action pour l'année 1961.

Vu l'ampleur du problème de la reffrancisation, le comité a décidé de se limiter à un champ restreint, durant l'année, afin d'obtenir des résultats concrets. Il s'occupera particulièrement de la reffrancisation des enseignes extérieures des établissements commerciaux.

Le premier travail consistera en une enquête documentaire sur la situation existante. On fera ensuite appel à un sous-comité linguistique qui fournira les meilleures suggestions pour reffranciser les noms, annonces ou affiches des établissements commerciaux concernés. Le dernier travail sera de prendre contact avec les propriétaires de ces établissements, afin d'obtenir leur coopération dans ce travail dont ils seront les premiers à en bénéficier. Ils attireront en effet les touristes et plairont à la population locale en présentant leurs établissements sous un cachet particulier qu'on ne saurait trouver ailleurs.

Le comité recommande à la Société Saint-Jean-Baptiste de l'Outaouais-Nord d'instituer un concours annuel qui serait couronné par la remise de trophées aux personnes les plus méritantes qui auraient donné suite aux recommandations du comité de reffrancisation.

Le comité demandera à tous les imprimeurs et lettrés de Hull et de la région d'agir comme conseillers linguistiques lors de l'impression d'annonces commerciales qui leur seront confiées. Le comité recommande à la Société de rencontrer les autorités de la compagnie E. B. Eddy au sujet de l'enseignement bilingue extérieure de cet établissement, face au Parlement. On demandera que cette enseigne soit bilingue. Les autres associations de la région seront invitées à appuyer cette revendication.

La Commission de la capitale nationale sera invitée à poser des affiches bilingues, interdisant la lecture de la neige, à l'entrée et à la sortie du boulevard Moussette. Des

félicitations seront adressées à M. Louis-Philippe Saint-Cyr pour avoir choisi un nom français. Le Diplômé, à son nouvel établissement dans Hull, On félicite également l'hôtel Saint-Louis qui présente des menus en français, dans la salle à manger.

Avila Labelle parlera au Jeune commerce

Le juge Avila Labelle, de la Cour de Hull, sera le conférencier invité au dîner-causerie de la Chambre de commerce des jeunes de Hull, lundi soir, à l'hôtel Windsor. Il traitera de l'administration de la justice.

Au cours de l'assemblée générale qui suivra la conférence, les membres étudieront le programme d'action de la Chambre pour l'année 1961. Les principaux projets sont: la dotation d'une nouvelle constitution, le recrutement, l'organisation de la soirée Jeune commerce, l'Université populaire, les dîners-causeries, la campagne de sécurité routière, l'embellissement, les visites industrielles.

Plusieurs comités seront mis en marche pour la pratique oratoire, les affaires scolaires et municipales.

La préparation du bottin de Noël, la question du poste de police et les décorations de Noël seront aussi discutées. La réunion sera sous la présidence de M. J.-Aimé Desjardins. Le trésorier de la Chambre, M. Gerald McMartin, présidera le dîner.

Chez MYERS MOTORS

Angle ELGIN et CATHERINE



YVON BRUNET est toujours à votre disposition pour vous conseiller dans l'achat d'une Cadillac, Oldsmobile, Chevrolet ou d'une nouvelle Corvair 1961, ou d'une auto usagée. Téléphone: CE. 3-8411; CE. 3-4754 le soir. Rés.: PR. 1-3461. (Annonce)

HOPITAL ST-PAUL

Dr G.-A. LEBEL

DIRECTEUR

- Maternité
- Amygdales
- Coeur
- Convalescents

67 Albert — Aylmer

MU. 4-5522

Dr Jean Brisson

Spécialiste

NEZ — OREILLES — GORGE

Consultations sur rendez-vous

73, rue Laval — Hull

PR. 1-9392

Dr GERARD PEPIN

M.D.

SPECIALISTE EN OBSTETRIQUE

73, rue LAVAL HULL

Tél. PR. 7-5582

(Près de la rue Hôtel-de-Ville)

Dr E.-L. DESJARDINS, B.A., M.D.

MEDICINE GENERALE — MATERNITE

CONSULTATIONS: 2h. à 4h. et 7h. à 8h.

ou sur rendez-vous

138, rue Wellington, Hull, Qué. Tél. PR. 7-3543

Avis est donné aux contribuables de la ville de Pte-Gatineau

Dû à l'établissement d'un contrat collectif de travail, les bureaux municipaux seront dorénavant fermés le samedi matin à compter du 21 janvier courant.

ANDRE-L. LEBLANC, secrétaire-trésorier intérimaire. La ville de Pte-Gatineau

Dr ANDRE BEGIN

OPTOMETRISTE

Dr JACQUES VINSON

OPTOMETRISTE

SPECIALISTES DE LA VISION

29, rue Principale, Hull PR. 1-5851

VERRES DE CONTACT

MAGASINER A LA QUINCAILLERIE

KELLY-LEDOC LTD.

67, rue Wellington, HULL PR. 7-1641

ARGENT A PRETER

1ère et 2ème hypothèques

SERVICE DE 7 JOURS

PR. 1-2102

MARC PAQUIN

Assurance générale

FEU — AUTOMOBILE — VIE

ACCIDENT MALADIE

84, boul. St-Joseph. Hull

Téléphone PR. 1-1049

ARÉNA DE HULL

PATINAGE PUBLIC

ADULTES

DIMANCHE SOIR

8 HEURES A 10 HEURES

ENTRÉE: 50c

ON DEMANDE!

Vendeur de carrière

Excellente opportunité pour un vendeur d'expérience. Doit posséder une automobile pour visiter des marchands au détail et diverses organisations dans Ottawa. Doit être bilingue. Expérience de vente pour un grossiste de préférence.

UNIVERSAL AGENCIES WHOLESALÉ

Menus articles — Jouets — Cadeaux

Bouclier canadien

Par L. André PARENT, Petit séminaire, Ottawa

(Suite)

Comme le Bouclier canadien, le plateau Laurentien est formé de roches très anciennes et fortement consolidées qui occupent le centre et l'Est du Nord de l'Amérique. A l'origine, le mot Laurentides désignait plutôt cette partie du Bouclier Canadien située dans le Québec. Aujourd'hui elle s'étend à l'ensemble du Bouclier Canadien. Celui-ci constitue la majeure partie de la surface du territoire canadien. Comme je l'ai déjà dit au commencement de mon exposé, le Bouclier est un ensemble de roches précambriennes ou archéennes (ère primaire) comprenant du gneiss, des quartz et diverses roches éruptives très résistantes à l'érosion, ainsi que des formations sédimentaires. S'il y a continuité du plateau Laurentien, on ne peut en dire autant des montagnes, dont l'ordre et l'agencement ont été dérangés aux âges géologiques et dont les sommets ont été limés par les glaciers au cours de la période glaciaire.

"Le plateau Laurentien a subi à une date relativement récente soit au début du pléistocène (lère période quaternaire) l'implacable recréance effectuée par les énormes glaciers qui y ont pris naissance et y ont promené leur "laminon". Il en est sorti complètement nettoyé et comme verni par cette puissante usure. Partout c'est la roche moutonnée et polie qui émerge en crêtes adoucies en ondulations lentes. Ça et là on trouve des chaos de blocs et dans les fonds quelques sables. Donc on peut dire que les roches du Laurentien sont très anciennes avant plus de 30 000 pieds d'émissaire comme étage." (P. Bouchard d'Arval)

Pour mieux comprendre cet exposé, nous allons pénétrer plus intimement dans quelques régions afin de parfaire nos recherches. Tout d'abord Grenville une de ces formations est célèbre à cause des exploitations minières qu'on y fait. Village du comté d'Argenteuil dans le Québec, est situé sur la rive gauche de la rivière Outaouais à la tête du canal de Carillon qui fut construit en 1825 pour éviter les rapides de la rivière entre Grenville et Carillon. La région renferme du minerai de feldspath, de mica et de graphite. A Grenville même on trouve les plus riches gisements de magnésite (écume de mer) de l'Amérique du Nord. On y trouve en outre de nombreux filons de "diabase" (roches gresseuses ou calcifères) et de "lamprophyse" d'âge précambrien supérieur et une frange étroite de couches paléozoïques dans la zone des terres basses adjacentes à la rivière. Des dépôts glaciaux et des dépôts marins post-glaciaires recouvrent

de barrages destinés à la production d'énergie hydro-électrique.

Hull, ville et comté de la province de Québec, est située sur les bords de la rivière Outaouais, bornée à l'Ouest par le comté de Pontiac et à l'Est par le comté de Papineau et de Labelle et traverse au Nord par la rivière Gatineau. La ville de Hull fondée en 1826 par P. Wright, est devenue en peu de temps une ville prospère grâce à la houille blanche et à l'industrie du bois. Les ressources forestières et hydrauliques de l'Outaouais (lac Champlain) et de la Gatineau ainsi que leurs vallées en ont fait la "ville du bois". En outre des manufactures de papier comme "Eddy" cie, on y fabrique du ciment, des lauzes, des vêtements, de la peinture. Dans la région se trouvent de nombreux gisements de mica de phosphate et de pierre à chaux.

Mont-Laurier ville du comté de Labelle (Québec), sur la rivière au Lièvre près des rapides de l'Original, a cent soixante et neuf miles de Montréal, est le centre commercial et agricole le plus important du comté de Labelle et le terminus du chemin de fer du Pacifique-Canadien. Industrie de bois, de laine, du beurre, on y trouve en plus dans ses environs des gisements de mica, et des carrières de granit.

St-Agathe-des-Monts et St-Jérôme, se trouvent dans les hautes terres des Laurentides dont l'escarpement se dresse d'une façon abrupte, atteignant une altitude moyenne de sept cents pieds. Endroits de villégiature, endroits touristiques, entourés de nombreux lacs et de montagnes boisées, et de climat sain, font la richesse des "Pays d'en Haut". Dans ces deux villes on y trouve des industries: de scieries, des ateliers de menuiserie, de la pulpe, de papeteries de filatures et des fonderies. (ces dernières surtout dans St-Jérôme). Dans la région de ces deux endroits signalés on trouve plusieurs gisements minéralogiques: Du gneiss rouillé — canton de Rawdon; amphibolite à pyroxène — canton de Brantford; dans la série de Val Morin au sud de St-Agathe-des-Monts, on trouve la pyroxénite, l'anorthosite et le granite manzonite quartzifère contenant du pyroxène, soit monoclinaire ou orthorhombique. D'ailleurs sans prolonger davantage j'ai déjà parlé de ces gisements plus haut.

Eh bien, je suis content d'avoir fait une telle recherche, je connais mieux mon endroit géographique et je suis capable de le faire connaître à d'autres. Après de telles recherches on est ravi d'apprendre de si belles choses et d'avoir eu le plaisir de écrire tout en pouvant approfondir nos connaissances.

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages du "Droit". — Tel.: CE. 6-7431

Le Royaume des Enfants

Directeur: ONCLE GÉRALD

Bonne fête

13 JANVIER 1961

Brunet, Gustave, 11 ans, Lefèvre Daigneault, Réjean, 12 ans, Devens Dubois, Aline, 9 ans, Blackburn Lalande, André, 11 ans, Papineau, Moreau, Alice, 11 ans, Eastview Trudelle, Henri, 10 ans, Windsor Bessette, Lucie, 10 ans, Ottawa Crépeault, Pierre, 12 ans, Montréal Laporte, Paulette, 13 ans, Windsor

16 JANVIER 1961

Barrette, Laurent, 12 ans, Lorrainville Chartrand, Jean-Gilles, 10 ans, Curran Dicaire, Guy, 15 ans, Hawkesbury Desjardins, Maurice, 15 ans, Bois-Fr. Renaud, Jean, 10 ans, Ottawa

17 JANVIER 1961

Chailfoux, Lisa, 15 ans, Alford Mathieu, Diane, 10 ans, Maniwaki Roy, Yvon, 12 ans, Cumberland Lefleur, Henri, 11 ans, Carleton St-Aubin, Florian, 12 ans, Otter Lake

18 JANVIER 1961

Claireux, Jean, 15 ans, Lefèvre Lalande, Suzanne, 14 ans, Eastview Routhier, Ovide, 15 ans, Ottawa Champagne, Rose, 11 ans, Ottawa Dube, Irène, 13 ans, Windsor Cousineau, Nicole, 12 ans, Gatineau Lévesque, Suzanne, 8 ans, Gatineau Boicard, Michèle, 10 ans, Treadwell Mercier, Diane, 15 ans, Papineauville

UNE DISTRACTION

L'agent — Monsieur le commissaire, cet individu a volé une auto.
Le commissaire, distrait — C'est bien, on va le fouiller.

A PROPOS D'ARGENT

Monsieur, à madame... Dupont est désoigné, son fils lui mange tout son argent.
Le petit José, stupéfait: — Ce sont les billets qu'il mange, n'est-ce pas, papa? Les pièces c'est trop dur.

Mots d'esprit

MARIUS ET LE CHIEN

A la porte d'une usine, Marius attend, en lisant son journal, l'heure de reprendre le travail. A côté de lui, un chien est assis.

— Passe un tondeur de chiens, il met la main sur l'épaule de Marius et lui dit: — On le tonde ce chien?

— Marius: — Tondez-le si tu veux!

Le tondeur sort ses outils, attrape le chien et commence sa besogne. Puis il dit à Marius: — On le tonde en lion?

— Tondez-le en lion si tu veux.

— Arrive à la queue — On lui laisse le pompon.

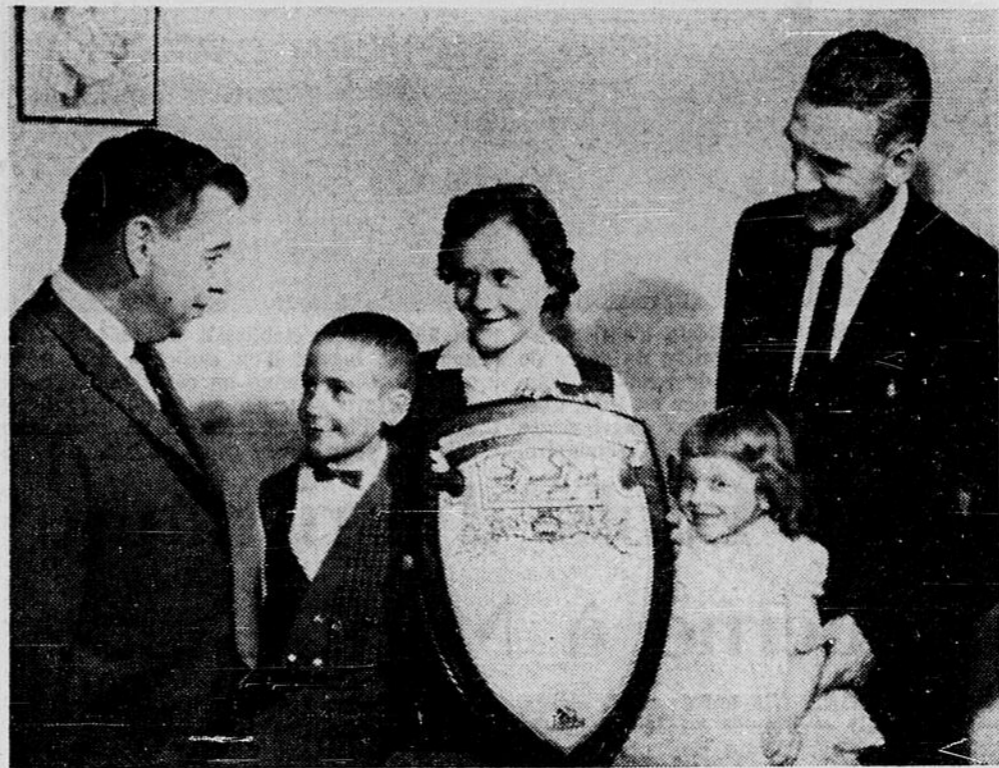
— Laisse-lui le pompon.

Le travail terminé, le tondeur dit à Marius: — C'est cent cinquante francs.

Qu'est-ce que tu m'embêtes à la fin, avec tes questions, il n'est pas à moi ce chien!

AMENUTES

— Je ne sais pas pourquoi il ne se décide pas à me demander en mariage?
— Probablement parce qu'il sait que tu l'accepterais.



ASSIDUITE A L'ECOLE BARRETTE — M. Romuald Groulx, représentant de la Commission scolaire des écoles séparées d'Ottawa, à l'extrême gauche, a présenté à l'école Barrette la trophée d'assiduité pour le mois de décembre. Luc Richer, élève de 2e année, Monique Pilon, présidente de la 8e année et Jo-Anne Osborne, du jardin d'enfants sont heureux pour leur école d'avoir remporté le trophée; M. Henri Gravelle, à l'extrême droite, président de l'API assiste à la présentation. (Photo Champlain Marcell)



A L'ECOLE MIREAULT DE CARTIER — Les élèves des 5e, 6e, 7e, 8e et 9e années, dirigés par la R.S. Marie-du-Mont-Carmel, s.g.c., sont heureux de posséder une section juvénile. Ils ont choisi comme patron, saint François-Xavier. On reconnaît en avant: Denise Ruest, secrétaire; Marlene Therrien, présidente, et Gary Therrien, vice-président; en arrière: Lorraine Ladouceur, 3e conseillère; Norman Ladouceur, 2e conseiller, et Diane Dumont, première conseillère. (Photo DNC Cartier)

LE COMITÉ DES FONDATEURS DE L'ÉGLISE CANADIENNE VOUS ÉCRIT:

LES FONDATEURS DE L'ÉGLISE CANADIENNE

SECRETARIATS: 25 mees. r. JARRET MONTREAL-11 750 est. r. SAINT-JOSEPH QUÉBEC

Éphémérides de notre histoire religieuse

"Le 9 janvier 1943, vers midi, je recevais un téléphone à mon bureau me disant qu'il y avait un vol qui se commettait dans une banque, rue Mont-Royal. Arrive sur le lieu où se déroulait le drame, mais je ne trouvais face à face avec le bandit qui était armé. Celui-ci me tira une balle qui me traversa l'abdomen de gauche à droite. Ce brave policier fut exaucé. La vénérable Mère Bourgeois sut emouvoir NOTRE DAME de Bonsecours et son divin L'un des chirurgiens déclara: "C'est une chance sur mille que l'opération réussisse." Après un séjour d'un mois à l'hôpital, puis la salle d'opération de Bonsecours et son divin L'un des chirurgiens déclara: "C'est une chance sur mille que l'opération réussisse." Après un séjour d'un mois à l'hôpital, puis la salle d'opération de Bonsecours et son divin L'un des chirurgiens déclara: "C'est une chance sur mille que l'opération réussisse." Après un séjour d'un mois à l'hôpital, puis la salle d'opération de Bonsecours et son divin

MOCO

ARAM

LE FANTOME

MANDRAKE

PHILOMENE

LE CHEVALIER

LARRY BRANNON

PILOTE TEMPETE

Une séance inaugure les fêtes paroissiales à St-Rédempteur

Une soirée récréative, organisée par les paroissiens du Très-Saint-Rédempteur, a marqué, vendredi soir, le début des manifestations de fin de semaine en l'honneur de l'abbé Achille Gratton, curé de la paroisse.

M. l'abbé Gratton célébrera dimanche, son 62e anniversaire de naissance et son 35e anniversaire de sacerdoce.

Une des principales manifestations de ces jours est la pièce que dirige M. Jean-Paul Sabourin. Il s'agit d'un drame de guerre vécu de G.-M. Charpentier, "La passion d'un fusillé". L'action se passe en 1944 dans une prison d'Allemagne. Un condamné à mort est converti par l'exemple d'un prêtre avant de faire face au peloton d'exécution. Ce prêtre exerce dans la prison une bienfaisante influence par sa bonté, sa charité, et son amour profond pour tous les prisonniers. C'est là un bel exemple de l'apostolat sacerdotal.

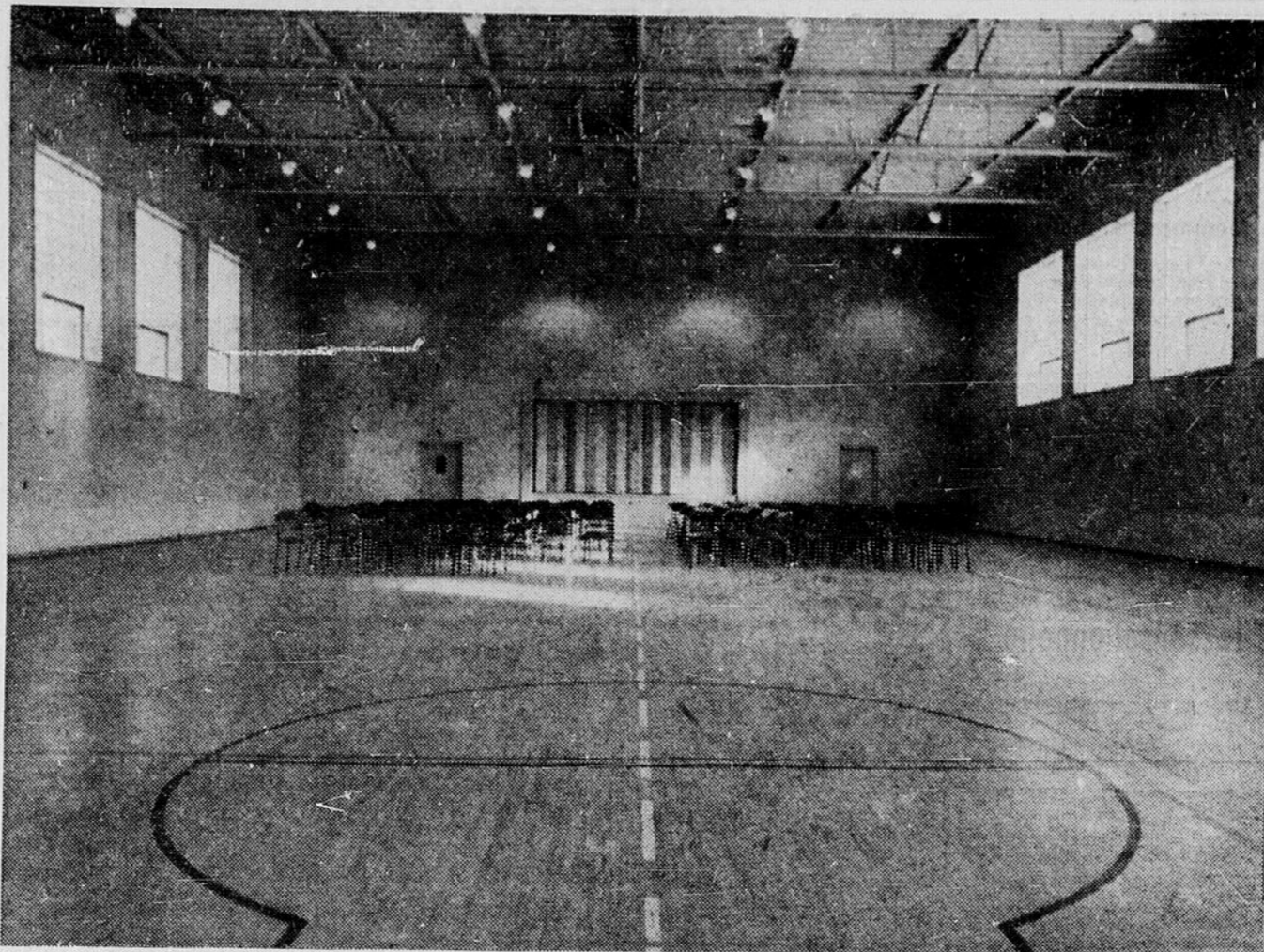
La distribution est assurée par M. Paul Clément, qui joue le rôle de Jacques Lardy, le prisonnier; Jean Simard, Georges Lardy; Mlle Monique Sabourin, Mlle Lardy, mère de Jacques; Mme Claudette Dupuis, Mme Rabier;

Mlle Henriette Laurin, Mme Deschamps; Mlle Claudette Trudel, Joséphine, la domestique; Hélène Parker, servante d'auberge; Jean-Paul Sabourin, policier allemand; Yvon Grégoire, conseiller du juge; Roger Charbonneau, prêtre français; Pierre Charron et Gérard Laroche, soldats allemands.

En plus d'être directeur, M. Sabourin est aussi le metteur en scène de la pièce.

La soirée du vendredi comprenait aussi une partie folklorique et musicale. Les chants et danses de folklore étaient exécutés par les enfants des écoles de la paroisse. La pièce sera répétée, aujourd'hui, et dimanche.

Ce sera dimanche que les principales manifestations auront lieu. M. l'abbé Gratton célébrera une messe solennelle à 10 heures dimanche matin. La cérémonie religieuse sera suivie d'un banquet à l'hôtel St-Louis, de Hull. Après le salut solennel du T.S. Sacrement, le soir à 7 heures, aura lieu la dernière représentation de la pièce "La passion d'un fusillé". A cette occasion, M. l'abbé Jacques Robert présentera l'adresse à l'abbé Gratton.



Le gymnase du centre Saint-Joseph occupe le rez-de-chaussée

(Photo Champlain Marci)

Le centre Saint-Joseph, orgueil des paroissiens

Par René HOULD

Son Exc. Mgr Marie-Joseph Lemieux, o.p., archevêque d'Ottawa, benira et inaugura officiellement, le dimanche 29 janvier courant, le centre récréatif Saint-Joseph de Hull, édifice des plus modernes qui assurera le développement physique, moral et intellectuel de la jeunesse et des adultes de Saint-Joseph et des paroisses avoisinantes.

Le centre, construit à l'arrière de l'église, à l'angle des rues Berri et Binet, est la réalisation d'un beau rêve que chérissent depuis plusieurs années Mgr Lucien Beaudoin, les vicaires et les paroissiens de Saint-Joseph. Un modèle de genre dans le domaine des loisirs, cette réussite paroissiale sera sans doute étudiée et recommandée par tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de la jeunesse.

Pour mener à bien ce projet, le curé de la paroisse, Mgr Beaudoin, et le comité des loisirs Saint-Joseph se sont entourés d'un comité de construction comprenant MM. Conrad Bonhomme, Ovide Séguin, Albert Dumont, et A. Lucien Laroche. Ce dernier comité a consacré de longues heures, durant plusieurs mois, pour étudier tous les aspects de la construction et doter la paroisse d'un immeuble moderne, simple, peu coûteux, répondant aux besoins récréatifs de la jeunesse et des adultes, et sans but lucratif. On a retenu les services de l'architecte Jean Issaly, assisté de M. Lucien Keravel, et des ingénieurs Jean-Yves Bernier et Gérard Sanscartier. L'immeuble, dont la construction

a commencé le 7 mai dernier, et dont l'extérieur est revêtu de briques, comprend le sous-sol, le rez-de-chaussée, et un étage.

Le sous-sol

Le sous-sol loge une spacieuse salle de quilles, large de 60 pieds et longue de 95 pieds, renfermant dix allées de bois franc qu'utilisent actuellement diverses équipes, le jour et le soir. Ces équipes sont celles de l'école du Lac des Fées, des barbières de Hull, de la chorale Saint-Joseph, de la ligue Majestic (dames), des Chevaliers de Colomb, des Loisirs Saint-Joseph, du restaurant Châteauvert (dames), des employés masculins et féminins de la ville, de la Ligue Champlain, des professeurs, des Lignes Dow et Lafortune, de la chorale Saint-Raymond, des enfants de Marie, de la Canada Packers, de la compagnie Hull Glass, de la Prudentielle, des Loisirs de Val-Téreau et des Jovieux Camarades. Le gérant de la salle de quilles, M. Fernand Sylvestre, est assisté de M. Aurèle Chénier.

Le vestibule de la salle est large de 36 pieds et long de 50 pieds. Il comprend le bureau du gérant, M. Sylvestre, un restaurant très accueillant pour les usagers du centre, un vestiaire à chaussures, des services sanitaires et deux salles de toilette. La salle de quilles, éclairée en blocs de verre, a de grandes unités de ventilation.

Notons que les plafonds de l'édifice sont finis en amiante soufflé, pour favoriser l'acoustique et éliminer le bruit. Deux autres salles, pour les

scouts et les guides, sont situées à l'extrémité du rez-de-chaussée. Elles sont larges de 25 pieds par environ 49 pieds, et comportent les services sanitaires.

Le gymnase

Le premier étage est principalement occupé par le vaste gymnase, large de 60 pieds, long de 95 pieds, haut d'environ 18 pieds, et largement illuminé. Attenant au gymnase se trouvent une magnifique salle de réunions et de travail pour la Société Saint-Vincent-de-Paul et les œuvres connexes, une cuisine et des services sanitaires.

Le rez-de-chaussée comprend également une petite salle-bureau de l'aumônier, M. l'abbé Marcel Patry, et deux dépôts pour les accessoires et l'équipement des jeux sont aussi situés au rez-de-chaussée. Des activités culturelles et éducatives sont prévues au centre récréatif qui est doté d'une scène et d'un orgue Hammond.

Le but principal du centre, c'est de développer l'esprit d'équipe et paroissial par des jeux bien organisés pour les jeunes et les moins jeunes. Nous avons l'intention de consacrer un avant-midi par semaine, toute l'année, spécialement pour les plus jeunes de la paroisse qui utiliseront le gymnase, y verront des films éducatifs, y participeront à des loisirs variés, déclare M. l'abbé Patry.

Le ballon au panier, le ballon volant, le badminton, le ping-pong, le hockey intérieur et divers autres jeux seront encouragés au gymnase. Un programme spécial sera prévu pour les jeunes de 12 à 16 ans, garçons et filles, pour ceux et celles de 16 ans et plus, ainsi que pour les adultes de la paroisse et les divers groupements.

À l'étage, on remarque deux grandes salles qui serviront pour les réunions des nombreux groupements.

Travail d'équipe

La construction du centre récréatif Saint-Joseph et les activités nombreuses qui s'y dérouleront manifestent l'importance de l'action en groupe qu'anime l'esprit paroissial. Le centre est administré par un comité de paroissiens sous la présidence de M. Thomas Meilleur. Le comité travaille en étroite collaboration avec Mgr Beaudoin, responsable du côté administratif et de la gestion. Les autres membres du comité sont MM. Damien Roland, Jean-Marc Saint-Jean, Conrad Bonhomme, Ovide Séguin, Jean-Charles Jacques, Paul Massie, Sylvio Laramee et Albert Dumont.

La responsabilité des loisirs est confiée à M. l'abbé Marcel Patry, qui est assisté de la section des Loisirs Saint-Joseph. Cette section s'occupe spécialement du gymnase et des jeux qui s'y déroulent.

Le centre récréatif Saint-Joseph, orgueil des paroissiens et de leur clergé, a été construit par la maison Brunet et fils, de Hull. Les fondations de l'édifice sont en béton, et la salle de quilles ne comporte aucune colonne. L'immeuble est complètement à l'épreuve du feu, et tous les escaliers sont en béton. Les murs sont enlignés par des blocs de ciment peints au roxatone.



LA RESIDENCE FORTIER, 209, rue Laurier, à Hull, sera démolie sous peu, dans le but de faire de la place pour la construction d'une école secondaire comme l'a rapporté "Le Droit", vendredi. La CCN, qui est intéressée aux sites de valeur historique, aurait préféré transporter la résidence en bloc au parc Jacques-Cartier, près du Grenier, mais le coût du déménagement d'environ \$25,000 a été jugé trop élevé. L'histoire de la résidence du juge H.-A. Fortier remonte jusque vers 1850, quand la propriété appartenait à Philemon Wright, qui l'avait achetée, en 1837, d'un monsieur Chamberlain. Elle a également appartenu aux familles Frost, en 1868, et Johnstone, en 1908. On y distingue la fameuse bordure de pignon que la CCN se propose de demander à la maison Brunet qui s'occupera des travaux de démolition.

Le recensement

Les protestations se font de plus en plus nombreuses

La querelle du recensement, qui de jour en jour s'amplifie, trouve des partisans dans notre région. Avant de reproduire les commentaires que nous avons pu recueillir auprès de certaines personnes en vue de la région, rappelons la question en litige.

Les questionnaires préparés par le Bureau fédéral de la statistique en vue du prochain recensement décennal devant débiter en juin comportent la question suivante: "Quelle est votre origine du côté de votre père?" En tête des réponses possibles figure la mention "canadienne", immédiatement suivie de "autrichienne", "belge", "tchèque" etc. L'origine française étant reléguée en douzième place.

Craignant qu'un recensement ainsi conduit n'équivaille à une assimilation statistique des Canadiens français, un nombre grandissant d'associations proteste auprès du gouvernement à la fois pour que soit modifié le questionnaire du recensement.

M. Gaëtan Legault, avocat d'Ottawa, a déclaré qu'il n'est pas d'être modifié, le prochain recensement sera non seulement incomplet mais nuisible aux minorités. "Il est indispensable, a-t-il ajouté, de posséder des données précises sur l'importance des diverses origines raciales si l'on veut leur assurer une représentation équitable au sein des corps publics".

M. Robert Gauthier, directeur de l'enseignement français en Ontario, a affirmé que la qualité de "canadien" ne constitue pas une origine ethnique et que l'addition de cette mention aux formulaires du recensement compromet la valeur scientifique.

"On prétend, a-t-il dit, qu'au dernier recensement, plusieurs personnes se sont déclarées d'origine canadienne et que cette réponse n'apparaissant pas sur les formulaires, les énumérateurs ont été obligés de l'inscrire à la main. Or, a poursuivi M. Gauthier, les 25,000 énumérateurs du recensement de 1951 n'ont recueilli que 25,000 réponses de cette nature. L'argument ne me semble donc pas suffisant pour aller à l'encontre des désirs de 6 millions de gens".

M. Waldo Guertin, avocat d'Ottawa et ancien président de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Ontario, exprime par contre l'avis que les Canadiens ont véritablement formé une nouvelle race, "canadienne", immédiatement suivie de "autrichienne", "belge", "tchèque" etc. L'origine française étant reléguée en douzième place.

Il a ajouté que les Canadiens français en particulier, ont rompu leurs attaches avec la France à compter du moment où celle-ci a abandonné le Canada. Mme Cécile O'Regan, échevin à l'hôtel de ville d'Ottawa, a dit que les Canadiens français constituent, par leur importance numérique, le deuxième groupe du pays et qu'à son avis, ils sont même une minorité supérieure. En conséquence, elle ne tolère pas que l'origine française figure plus loin qu'en deuxième place.

M. Henri Saint-Jacques, avocat d'Ottawa, a affirmé que même s'il n'existe pas, à proprement parler, de race canadienne, il serait bon de conserver cette mention au questionnaire du recensement à l'intention de ceux qui préféreraient ne pas révéler leur origine ethnique.

La question portant sur la langue maternelle lui semble plus utile pour déterminer le nombre exact des Canadiens français. "Car, a-t-il dit, il y en a beaucoup qui n'ont de français que le nom".

Nécrologie

M. Lewis M. Johnson

M. Lewis M. Johnson, de Chelsea, Québec, est décédé vendredi dans un hôpital local à la suite d'une longue maladie à l'âge de 55 ans.

Né à New York, fils de feu Richard Truman Johnson et de feu Marie Thompson, il avait épousé au Massachusetts en 1939 Polly Clough qui lui survit. Il demeurait à Ottawa depuis trois ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil un fils: Truman, une fille, Joyce, tous les deux à la maison.

La dépouille repose au salon funéraire Gauthier, 259, rue St-Patrice, d'où le cortège funéraire partira à 9 h 15 le lundi 16 janvier pour l'église St-Stephen, à Chelsea où le service aura lieu à 10 h. L'inhumation se fera au cimetière paroissial.

70] Décès

JOHNSON, Lewis M. — Dans un hôpital local, le vendredi 13 janvier 1961 est décédé Lewis M. Johnson, époux de Polly Clough, à l'âge de 55 ans. Funérailles le lundi 16 janvier, départ à 9 h. 15 a.m. des salons Gauthier, 259, rue St-Patrice, pour service en l'église St-Stephen, à Chelsea, Qué., à 10 h. Inhumation au cimetière paroissial. — 70-11

LEBIANC, Paul — Dans un hôpital local, le jeudi 12 janvier 1961 est décédé Paul Leblanc, à l'âge de 67 ans, époux bien-aimé de Louise Sarrazin, du 966, rue Gladstone. Funérailles le lundi 16 janvier, départ des salons Landreville, 578 ouest, rue Scrimmet à 7 h. 40 a.m. pour service en l'église St-François d'Assise à 8 heures. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. — 70-11

TINKESS, Edna — Dans un hôpital le jeudi 12 janvier 1961, est décédée Edna Larche, à l'âge de 67 ans, épouse de feu Samuel Tinkess, antérieurement du 524, avenue Brianwood. Elle était la sœur d'Albert Larche, d'Ottawa; Calvin, de Toronto; Mme Délicia Giroux, de Masham, Qué.; Mme Clarissa Keeble, de Cobourg, Ont. La dépouille mortelle repose au salon Hulst and Playfair Ltd., 315, rue McLeod. Le service se fera dans la chapelle, lundi à 1 p.m. L'inhumation se fera au cimetière Pinecrest. — 70-11

SOEUR AIMEE — Sœur Aimée du Sacré-Coeur, décédée au couvent des Sœurs du Sacré-Coeur, avenue des Oblats, vendredi, le 13 janvier 1961. Sœur Aimée du Sacré-Coeur, née Philomène Faruel, à l'âge de 81 ans. La dépouille repose au couvent des Sœurs du Sacré-Coeur, d'où aura lieu le service lundi à 8 heures a.m. Inhumation au cimetière Notre-Dame, Ottawa. — 70-11

Une autre expérience soviétique?

WASHINGTON (PA) — L'aviation des Etats-Unis a annoncé hier soir qu'un objet mystérieux ressemblant à un missile et venant de l'Union soviétique a été aperçu volant en direction de l'Océan Pacifique. Il est possible que les Russes aient tenté un autre exploit spatial.

L'aviation américaine a précisé que sa station de radar à Shemya Island, en Alaska, avait décelé un objet se dirigeant en direction du sud-est.

Les autorités ont laissé entendre qu'il avait été impossible de déterminer s'il s'agissait d'un véhicule spatial ou d'un missile cherchant à atteindre une cible dans le Pacifique.

Certains indices récents avaient fait naître la possibilité que les Soviétiques préparent le lancement d'un autre navire spatial.

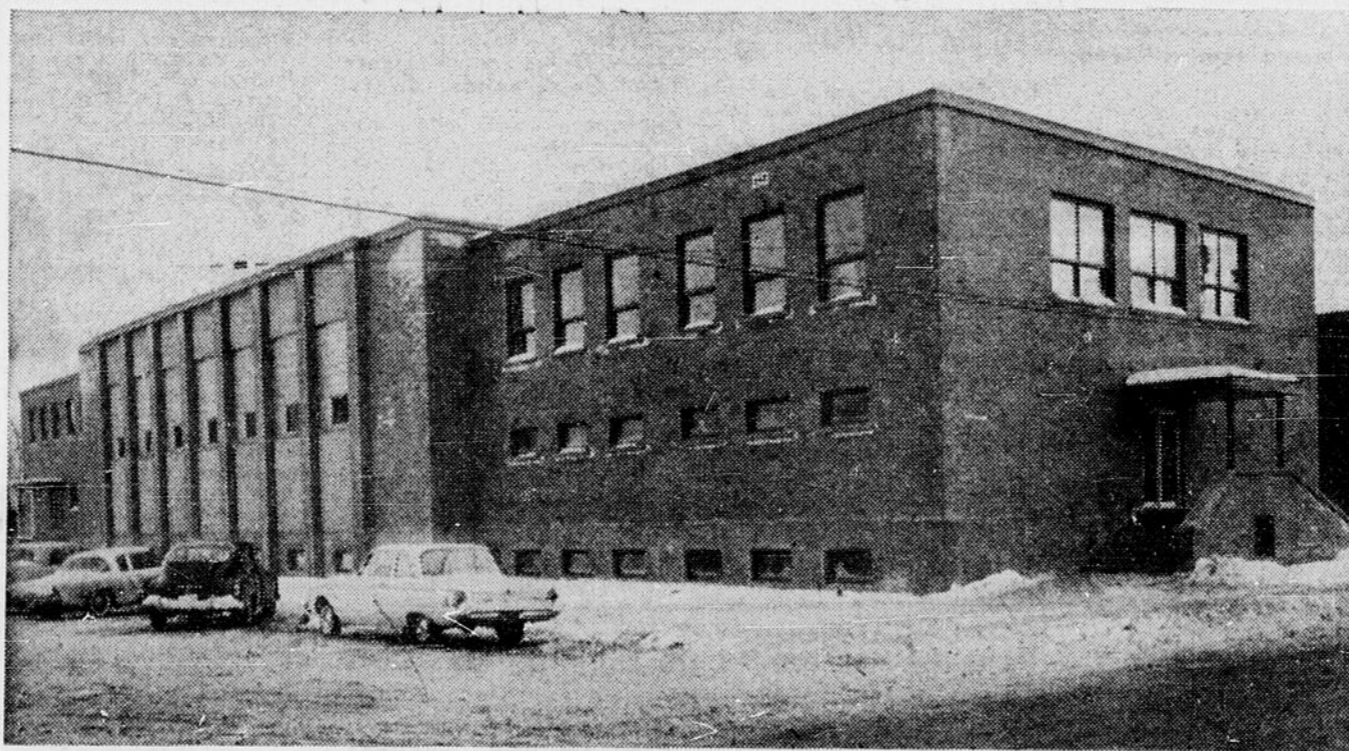
3 navires de détection russes ont été aperçus cette semaine à environ 1,000 milles au sud-ouest d'Hawaii. Les Russes ont déjà effectué plusieurs expériences dans ce secteur.

Mais dans le passé, les autorités soviétiques ont annoncé leurs projets afin que les navires s'abstiennent de naviguer dans le secteur des opérations. Hier toutefois, les Russes n'ont publié aucun avertissement du genre.

C'est ce qui porte à croire qu'ils ont peut-être tenté une expérience spatiale.

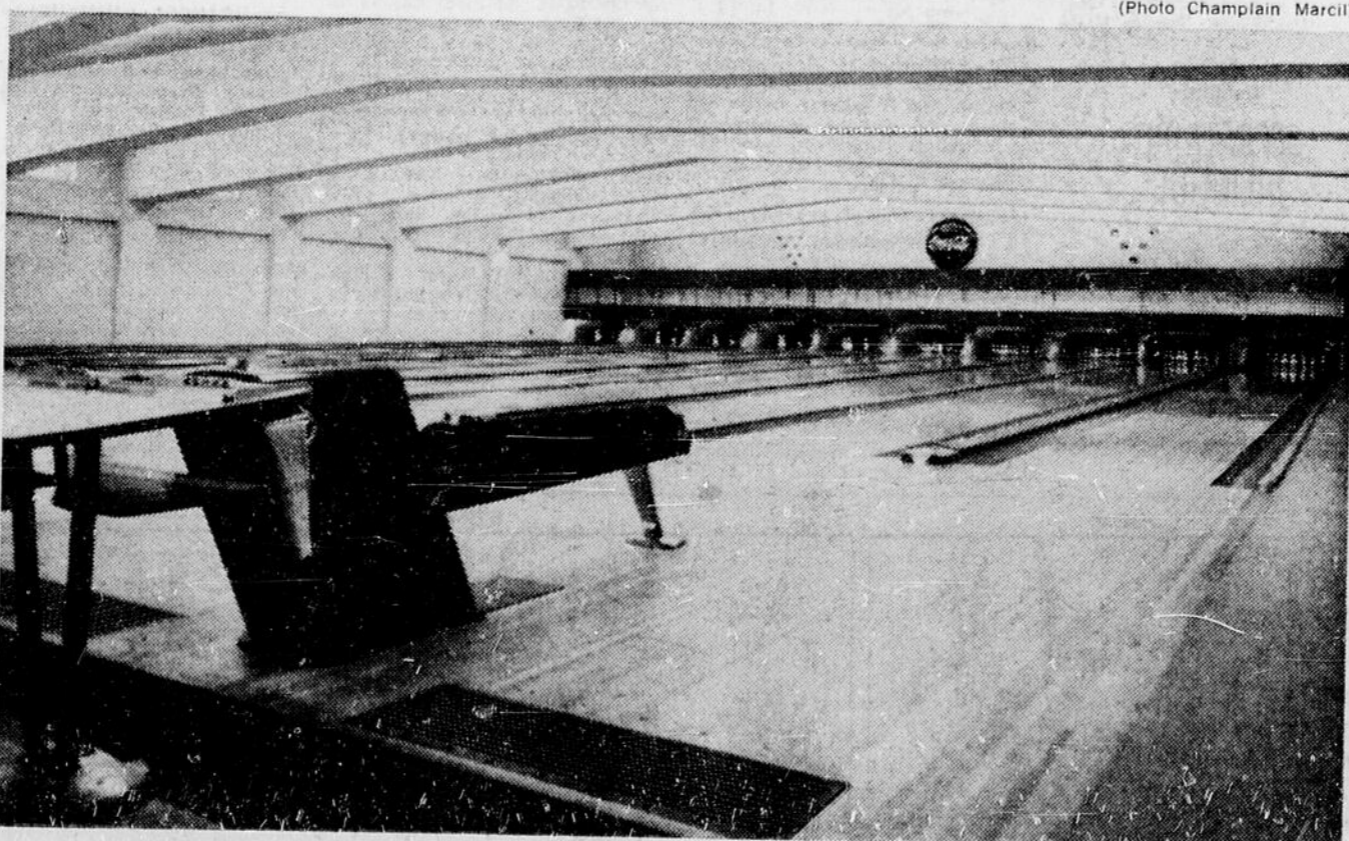
Le rôle d'évaluation ferme lundi soir dans la ville de Gatineau

Les contribuables de la ville de Gatineau qui veulent contester leur évaluation pour l'année 1961 ont jusqu'à lundi soir pour ce faire. En effet, tout appel devra être reçu avant lundi soir si on veut qu'il soit entendu par les autorités. Les appels doivent être envoyés par écrit aux autorités municipales et devront parvenir à l'hôtel de ville le 16 au plus tard. Après cette date, le rôle d'évaluation de la municipalité sera fermé pour l'année.



Vue extérieure du nouveau centre récréatif Saint-Joseph

(Photo Champlain Marci)



Magnifique salle de quilles au sous-sol du Centre récréatif

(Photo Champlain Marci)

La bibliothèque publique rend service à Hull

La population de Hull pourra bénéficier du service d'emprunt gratuit de livres à la Bibliothèque publique d'Ottawa jusqu'au 31 août 1961. Cependant, aucune nouvelle carte gratuite d'emprunt ne sera émise après le 15 février prochain.

Le bureau de direction de la Bibliothèque publique veut ainsi permettre aux étudiants en particulier de se procurer les livres nécessaires à leurs études et à leur formation. On sait que, depuis le matin du 31 janvier 1960, quand un incendie a détruit de fond en comble la Bibliothèque municipale de Hull, les gens de Hull sont privés de tout service de bibliothèque, à l'exception d'un bibliothécaire, et que, grâce à la bienveillance de la Bibliothèque publique d'Ottawa, ils peuvent néanmoins, sans aucun frais supplémentaire, emprunter des livres de l'autre côté du pont.

La Bibliothèque publique d'Ottawa a également conclu une entente avec un poste de radio anglais pour diffuser, chaque dimanche, un programme qui portera sur différents sujets d'intérêt littéraire.

On a noté que, au mois de décembre, la circulation de volumes a augmenté de 11,811, par comparaison au même mois l'année dernière. Sur ce total, les écoles publiques et séparées ont emprunté 1,022 volumes, ce qui représente une augmentation de 485.

Deux nouveaux conseillers de la reine à Hull

La ville de Hull compte deux nouveaux conseillers de la reine. Il s'agit du procureur de la Couronne, Me François Chevalier, et de Me Rodrigue Farley, frère du premier juge de la Cour de bien-être récemment créée à Hull, Me Louis Farley.

Les noms des méritants ont été dévoilés vendredi, à Québec, par le procureur général de la province, M. Georges-Emile Lapalme, qui, à la même occasion, précisait que le même honneur était accordé au premier ministre de la province, M. Jean Lesage.

Nécrologie

M. Richard Prud'homme

MONT-LAURIER (DNC) — M. Richard Prud'homme, de Lac-des-Écorces, est décédé samedi dernier à l'hôpital Royal Laurentien de Montréal, à la suite d'une courte maladie, à l'âge de 46 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte sa femme (Céline Hucneau), 5 enfants dont 2 garçons, Réjean et Gérard, et 3 filles, Flavette, Liliane, et Marie-Jeanne; sa mère, Mme Marie-Jeanne Prud'homme, ses frères, Claudimir, Paul, Omer, Roland, Victor, et un demi-frère, Akila Chatillon. Ses sœurs, Armande (Mme Edouard Ouimet), Simone (Mme Paul-Emile Plouffe), Cécile (Mme Teimont Guindon), Fernande (Mme Maurice Bélanger), Thérèse (Mme Guy Thouin), et une demi-sœur, Mme Déla Chatillon.

Les funérailles ont eu lieu lundi dernier à l'église de Lac des Écorces.

Avis est donné aux contribuables de la ville de Pte-Gatineau

Dû à l'établissement d'un contrat collectif de travail pour les employés de cette ville, la levée des ordures ménagères se fera dorénavant du mardi au vendredi inclusivement. En conséquence à compter du 17 janvier courant nous demandons à tous et à chacun de sortir leurs vidanges une journée plus tôt qu'ils ne le faisaient auparavant.

ANDRÉ L. LEBLANC, secrétaire-trésorier intérimaire. La ville de Pte-Gatineau

TOUTE LA POPULATION EST INVITÉE

A FAIRE EXECUTER DES TRAVAUX D'HIVER

Pour obtenir la main-d'oeuvre désirée adressez-vous

SERVICE NATIONAL de PLACEMENT

55, rue St-Rédempteur — Hull

PR. 7-3814

HEURES D'AFFAIRES:

LUNDI AU VENDREDI

8 h. 30 a.m. à 8 h. p.m.

SAMEDI: 8 h. 30 à 4 h. p.m.

DANS LE DROIT CHAQUE JOUR LES ANNONCES CLASSEES QUI DONNENT LE MEILLEUR RENDEMENT

POUR DE PROMPTS RESULTATS, APPELEZ CE. 6-7431

6] Hommes demandés

4] Perdu CHAT, gris fumée, angora, queue ondulée, répond au nom de "Tody", perdu ardoisement...

CHIENNE blanche, long poil ondulé, un oeil bleu, l'autre noir, (Beauty) perdue sur rue Bourque...

ENTRE salons Gauthier, rue Guigues et Dalhousie, lunettes, cornes, pâles, double foyer. CE. 5-6954.

MONTRE "Arday" d'homme. Perdue Centre de Loisirs, Gaitneau, MO. 3-6280. Récompense. 4-13

PETITE chienne beige perdue dans Wrightville, vendredi. PR. 1-5295. 4-13

4A] Trouvé

DANS le but de rendre davantage service à ses lecteurs, Le Droit publie à titre gratuit sous cette rubrique, toutes les annonces d'objets trouvés ou non lui fait parvenir. Signalez CE. 6-5431, dept. des annonces classées.

5] On demande (agents)

AGENT d'immeubles, expérience non essentielle; doit posséder auto; belle occasion. — René-D. Lapointe, 313, chemin de Mont-Royal, SH. 5-1551. 5-j.n.o.

FAITES profiter vos loisirs. Revenu de \$20 à \$50 par semaine en vendant le merveilleux Salamaster. Ecrivez: Salamaster, C.P. 162, Trois-Rivières, Québec. 5-9, 14, 17.

FAITES \$3 L'HEURE AIDERONS, à crédit, tout homme ou femme fiable, à se créer un commerce payant dans la vente, dans votre entourage, de nos 250 produits, articles ménagers, domestiques, essences, épices, thé, café, médicaments, cosmétiques, désinfectants, peignes, brosses, etc. Plein temps ou temps partiel. Revenu moyen \$3 l'heure. Expérience non requise. Demandez détails immédiats. G. Laurin, président, 21, est, rue St-Paul, Montréal. 5-

ON DEMANDE un homme sérieux pour représenter dans un bon territoire. Offre de commission de 45%; nos produits consistent dans des cosmétiques, remèdes de famille, culinaires, nécessités domestiques. Faciles à vendre. Répétition assurée. Demandez catalogue et plan d'affaires. Jito, Dept. 4, 5130 St-Hubert, Montréal. 5-11, 14, 18, 19.

6] Hommes demandés

AVEZ-VOUS DES PROJETS D'AVENIR? Avez-vous but dans la vie? Entrez-vous dans un régime d'éducation canadienne. On a reconnaissance à accepter les demandes d'engagements dans les régiments suivants:

THE REGIMENT OF CANADIAN GUARDS THE ROYAL CANADIAN REGIMENT LE ROYAL 22e REGIMENT

Si vous réunissez les nombreuses conditions exigées, vous aurez l'avantage de vous faire une excellente carrière d'avenir qui vous fournira l'occasion de faire preuve d'initiative, de voyager, de voir du nouveau et de faire une vie extrêmement intéressante.

Renseignez-vous sans tarder au centre de recrutement de l'Armée dont voici l'adresse:

238, rue QUEEN OTTAWA, (Ont.)

ou MANEGE DU REGIMENT DE HULL Boul. TACHE, HULL (Qué.)

Veillez m'envoyer tous les renseignements nécessaires sur les carrières offertes le Corps d'Infanterie.

J'aimerais avoir une entrevue chez moi

au centre de recrutement

Nom

Adresse

Ville ou village

Prov. Tél.

Age

Dernière année d'études

On accordera la préférence aux candidats munis d'un diplôme d'institut technique supérieur; on tiendra aussi compte des diplômes d'emploi de ceux qui ont un diplôme d'école secondaire industrielle. On exige un minimum de 8 ans d'expérience des candidats diplômés d'écoles secondaires.

Traitement jusqu'à \$6,400 selon la compétence de l'heureux candidat.

Faire demande en fournissant toutes les précisions relatives à l'instruction et à l'expérience, à l'Officier d'embauchage, Conseil National des Recherches, Promenade Sussex, Ottawa 26, Ontario. Prière de rappeler le numéro ME. 45.

POSTES D'ESSENCE OUVERTS DIMANCHE ET TOUS LES JOURS JUSQU'A 10 H. P.M. DU 15 AU 21 JANVIER

B.A. ESSE

POSTE D'ESSENCE E. LEMIRE 1307, rue Bank, RE. 3-0918.

B.P. POSTE D'ESSENCE RÔGER, 280, rue Cumberland, Ouvert de 9 h. à 5 p.m., dimanche. CE. 2-5803.

SUNOCO POSTE D'ESSENCE PARADIS, 7 am. à 10 p.m., 355, rue St-Patrice, angle King Edward. CE. 3-6375.

CITIES SERVICE POSTE D'ESSENCE BOB STEELE, 770, avenue Bronson. CE. 3-0342.

FINA POSTE D'ESSENCE FINA de la promenade Sussex, angle Sussex et Bruyère. CE. 3-1831.

POSTE DE SERVICE BALIANTINE McCABB, 483, rue Elgin. CE. 5-6600.

PRIERE DE DECOUPER ET CONSERVER

6] Hommes demandés

UN ORGANISME NATIONAL A BESOIN D'UN PREPOSE A L'INFORMATION A OTTAWA

FONCTIONS — Préparation de brochures, de dépliants, d'articles spéciaux et de rapports; devra s'occuper de la correspondance et de tous autres travaux connexes qui pourront être requis.

QUALITES REQUISES — Diplôme d'école secondaire avec crédits supplémentaires pour formation universitaire ou l'équivalent. Expérience dans le domaine de la rédaction essentielle.

SALAIRE — \$4,500 à \$5,160 suivant les aptitudes et l'expérience.

Toute demande d'emploi indiquant l'état matrimonial, les qualités et l'expérience doit être adressée à: Case 178, "Le Droit", Ottawa, Ont. 6

Offre sensationnelle

Carrière des plus enviables ouverte pour jeunes hommes ambitieux.

Vu notre rapide expansion, nous recrutons un nombre d'hommes bilingues, âgés de 21 à 28 ans; éducation supérieure, préférablement universitaire, pour joindre notre programme d'entraînement en vue d'une position exécutive. Aucune expérience requise. Bon salaire, bénéfices d'emploi bien au-dessus de la moyenne, avancement rapide et avenir assuré.

Bâtissez votre avenir avec la plus ancienne et la mieux reconnue des institutions financières du pays. S'adresser le jour entre 9h et 5h, et le mardi, 17 janvier de 9 a.m. à 9 p.m.

HOUSEHOLD FINANCE CORPORATION

45, rue Principale, HULL. 6

VENDEURS DEMANDES POUR VENDRE directement aux cultivateurs, pour une vieille compagnie établie depuis plusieurs années dans la province de Québec. Cette compagnie offre un plan d'assurance d'hospitalisation et service médical à ses vendeurs. L'homme désiré doit avoir de 35 à 50 ans, avec expérience sur la ferme et familiarisé avec le soin et nourriture des animaux. Doit être bilingue et posséder une automobile. Cours d'entraînement gratuits avec bon salaire à l'homme qualifié. Ecrire à Case 182, "Le Droit", donnant adresse et numéro de téléphone. 6-11

EMPLOIS IMMEDIATS — Au Canada, aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, en Europe — Salaires élevés. Employment Information Center, Room C-56, 739 Boylston St., Boston 16, Mass. 6-5am.

JOURNALISTE DEMANDE A CBOFT

Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire ou une formation équivalente. Avoir acquis de l'expérience dans les quotidiens, les agences d'information ou à la radio-télévision. Echelle de traitements: \$280 - \$504 par mois. S'adresser et envoyer son "curriculum vitae" à — L'agent du personnel Radio-Canada, C.P. 3220, Station C OTTAWA. 6

5A] H. ou fem. demandés

HOMME ou femme désirant se faire une carrière dans l'immeuble. Revenu intéressant. Entraînement suivi. Possibilités illimitées. Appelez Jean-Paul Thériault, l'avant-midi, CE. 2-4203, Charles A. Brownlee Limitée, courtier. 6A-11

7] On demande (fem.)

CUISINIÈRE-MENAGÈRE, pour famille 4 adultes. Soirée libre. PR. 7-4266 le jour; PR. 7-7804 le soir, ou écrire Mlle Dery, 141 Principale, Hull. 7-11

FILLE bilingue, pour ouvrage de bureau, petite industrie. Ecrire: Case 130, Le Droit. 7-12

FEMME d'âge moyen pour garder 3 enfants, pendant que mère travaille. PR. 7-1070. 7-15

COMMISSION NATIONALE CANADIENNE pour UNESCO

(Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture.)

demande SECRETAIRE BILINGUE

avant bonne formation générale et connaissant sténo et dactylo.

S'adresser au Secrétaire, Commission nationale canadienne pour l'UNESCO, 140 Wellington, Ottawa 4.

10] Logements demandés

FAMILLE de 5 adultes désire logis dans Wrightville: 3 chambres à coucher, chauffé ou non. Références si désirées. Pour le 1er mai. PR. 7-2689. 10-12

11] On demande (emplois)

HOMME demande emploi comme concierge d'appartements. Ecrire: Case 143, Le Droit. 11-11

MENUISIER demande emploi à l'heure ou sous contrat. SH. 6-8036. 11-11

FEMME de ménage demandée emploi. PR. 7-1766. Boul. St-Joseph. 11-13

11A] Tapis - meubles nettoyés

NETTOYAGE et REPARATION des TAPIS et CARPETTES

• VENTE ET POSAGE DES TAPIS

• NETTOYAGE DE MEUBLES REMBOURRES

• REMBOURRAGE DE MEUBLES

AU SERVICE DU PUBLIC D'OTTAWA ET LES ENVIRONS DEPUIS PLUS D'UN DEMI-SIECLE

THERIEN RUG CLEANERS LTD. 118, RUE FLEET, PRES BOOTH CE. 6-2383

2 LIGNES A VOTRE SERVICE Employez votre carte M.C.S.

NETTOYAGE DES TAPIS Signalez CE. 3-4105

et le camion passera prendre vos tapis sans frais supplémentaires. Nettoyage des meubles rembourrés, nettoyage des tapis mur à mur à domicile. Posage des tapis, tuiles et prélatrs.

ONTARIO FLOOR COVERING CO. 45, rue BESSERER OTTAWA (immeuble à l'arrière) 11A

11] On demande (emplois)

DAME ferait le ménage dans maisons, bureaux, etc. SH. 5-1682. 11-11

FEMME d'expérience voudrait faire des travaux domestiques à la journée. PR. 1-8817. 11-13

FEMME demande ouvrage de maison, \$100 l'heure. PR. 1-9763. 11-11

VIVRE-CUISINIÈRE d'expérience demande Eastview ou les environs. SH. 9-0001. 11-12

LAVERAIS plafonds, murs, planchers, etc. PR. 1-1429 de 2 à 8. 11-13

TELEPHONE ANSWERING SERVICE reconstruit à vos appels. 7 jours par semaine. Signalez CE. 6-7151. 11-300

POUR votre déblayage de neige. Felix Coderre, 31 Fortin, Pointe-Gatineau. 11-j.n.o.

11A] Tapis - meubles nettoyés

SOFAS nettoyés à prix de rabais, à votre domicile. CE. 4-2113. 11A-37

11B] Meubles réparés

REMBOURRAGE, réparations meubles de cuir, Roy's Custom Upholstery, 1318 Wellington, PA. 9-0218. 11B-300

13A] On demande (divers)

CHERCHE à acheter terre à bois avec rivière ou sur bord d'un lac, entre 30 et 50 milles d'Ottawa, dans la province de Québec. Ecrire à: M. H. Sorel, 6543 St-Laurent, Montréal, Tél. CR. 3-4218. 13A-11

NOUS achetons meubles, poêles de toutes sortes. Ralph's Furniture. CE. 4-6737. 13A-300

MEILLEURS prix, offerts; bons meubles et appareils ménagers usagés. Appelez "Uncle" Harry. CE. 3-5258; le soir, CE. 4-2308. 13A-300

TRIPLE X à Aymer, seroit prêt à accepter des lots comme partie de paiement. Ce triplex a trois chambres à coucher, chauffage central, eau chaude. Garage. Lot mesure 60x120. Co-Op. 3547, Benoît Barrette, MU. 4-6362. 13A-300

ENDROIT pour école d'équitation, lot de 2 1/2 acres, avec écurie bien équipée. Bungalow d'une chambre à coucher, salle de bains moderne. Benoît Barrette, MU. 4-6362. 13A-11

13B] On dem. (maison)

NOUS avons clients pour maisons unifamiliales doubles duplex et propriétés à revenu dans tous les quartiers U. Bartoli courtier. CE. 2-3538 en tout temps. 13B-300

14] A vendre propriétés

OTTAWA EST POSSESSION IMMEDIATE. Construite 1959. Grande résidence de famille; 2 étages en brique. Salle de bains, tuile céramique, planches de chêne. Chauffage à l'huile. Réduit à 118,000 pour vente rapide. Termes si désirés. Charles A. Brownlee Limitée, courtier, CE. 2-4203 en tout temps. 14-11

PERCY KERWIN REALTIES 301, rue O'Gonnor

CENTRE COMMERCIAL, rue St-Patrice. — Maison 7 pièces, système neuf de chauffage eau chaude à l'huile. Prix demandé seulement \$12,800. Paiement d'acompte facile. HULL — Restaurant-cantine dans édifice KCH, bon chiffre d'affaires. Prix raisonnable, bas acompte. Pour informations: H. Lachapelle, CE. 5-9298. 14-12

RENE-D. LAPOINTE COURTIER

313, chemin de Montréal Eastview SH. 5-1551

ORLEANS — Belle propriété, joli bungalow, 2 chambres à coucher avec cave fini ciment. Dehors de la maison imitation de pierre et stuc. Sur grand terrain 21x75 sur route no 17. Prix total seulement \$9,800; bons termes acceptés. Conrad Labranche, SH. 5-1551.

SPECIAL, rue Régis Bungalow de 3 chambres à coucher, salon, cuisine, salle à dîner, grande cave. Lot 50x100. Hypothèque à seulement 5 1/4%. Rêal Simard, SH. 9-1966.

HULL, rue Papineau, pour régler succession, grande maison de 2 étages, 3 chambres à coucher, pour seulement \$7,500. Robert Snoddy, PR. 7-7434.

RANGÉE DE MAISON, 3 chambres à coucher, grand salon, cuisine, cave pleine grandeur. Prix \$11,900. Eugène Bissonnette, CE. 5-4065. 14-300

PLACEMENTS DE CHOIX

4 LOGIS et 6 LOGIS neuf. Aussi triplex et duplex. Assistance d'administration. Placements exceptionnels. Placez vos épargnes dans l'immeuble, c'est un placement garanti. Consultez Jean-Paul Thériault, CE. 5-9867, Charles A. Brownlee Limitée, courtier, CE. 2-4203 en tout temps. 14-11

BUNGALOW, fini stuc., 4 pièces, foyer naturel. Terrain 45x190. 242 Galipeau, Thurso. 14-11

11A] Tapis - meubles nettoyés

NETTOYAGE et REPARATION des TAPIS et CARPETTES

• VENTE ET POSAGE DES TAPIS

• NETTOYAGE DE MEUBLES REMBOURRES

• REMBOURRAGE DE MEUBLES

AU SERVICE DU PUBLIC D'OTTAWA ET LES ENVIRONS DEPUIS PLUS D'UN DEMI-SIECLE

THERIEN RUG CLEANERS LTD. 118, RUE FLEET, PRES BOOTH CE. 6-2383

2 LIGNES A VOTRE SERVICE Employez votre carte M.C.S.

NETTOYAGE DES TAPIS Signalez CE. 3-4105

et le camion passera prendre vos tapis sans frais supplémentaires. Nettoyage des meubles rembourrés, nettoyage des tapis mur à mur à domicile. Posage des tapis, tuiles et prélatrs.

ONTARIO FLOOR COVERING CO. 45, rue BESSERER OTTAWA (immeuble à l'arrière) 11A

11] On demande (emplois)

DAME ferait le ménage dans maisons, bureaux, etc. SH. 5-1682. 11-11

FEMME d'expérience voudrait faire des travaux domestiques à la journée. PR. 1-8817. 11-13

FEMME demande ouvrage de maison, \$100 l'heure. PR. 1-9763. 11-11

VIVRE-CUISINIÈRE d'expérience demande Eastview ou les environs. SH. 9-0001. 11-12

LAVERAIS plafonds, murs, planchers, etc. PR. 1-1429 de 2 à 8. 11-13

TELEPHONE ANSWERING SERVICE reconstruit à vos appels. 7 jours par semaine. Signalez CE. 6-7151. 11-300

POUR votre déblayage de neige. Felix Coderre, 31 Fortin, Pointe-Gatineau. 11-j.n.o.

14] A vendre propriétés

OTTAWA EST POSSESSION IMMEDIATE. Construite 1959. Grande résidence de famille; 2 étages en brique. Salle de bains, tuile céramique, planches de chêne. Chauffage à l'huile. Réduit à 118,000 pour vente rapide. Termes si désirés. Charles A. Brownlee Limitée, courtier, CE. 2-4203 en tout temps. 14-11

PERCY KERWIN REALTIES 301, rue O'Gonnor

CENTRE COMMERCIAL, rue St-Patrice. — Maison 7 pièces, système neuf de chauffage eau chaude à l'huile. Prix demandé seulement \$12,800. Paiement d'acompte facile. HULL — Restaurant-cantine dans édifice KCH, bon chiffre d'affaires. Prix raisonnable, bas acompte. Pour informations: H. Lachapelle, CE. 5-9298. 14-12

RENE-D. LAPOINTE COURTIER 313, chemin de Montréal Eastview SH. 5-1551

ORLEANS — Belle propriété, joli bungalow, 2 chambres à coucher avec cave fini ciment. Dehors de la maison imitation de pierre et stuc. Sur grand terrain 21x75 sur route no 17. Prix total seulement \$9,800; bons termes acceptés. Conrad Labranche, SH. 5-1551.

SPECIAL, rue Régis Bungalow de 3 chambres à coucher, salon, cuisine, salle à dîner, grande cave. Lot 50x100. Hypothèque à seulement 5 1/4%. Rêal Simard, SH. 9-1966.

HULL, rue Papineau, pour régler succession, grande maison de 2 étages, 3 chambres à coucher, pour seulement \$7,500. Robert Snoddy, PR. 7-7434.

RANGÉE DE MAISON, 3 chambres à coucher, grand salon, cuisine, cave pleine grandeur. Prix \$11,900. Eugène Bissonnette, CE. 5-4065. 14-300

PLACEMENTS DE CHOIX

4 LOGIS et 6 LOGIS neuf. Aussi triplex et duplex. Assistance d'administration. Placements exceptionnels. Placez vos épargnes dans l'immeuble, c'est un placement garanti. Consultez Jean-Paul Thériault, CE. 5-9867, Charles A. Brownlee Limitée, courtier, CE. 2-4203 en tout temps. 14-11

BUNGALOW, fini stuc., 4 pièces, foyer naturel. Terrain 45x190. 242 Galipeau, Thurso. 14-11

14] A vendre propriétés

OTTAWA EST POSSESSION IMMEDIATE. Construite 1959. Grande résidence de famille; 2 étages en brique. Salle de bains, tuile céramique, planches de chêne. Chauffage à l'huile. Réduit à 118,000 pour vente rapide. Termes si désirés. Charles A. Brownlee Limitée, courtier, CE. 2-4203 en tout temps. 14-11

PERCY KERWIN REALTIES 301, rue O'Gonnor

CENTRE COMMERCIAL, rue St-Patrice. — Maison 7 pièces, système neuf de chauffage eau chaude à l'huile. Prix demandé seulement \$12,800. Paiement d'acompte facile. HULL — Restaurant-cantine dans édifice KCH, bon chiffre d'affaires. Prix raisonnable, bas acompte. Pour informations: H. Lachapelle, CE. 5-9298. 14-12

RENE-D. LAPOINTE COURTIER 313, chemin de Montréal Eastview SH. 5-1551

ORLEANS — Belle propriété, joli bungalow, 2 chambres à coucher avec cave fini ciment. Dehors de la maison imitation de pierre et stuc. Sur grand terrain 21x75 sur route no 17. Prix total seulement \$9,800; bons termes acceptés. Conrad Labranche, SH. 5-1551.

SPECIAL, rue Régis Bungalow de 3 chambres à coucher, salon, cuisine, salle à dîner, grande cave. Lot 50x100. Hypothèque à seulement 5 1/4%. Rêal Simard, SH. 9-1966.

HULL, rue Papineau, pour régler succession, grande maison de 2 étages, 3 chambres à coucher, pour seulement \$7,500. Robert Snoddy, PR. 7-7434.

RANGÉE DE MAISON, 3 chambres à coucher, grand salon, cuisine, cave pleine grandeur. Prix \$11,900. Eugène Bissonnette, CE. 5-4065. 14-300

PLACEMENTS DE CHOIX

4 LOGIS et 6 LOGIS neuf. Aussi triplex et duplex. Assistance d'administration. Placements exceptionnels. Placez vos épargnes dans l'immeuble, c'est un placement garanti. Consultez Jean-Paul Thériault, CE. 5-9867, Charles A. Brownlee Limitée, courtier, CE. 2-4203 en tout temps. 14-11

BUNGALOW, fini stuc., 4 pièces, foyer naturel. Terrain 45x190. 242 Galipeau, Thurso. 14-11

14] A vendre propriétés

OVERBROOK, près Gendarmerie. Maison appartements de 5 logis, construite en 1958, rapporte \$5,500; brique, plâtre, un logis, 4 chambres, 2 couloirs, étage principal, \$42,000. SH. 6-0231. 14-13

JACK AARON CO. LIMITED Courtiers en immeuble 227 ouest, ave Laurier CE. 2-3741, en tout temps

AYLMER, bungalows de 3 chambres à coucher, attrayants modèles, hypothèques à la L.H.N. Prix de vente, à compter de \$12,500 jusqu'à \$13,900. Acompte aussi bas que \$500 et vous devenez propriétaire. Le soir, Hubert Desjardins, PR. 8-8427. 14-300

DESIREZ-VOUS vendre ou acheter une propriété ou un commerce? Adressez-vous à GROULX & LANGLAIS ENRG. Courtiers en immeubles 162, rue Hôtel-de-Ville, Hull PR. 7-2750 — MO. 3-3078 14

G/TINEAU, maison et lot à vendre. Central. MO. 3-3184. 14-13

VENTE PRIVEE. Rue Bourque — Semi-bungalow en brique, quatre chambres à coucher, grande cuisine; terrain paysagé; fini pierre. Asphalté. \$16,800. PR. 7-4925. 14-32

BUNGALOW 5 chambres à coucher, salle de récréation, Eastview. \$20,000 — \$5,000 comptant. \$1,800 entre 6 et 7 heures le soir. 14-12

LOUIS TITLEY Ltée IMMEUBLES -

Les annonces classées du "Droit" donnent de bons résultats

22] A louer (logements)

LOGIS moderne, 3 grandes pièces; chauffé, tuiles, salle de bains complète. 8 Richer, Hull, PR. 1-2225. 22-15

LOGIS moderne, 2 chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bains complète; tuiles; chauffé. \$75. PR. 1-8690. 22-12

LOGIS (haut), 2 chambres, salon, cuisine, salle de bains complètes. MO. 3-5636. 22-15

LOGIS neuf, 2 chambres à coucher, planchers tuile, Gatineau, PR. 7-0780. 22-15

LOGIS (bas), 2 chambres à coucher; chauffé. PR. 7-4166 ou PR. 1-5515. 22-12

LOGIS, 3 chambres à coucher, chauffé. Wrightville. \$95. S'adresser: 45 Fortier. 22-11

LOGIS chauffé, 5 pièces. S'adresser 8 Glaude, Wrightville, PR. 7-6937. 22-j.n.o.

LOGIS 2 pièces, 3e étage. 80, boul. St-Joseph. Entrée privée. \$22. PR. 1-4551; PR. 7-8321. 22-j.n.o.

LOGIS (haut), 1 chambre à coucher, chauffé, eau chaude, pes session immédiate. \$75. 33, boul. Hadley, Hull. PR. 1-6330. 22-j.n.o.

ORLEANS, logis 4 pièces, éclairés, \$50. Deux enfants acceptés. S'adresser: Emilian Allard, 3e maison passé magasin Dumas. 22-15

4 PIÈCES non meublées, chauffées, éclairées. \$65. Libres. Enfants. 145 Arthur. 22-j.n.o.

PRES hôpital du Sacré-Coeur, appartement 3 grandes pièces et salle de bains, gros filage, chauffé. Stationnement. PR. 1-1924. 22-14

POINTE-GATINEAU — Logis moderne, chauffé, 5 pièces. Pour couple. PR. 7-5729. 22-15

POINTE-GATINEAU, logis, 3 chambres à coucher, chauffé, \$80. PR. 1-4074. 22-12

QUARTIER TETREAU, appartement chauffé, 3 pièces, salle de bains complète, eau chaude, tuiles. Libre. \$67. — 28 Rousillon, PR. 7-7450. 22-13

23] A louer (chambres)

CHAMBRE meublée, eau chaude. 14 Garneau, Hull. PR. 7-9876. 23-16

EASTVIEW, maison tranquille, pas de cuisson; hommes; \$7.50; \$6.50. SH. 6-8620. 23-12

WRIGHTVILLE, grande chambre meublée; pension si désirée. 104 Fontaine, PR. 7-3269. 23-j.n.o.

CHAMBRE, 1 ou 2 personnes, près rue Principale, Hull. PR. 1-3017. 23-13

CHAMBRE à partager avec une autre fille; lits jumeaux; prêt arrêt autobus et hôpital du Sacré-Coeur. PR. 7-6121. 23-13

PETITE chambre propre pour personne seule, \$20, près Université. CE. 5-4450. 23-14

CHAMBRE meublée, 1 ou 2 personnes, pension si désirée. PR. 1-9408. 23-14

CHAMBRE meublée, privilège de cuisine, demoiselle ou dame, près autobus; 5 minutes du Château. Références. 206 Principale, Hull. 23-12

CHAMBRE à coucher gaie, meublée, lit continental. 552 Bessier. — CE. 5-1333. 23-15

COTE-DE-SABLE, chambre à louer au 89 Stewart. CE. 4-0061. 23-12

CHAMBRE dans logis moderne, pour filles, privilèges. 225 Montcalm. PR. 7-3465. 23-15

WRIGHTVILLE, grande chambre avec salle de bain privée. PR. 7-9877. 23-14

27] Occasions d'affaires

Boulangerie sur la rue Bank SITUÉE au centre de la ville. Une occasion formidable qui vous apportera un revenu sûr. Nouveau bail disponible. On demande seulement \$2,500. Appelez M. McEneaney, CE. 4-6270; U. Bartoli, courtier, CE. 2-3538. 27-12

CENTRE D'ACHATS DU RC DE LA MONTAGNE PRISE de possession au printemps; magasin, bureau, taverne et endroit pour restaurant; dans nouveau centre d'achats spacieux. Hull-Ouest. Construit dans un arrondissement résidentiel et sur la seule propriété commerciale dans le district. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Sirotek Construction, PA. 2-6554. 27-16

29] Autos et accessoires

S. & S. AUTO PARTS PARTIES neuves et usagées pour autos et camions. Autos et camions achetés pour mise en pièces. Réparations de radiateurs. Vitres installées. 814, rue Wellington. Tél. CE. 6-2371. 29-300

BAKER BROS. CO. LTD. AUTOS ET CAMIONS usagés, achetés pour mise en pièces. Parties neuves et usagées d'autos, batteries, pneus, accessoires, etc. 2 magasins. CE. 2-7393. 29-300

AUTOMOTIVE AND ELECTRIC SERVICE — Spécialistes de systèmes d'allumage et de carburateurs. Echange de démarreurs, génératrices, distributeurs, carburateurs, pompes à eau et à essence, essuie-glaces électriques, amortisseurs, transmissions, essieux, ressorts et pièces d'autos européennes. Garnitures de freins, alevage de tambours. Batteries de 12 et 24 volts, sur-tension et location. Ouvert le soir au 603 ouest, rue Somerset. CE. 2-0892 ou CE. 5-1303. 29-300

24] A louer (divers)

AU SALON DE LA MARIEE ROBES de mariées, filles d'honneur, 5 fourrures à louer. Mme G. Campeau, 108 Charlevoix, PR. 1-4023. 24-300

BOUDOIR DE LA MARIEE ROBES de mariées, filles d'honneur, bouquetières. Fourrures. 126 Eddy, PR. 7-6523. 24-300

ENTREPOT et bureau 4,500 pieds carrés, chauffage eau chaude. Stationnement, bail possible. SH. 6-4686 et SH. 9-3463. 24-15

ENVIRON 400 pi. car. au rez-de-chaussée, dans édifice neuf; meilleur endroit dans Hull, \$75. Appelez durant les heures de bureau. B. Achbar, PR. 7-4321. 24-11

ROBES de mariées, filles d'honneur, soirées, voiles, diadèmes, mantes de fourrure. PR. 7-7980. 24-300

GATINEAU — Beau local pour salon de beauté. MO. 3-5327 avant 5 heures; MO. 3-4308 après 5 heures. 24-j.n.o.

ROBES de mariées, filles d'honneur, de soirées, de bouquetières; aussi fourrures tout dernier cri. Signaler. CE. 4-2253 — 634 St-Patrice. 24-300

ELEGANTES robes d'occasions, mariages, réceptions, sorties, etc. Centre de couture Prof. SH. 9-6145 ou SH. 6-6662. 24-25

30] Transfert-camionnage

LAMARCHE TRANSFERT, service général, rapide. Déblayage de neige. 37 Garneau. PR. 7-0592. 30-j.n.o.

30A] Dem. international

SERVICE International de messageries. Spécialistes en déménagements, transports, colis et interurbains, aussi déménagement local et entreposage. Fermé le samedi. W. Sparks & Son, Tél. PA. 8-3773. 30A

31] Radios TV et access.

GERVAIS ELECTRONIC VENUE et service téléviseurs — 333 Cumberland. CE. 6-3101. 31-300

TELEVISION RADIO, service réparations 24 heures. S. Gagnon, SH. 6-8209. 31-300

LEFORT — Service de radio, télévision et photographie. Ouvrage garanti. 74 Eddy, Hull. PR. 1-1988. 31-300

BOIVIN — Télévision, service prompt et garanti — Hull-Gatineau. PR. 1-1489. 31-300

SERVICE d'urgence, télévision, 24 heures. C. Tremblay, 31-300

32] Combustible

BOIS de chauffage, à la corde à vendre. SH. 9-0001, 10 a.m. à 4 p.m. 32-13

33] Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de fournaises à l'huile; réparations de carburateurs; ouvrage garanti pour 30 jours. H. E. Sarazin, PR. 7-9000. 33-j.n.o.

24A] A louer (commerce)

A LOUER au complet, immédiatement, sur rue commerciale, garage tout équipé pour mécanique, peinture et débossage. Capacité de 3 autos. Fournaise à air chaud "Esso". PR. 1-9856 jour; après 7 h., PR. 1-3119. 24A-j.n.o.

26] Chambre et pension

CHAMBRE, pension si désirée; centre de Hull. PR. 7-0258. 26-j.n.o.

CHAMBRE et pension, près de l'Université. CE. 6-1882. 26-19

CHAMBRE et pension; stationnement. 213 Notre-Dame, Hull. PR. 7-5364. 26-12

JEUNE FILLE ou jeune homme, étudiant, chambre et pension. 551 Bessier, CE. 3-0812. 26-16

CHAMBRE et pension, près autobus, dame ou fille. PR. 1-1611. 26-13

CHAMBRE et pension, 2 hommes sobres, centre de Hull. PR. 7-6608. 26-13

CHAMBRE et pension, lavage, stationnement; près Imprimerie. — PR. 7-1597. \$15. 26-15

CHAMBRE et pension, 1 ou 2 hommes. PR. 1-5361. 26-12

CHAMBRE et pension, bonne nourriture, près Rideau. CE. 5-3529. 26-11

CHAMBRES et pension; 4 hommes sobres; excellente nourriture. PR. 7-8076. 26-11

CHAMBRE et pension pour jeune homme. 120, boul. Montclair. PR. 1-8575. 26-11

35] Matériaux de construc.

Green Valley Lumber Ltd.
"LE MEILLEUR BOIS D'OEUVRE"
300, chemin de Montréal
SH. 6-4633

22A] A louer (maisons)

COTE-DE-SABLE — Côté de maison, 7 grandes pièces, chauffage central, huile. CE. 4-0275. 22A-12

MAISON moderne, 5 pièces, garage. SH. 9-2848. 22A-12

23] A louer (chambres)

WRIGHTVILLE — Belle chambre meublée, 2 filles. 89 Demontigny. PR. 7-6023. 23-j.n.o.

GRANDE chambre meublée, propre. Privilège (grill). Famille distinguée. CE. 4-6095. 23-11

2 CHAMBRES non meublées, pouvant servir de logis, chauffé, éclairé. \$35. PR. 7-6639 de 9 à 5 h. PR. 7-9145 après 7 h. 23-11

COTE-DE-SABLE, chambre meublée, cuisine privée. \$50. CE. 3-6350. 23-j.n.o.

APPARTEMENT central, moderne, meublée, à partager avec jeune fille. Après 6 heures, PR. 7-8400. 23-12

CHAMBRE — Homme, permis de cuisson, maison tranquille, bien située. PR. 1-3973. 23-13

CHAMBRE, grande, privilèges. \$30. — 374 Gloucester, Ottawa. PR. 1-3585. 23-12

CHAMBRE meublée, permis de cuisson, entrée privée; stationnement. 14 Jogue, PR. 1-8095. 23-12

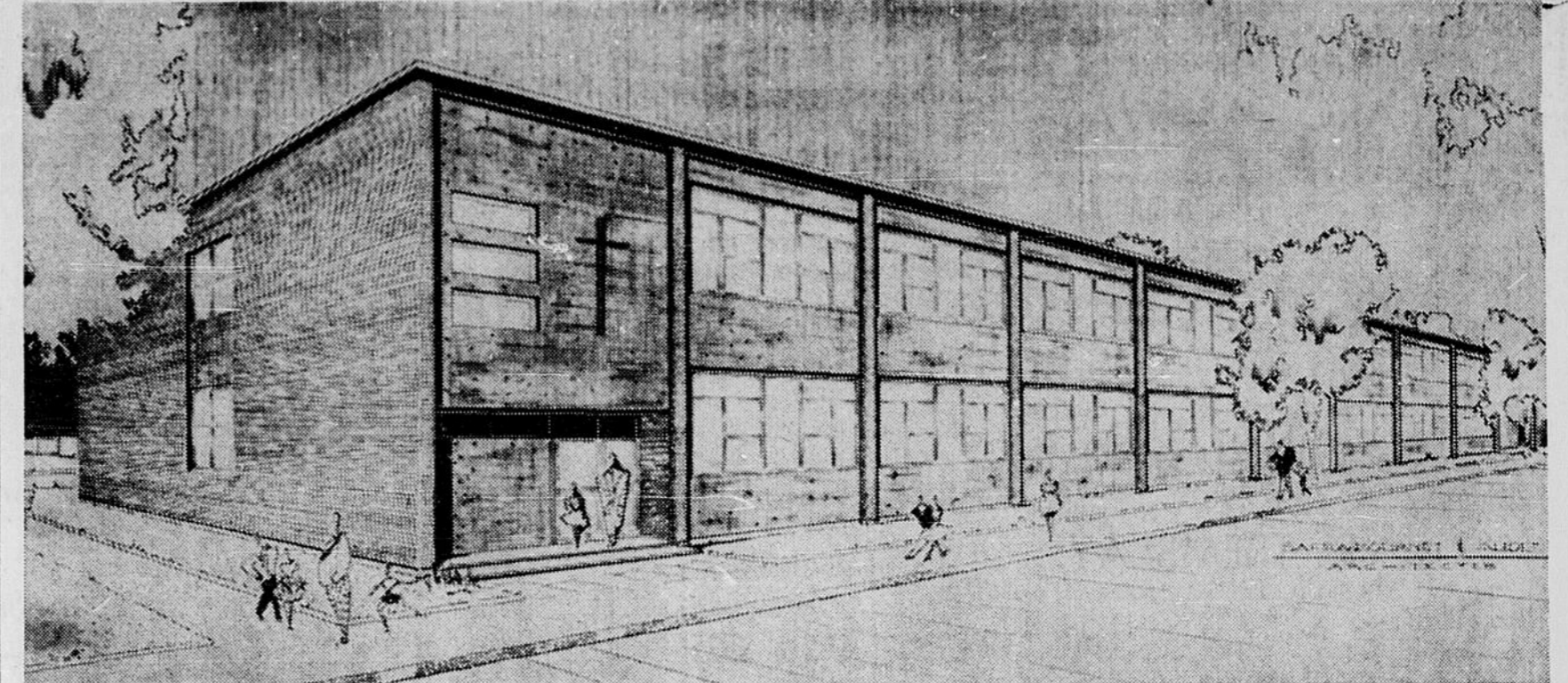
CHAMBRE à coucher meublée, avec cuisinière, réfrigérateur, poêle; aussi chambre simple. 106 Guigues. 23-12

CHAMBRE meublée, femme ou fille qui travaille. \$50. Lavages inclus. Permis de cuisson. PR. 1-4641. 23-j.n.o.

CHAMBRE meublée, pour une ou 2 filles. 132 Nicolet, Wrightville. PR. 1-5685. 23-13

CHAMBRE meublée, 2 lits simples, entrée privée, stationnement; Pension si désirée. PR. 1-8527. 23-12

CHAMBRE, près cathédrale, 44 St-André, app. 2. Télévision. — CE. 4-2127. 23-13



LE NOUVEL HIGH SCHOOL DE HULL — Cette esquisse, préparée par les architectes Sara-Bournet et Audet, de Hull, nous fait voir l'école secondaire des étudiants de langue anglaise. Elle sera bientôt en construction dans le voisinage des rues Laramée et Richelieu, à quelques pas de l'école Our Lady. L'école de deux étages renfermera dix classes, deux laboratoires, un auditorium, une bibliothèque, le bureau du directeur, une salle pour le personnel enseignant ainsi qu'une salle de récréation et une autre pour l'enseignement des sciences domestiques. Il s'agit d'une construction en deux ailes, la salle de récréation et l'auditorium étant ainsi séparés du reste de l'édifice occupé par les diverses salles de classe. Les murs extérieurs de briques seront ornés de tuiles céramiques. L'école avec l'entrée principale donnant sur la rue Laramée, sera entièrement construite à l'aide de matériaux à l'épreuve du feu. On sait que la Commission scolaire a déjà fait appel à des soumissions en prévision de la construction prochaine de cette école. (Photo Champlain Marcil)

Il faut prouver aux jeunes qu'ils ont un rôle à jouer

MONT-LAURIER (De notre envoyé spécial) — "Prouvez aux jeunes gens qu'ils ont un rôle à jouer et qu'ils ne sont pas rejetés par la société dans laquelle ils vivent, et la solution du problème des 'vestes-de-cuir' est en vue.

"Je n'ai jamais travaillé pour l'argent et ce n'est pas mon but dans la vie." "Celui qui peut sincèrement faire de telles affirmations n'a peut-être pas la réponse à tous les problèmes des loisirs dans notre société moderne, mais il démontre une attitude qu'on aime retrouver chez un directeur de loisirs.

Absence de préjugés et désintéressement, en plus d'un dévouement et d'une énergie remarquables, sont les qualités qui nous frappent en causant avec M. Bertrand Beaulieu, directeur de la Commission des loisirs de Mont-Laurier.

Né à Rivière-du-Loup, cette pittoresque ville du Bas du fleuve, M. Beaulieu s'est intéressé aux loisirs aussitôt après avoir complété ses études secondaires.

Son travail fut si apprécié qu'à son départ, après dix années de dévouement, on lui remit une bourse qui lui permit de se rendre en Europe pour y étudier sur place l'organisation des loisirs.

"Labas, nous dit M. Beaulieu, les loisirs ont un caractère plus intellectuel, peut-être; les clubs de lecture et de films sont plus populaires qu'ici. De plus, en France et en Belgique, on fait plus d'argent avec la même somme d'effort."

De retour d'Europe, M. Beaulieu poursuivit ses études à Montréal, à la centrale de la JOC, sur le problème des "vestes-de-cuir". Il attirait à cet endroit l'attention de l'abbé Edmond Laberge, curé de la paroisse St-Jean-Baptiste, de Dorion.

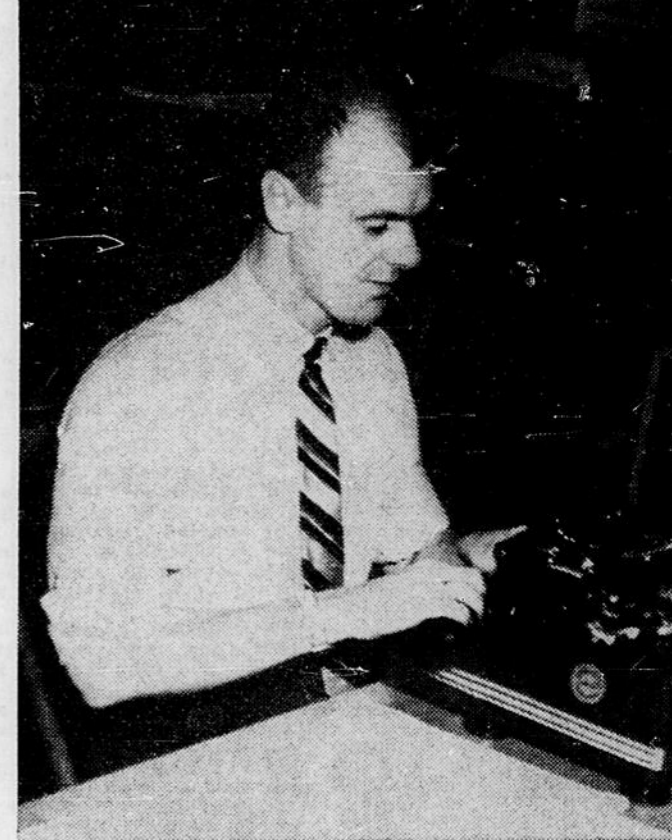
"Il y avait à cet endroit un réel problème. La majorité des jeunes entre 16 et 22 ans étaient sans travail et causaient parfois des désordres assez graves dans les environs.

"Que voulez-vous, affirme M. Beaulieu, quand vous êtes jeune, rempli d'énergie, sans travail, donc sans le sou, et qu'en plus, vous semblez rejeté par la société qui vous entoure, le glissement vers la bande organisée la plus proche est presque inévitable. Ces jeunes sentent que la société ne les accepte pas; alors, ils forment leur propre société avec ses propres lois et ses propres principes.

"Ces jeunes ont besoin d'aide, mais ils ont d'abord besoin de compréhension. Pour ne citer qu'un seul cas, un jeune de 19 ans à qui nous avions trouvé du travail, ce qui lui a permis de se loger convenablement, m'a déclaré un jour: 'M. Beaulieu, hier soir, j'ai couché dans un lit pour la première fois de ma vie.' Jusque-là, il avait toujours couché par terre.

Comment il est venu à Mont-Laurier, M. Beaulieu nous l'explique ainsi: 'Je n'ai jamais travaillé pour l'argent et je n'ai pas l'intention de faire de l'argent ma principale ambition dans la vie. Cependant, à Dorion, l'organisation locale ne pouvait me donner que \$30 par semaine; j'y ai mangé près de \$1,000 en un an, presque toutes mes économies; ça ne pouvait évidemment pas durer. La Commission des loisirs de Mont-Laurier m'offrirait un salaire convenable en même temps qu'un champ d'activités beaucoup plus vaste. Je n'ai pas manqué de saisir l'occasion de venir prendre ici une expérience que je considère précieuse.

Un autre article permettra de se rendre compte que le poste de directeur d'une Commission des loisirs bien organisée exige beaucoup de travail et de dévouement.



M. BERTRAND BEAULIEU, directeur de la Commission des loisirs de Mont-Laurier, est encore tout jeune mais il possède une vaste expérience dans l'organisation des loisirs, à la suite de voyages d'études en Europe et à la centrale de la JOC, à Montréal. Il s'est établi à Mont-Laurier en septembre 1959.

St-Laurent n'écrira pas ses mémoires

L'ancien premier ministre, M. Louis Saint-Laurent, considère que la lecture de 16 années du Hansard, que nécessiterait la rédaction de ses mémoires, représente une tâche trop ardue et que par conséquent, il ne les écrira pas.

Parlant hier au Canadian Club d'Ottawa, il a déclaré n'avoir jamais tenu de journal à partir du moment où il devint ministre de la Justice et pendant tout le temps qu'il fut premier ministre. Pour écrire ses mémoires avec exactitude, il lui faudrait parcourir les comptes rendus des sessions pour une période de 16 ans.

En terminant, M. Saint-Laurent a lancé un appel en faveur de la Fondation canadienne des arts dont il est le président national.

Citant plusieurs exemples d'attaques cardiaques dont il fut le témoin chez ses proches, il a déclaré: "Nous avons tendance à parler de ces drames malheureusement si fréquents comme nous parlons de la pluie et du beau temps. Mais il y a une différence. C'est que nous sommes impuissants en face des conditions atmosphériques, alors que plusieurs savants et médecins, d'un bout à l'autre du pays mènent la lutte contre les maladies cardiaques. Nous devons les aider."

REMERCIEMENTS

QUINTAL — Les membres de la famille Quintal désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles à l'occasion du décès de M. Arthur Bonhomme survenu le 27 décembre 1960. Les membres de la famille Arthur Bonhomme désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, messages de condoléance, visites ou assistance aux funérailles.

AVIS LEGAUX

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT
"Fourniture de classeurs Année 1961"

Des soumissions scellées adressées au sous-juré, et portant l'inscription "Soumission pour la fourniture de classeurs" seront acceptées jusqu'à 3 heures le 31 janvier, 1961.

Les soumissions doivent être faites sur les formulaires imprimés fournis par la Société et conformément aux conditions y énoncées.

Les spécifications et les formulaires de soumission peuvent être obtenus du Surintendant, Département des services de bureaux, à l'adresse indiquée ci-après.

Toute soumission ou la plus basse ne sera pas nécessairement acceptée.

Le Surintendant
E. W. BURKE
Département des services de bureaux, Société centrale d'hypothèques et de logement
Bureau 100, Ottawa, Ontario.
le 14 janvier 1961.

Naissances

M. et Mme Hector Asselin (Gaétane Bernard) ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille, Christine, née le 11 janvier à l'hôpital du Sacré-Coeur de Hull. Une petite sœur pour Michel.

ANSONVILLE (DNC) — Le premier bébé de l'année 1961 à naître à l'hôpital général Anson, d'Iroquois Falls, est une fille. Elle est née à 11.16 a.m. le 2 janvier. Elle est l'enfant de M. et Mme Bernard Carboneau du 447, rue Charlebois, à Ansonville, et une gentille petite sœur pour Michelle qui a sept ans.

La France aura un sous-marin nucléaire

PARIS (Reuters)—La France a l'intention de construire prochainement un sous-marin nucléaire et se propose en outre de mettre au point un missile de type Polaris qui pourra être lancé d'un sous-marin à submergé, annonce, aujourd'hui, un porte-parole du ministère des Forces armées.

Le porte-parole du ministère a ajouté que le sous-marin atomique pourra être employé à des fins militaires en 1967.

Chiens et chats

Par le Dr J.-G. HEBERT, vétérinaire de Hull
MENAGEONS LE DIVAN

Voici un petit truc pour empêcher le chien ou chat de s'approprier les meubles de la maison et parfois le meilleur divan, pour se coucher.

Une méthode consiste à placer sur le fauteuil ou le divan quelque chose de dur (sans appât) que l'on recouvre de journal. Le décliné de la soucrière quand le chat ou chien saute pour faire son somme, le convaincra qu'il n'est pas à sa place.

Aliments à prohiber chez les chats et les chiens: Frijandises, pain, patates.

EDIFICES A DEMENAGER OU A DEMOLIR

Des soumissions seront reçues jusqu'à 12 heures (midi) le 19 janvier, 1961, pour ces édifices:

| No d'unité | Adresse | Description |
|------------|---|---|
| O-51 | 75, avenue Carleton | Maison à pans de 2 1/2 étages, en brique |
| O-63 | 37, rue Pontiac | Maison de 2 étages, en Clapboard, et garage double |
| O-342 | 2234, ave Deschênes | Maison de 1 1/2 étage, en Clapboard, sans le garage |
| O-362 | 66, av. Darnell, 1er chalet au nord de Deschênes, côté de Darnell | Chalet d'un étage en Feather Edge, et garage |
| O-383 | 31, avenue Ulliett | Chalet d'un étage en Feather Edge |
| O-394 | 49, avenue Ulliett | Chalet d'un étage en Feather Edge |
| O-396 | 45, avenue Ulliett | Chalet d'un étage en Feather Edge |
| O-402 | 29, avenue Ulliett | Chalet d'un étage à revêtement de billes |

On exige une soumission séparée pour chaque propriété. Les édifices doivent être enlevés et le terrain laissé en bon état de propriété au plus tard le 2 mars, 1961.

Un chèque visé, établi à l'ordre de la Commission de la capitale nationale, au montant total de la soumission, plus un dépôt de \$50.00, lequel sera remboursé lorsque les travaux auront été achevés à la satisfaction de la Commission, doivent accompagner toute soumission. On n'acceptera pas nécessairement la plus haute ou toute autre soumission. On pourra visiter les immeubles en vertu de permis et seulement de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, tous les jours. On pourra se procurer les permis de visite en s'adressant au bureau de la Commission, au 291, avenue Carling (bureau de location).

Adressez toutes les soumissions à:
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE,
291, avenue Carling, Ottawa, Ontario.

UN AVENIR ASSURÉ!
LA CANADIAN OIL COMPANY LIMITED

disposera bientôt de postes d'essence à louer, à des endroits bien situés. On recommande un certain capital mais ce n'est pas indispensable. Les heureux candidats suivront de près à louer, à des endroits bien situés. On recommande un certain capital mais ce n'est pas indispensable. Les heureux candidats suivront de près à louer, à des endroits bien situés.

Prêts personnels
Edgard L. du Plessis
48, rue Rideau
CE. 3-1149 37B

HYPOTHEQUES DISPONIBLES
PRÊTS hypothécaires sur propriétés existantes et prêts progressifs sur nouvelles constructions. Service rapide. Immutables. Contact: Jean-Paul Thériault — Charles A. Brownlee Ltée courtier. CE. 2-4203 en tout temps. 37B-300

Chronique de Bridge

par NOEL DUCHESNE, chroniqueur du bridge
Adresser toutes communications au sujet du bridge à
M. Noël Duchesne, 781, 3e avenue, Limoilou, Québec.

3978 H-691

DE PAIRE

Oui, bien souvent la puissance et l'initiative vont de paire, mais c'est qu'il n'avait pas perdu tout espoir de voir son partenaire pousser au petit chelem.

Donneur : Sud

Nord-Sud vulnérables

- ▲ R-10-5-2
- ♥ D-6-5
- ♦ 6-5-2
- ♠ D-7-3

- N
- ▲ A-D-V-8-3
- ♥ A-10-7-3
- ♦ A-D
- ♠ R-2

- ▲ 9
- ♥ R-8-2
- ♦ R-V-10-9-8-4
- ♠ A-8-4

- 0
- E

- ▲ 7-6-4
- ♥ V-9-4
- ♦ 7-3
- ♠ V-10-9-6-5

- S
- ▲ A-D-V-8-3
- ♥ A-10-7-3
- ♦ A-D
- ♠ R-2

- ▲ 9
- ♥ R-8-2
- ♦ R-V-10-9-8-4
- ♠ A-8-4

- 0
- E

- ▲ 7-6-4
- ♥ V-9-4
- ♦ 7-3
- ♠ V-10-9-6-5

- S
- ▲ A-D-V-8-3
- ♥ A-10-7-3
- ♦ A-D
- ♠ R-2

- ▲ 9
- ♥ R-8-2
- ♦ R-V-10-9-8-4
- ♠ A-8-4

- 0
- E

- ▲ 7-6-4
- ♥ V-9-4
- ♦ 7-3
- ♠ V-10-9-6-5

- S
- ▲ A-D-V-8-3
- ♥ A-10-7-3
- ♦ A-D
- ♠ R-2

- ▲ 9
- ♥ R-8-2
- ♦ R-V-10-9-8-4
- ♠ A-8-4

- 0
- E

- ▲ 7-6-4
- ♥ V-9-4
- ♦ 7-3
- ♠ V-10-9-6-5

- S
- ▲ A-D-V-8-3
- ♥ A-10-7-3
- ♦ A-D
- ♠ R-2

- ▲ 9
- ♥ R-8-2
- ♦ R-V-10-9-8-4
- ♠ A-8-4

- 0
- E

- ▲ 7-6-4
- ♥ V-9-4
- ♦ 7-3
- ♠ V-10-9-6-5

- S
- ▲ A-D-V-8-3
- ♥ A-10-7-3
- ♦ A-D
- ♠ R-2

- ▲ 9
- ♥ R-8-2
- ♦ R-V-10-9-8-4
- ♠ A-8-4

- 0
- E

- ▲ 7-6-4
- ♥ V-9-4
- ♦ 7-3
- ♠ V-10-9-6-5

- S
- ▲ A-D-V-8-3
- ♥ A-10-7-3
- ♦ A-D
- ♠ R-2

- ▲ 9
- ♥ R-8-2
- ♦ R-V-10-9-8-4
- ♠ A-8-4

- 0
- E

- ▲ 7-6-4
- ♥ V-9-4
- ♦ 7-3
- ♠ V-10-9-6-5

- S
- ▲ A-D-V-8-3
- ♥ A-10-7-3
- ♦ A-D
- ♠ R-2

- ▲ 9
- ♥ R-8-2
- ♦ R-V-10-9-8-4
- ♠ A-8-4

- 0
- E

- ▲ 7-6-4
- ♥ V-9-4
- ♦ 7-3
- ♠ V-10-9-6-5

(1) Evidemment Sud aurait été mieux d'accepter la pénalité, mais c'est qu'il n'avait pas perdu tout espoir de voir son partenaire pousser au petit chelem.

Si l'entame d'un singleton d'atout est rarement à recommander car bien des fois elle livre au déclarant un honneur du partenaire, ici Ouest avait à se protéger à chacune des autres suites et au contraire il semblait que le partenaire avait bien peu.

Sud prend la levée d'entame et retire les deux derniers atouts de Est, Ouest abandonnant deux carreaux. Bien évidemment le déclarant peut établir que les cartes importantes, le roi de coeur, le roi de carreau et l'as de trèfle se trouvent chez Ouest et le problème consiste à l'empêcher d'obtenir une levée par son roi de carreau. Sud s'attaque aux coeurs par le trois et l'adversaire avait pris de son roi en fait suivre immédiatement le deux permettant ainsi au déclarant de capturer le valet. Les deux se trouvent réduits aux cartes suivantes:

Le déclarant atteint son but en s'attaquant immédiatement au trèfle par le jeu du deux. Si Ouest prend immédiatement de son as, qu'il revienne à trèfle ou coeur, toujours le déclarant pourra encaisser son roi de trèfle et disposer de sa dame de carreau sur la dame de trèfle.

Ouest ayant refusé de jouer la dame de trèfle, le Mort fait la levée de sa dame et encaisse la dame de coeur. Le déclarant reprend la main en couvrant le roi de pique de son as et fait suivre son dernier atout et son dernier coeur. Les mains se trouvent réduites à trois cartes et Ouest a été contraint de se limiter à l'as de trèfle et deux carreaux. Le roi de trèfle accorde la main à l'adversaire et voici que celui-ci doit jouer ses deux carreaux dans la tenace s-dame du déclarant. La force sagement utilisée a triomphé de la résistance de l'adversaire.

H-692

Donneur : Sud

Tous vulnérables

- ▲ A-9-5-4
- ♥ A-R-V
- ♦ A-D-2
- ♠ R-V-8

- N
- ▲ R-V-6-2
- ♥ 8-4-2
- ♦ R-V-6
- ♠ A-D-10

- 0
- E

- ▲ 9
- ♥ R-8-2
- ♦ R-V-10-9-8-4
- ♠ A-8-4

- 0
- E

- ▲ 7-6-4
- ♥ V-9-4
- ♦ 7-3
- ♠ V-10-9-6-5

- S
- ▲ A-D-V-8-3
- ♥ A-10-7-3
- ♦ A-D
- ♠ R-2

- ▲ 9
- ♥ R-8-2
- ♦ R-V-10-9-8-4
- ♠ A-8-4

- 0
- E

- ▲ 7-6-4
- ♥ V-9-4
- ♦ 7-3
- ♠ V-10-9-6-5

- S
- ▲ A-D-V-8-3
- ♥ A-10-7-3
- ♦ A-D
- ♠ R-2

- ▲ 9
- ♥ R-8-2
- ♦ R-V-10-9-8-4
- ♠ A-8-4

- 0
- E

- ▲ 7-6-4
- ♥ V-9-4
- ♦ 7-3
- ♠ V-10-9-6-5

- S
- ▲ A-D-V-8-3
- ♥ A-10-7-3
- ♦ A-D
- ♠ R-2

- ▲ 9
- ♥ R-8-2
- ♦ R-V-10-9-8-4
- ♠ A-8-4

- 0
- E

- ▲ 7-6-4
- ♥ V-9-4
- ♦ 7-3
- ♠ V-10-9-6-5

(1) Evidemment il s'agit ici d'un faible sans-atout en ouverture. Entame : dix de carreau.

Comment le déclarant doit-il procéder ?
Disons que dès le début le déclarant doit tenter l'impossible du valet de coeur. Si l'aventure est heureuse, comment le déclarant peut-il protéger son contrat contre toutes distributions ?
Si le valet de coeur est perdu à la dame se trouvant chez Est, quelles sont en ce cas les meilleures chances du déclarant ? Bonne semaine.

Noël DUCHESNE

Concours de poésie

36e concours de poésie de la S.P.C.F.
QUÉBEC — La Société des Poètes canadiens-français annonce la tenu en 1961, d'un 36e grand concours de poésie partagé en trois sections: a) Vers réguliers; b) vers libres; c) vers réguliers ou vers libres indifféremment. Les deux premières sections sont ouvertes à tous les poètes de nationalité canadienne et canado-américaine, de même qu'aux néo-canadiens d'expression française. La troisième section est réservée aux élèves des maisons d'enseignement secondaire (Collèges, Séminaires, Couvents, Ecoles normales et autres) et aux étudiants des universités, écoles spécialisées, écoles privées et autres, qui soumettront des poèmes rédigés en vers français, libres ou réguliers.

Ce concours est doté de nombreuses récompenses en argent, médailles et volumes d'une valeur globale d'au moins \$550.00. De plus, chacun des Laureats recevra un diplôme de Mérite poétique décerné par le jury du concours, qui prendra fin le 31 mars 1961.

Chaque section du concours a ses règlements propres et ne seront admis à y participer que les concurrents qui auront préalablement rempli une formule d'inscription que la Société leur fera parvenir gratuitement sur demande, en même temps qu'une copie des règlements détaillés se rapportant aux trois sections du concours, tout participant ayant la faculté de s'inscrire dans plus d'une catégorie. Pour obtenir gratuitement cette documentation indispensable, les concurrents éventuels n'ont qu'à communiquer par écrit avec: La Société des Poètes canadiens-français, 714, rue Ste-Claire, Québec 4, Canada, dans le plus bref délai possible.

Chaque section du concours a ses règlements propres et ne seront admis à y participer que les concurrents qui auront préalablement rempli une formule d'inscription que la Société leur fera parvenir gratuitement sur demande, en même temps qu'une copie des règlements détaillés se rapportant aux trois sections du concours, tout participant ayant la faculté de s'inscrire dans plus d'une catégorie. Pour obtenir gratuitement cette documentation indispensable, les concurrents éventuels n'ont qu'à communiquer par écrit avec: La Société des Poètes canadiens-français, 714, rue Ste-Claire, Québec 4, Canada, dans le plus bref délai possible.

Vient de paraître

La mission du diocèse de Saint-Jérôme

par S. Exc. Mgr P.-E. Charbonneau et M. le Chan. M. Matte

Les traits essentiels de cette Grande Mission, son esprit et les méthodes adoptées pour lui donner le maximum de rayonnement.

Préf. de S. Exc. Mgr Emilien Frénetie.

143p. 22cm. Ill. Cartes. \$1.50 (par la poste \$1.60)

En vente partout et à

FIDES 25, rue Saint-Jacques, Montréal, U.N. 1-9621

LITTÉRATURE & BEAUX-ARTS

CLAUDEL PLUS INTIME

Reunis en volumes de la Pléiade, les écrits de Paul Claudel tiendraient à l'aise sur un seul rayon de bibliothèque, mais il faudrait plusieurs rayons pour grouper les quelque cinquante livres et les innombrables articles de revues auxquels ces écrits ont donné lieu.

Le plus personnel et le plus émouvant, sinon le plus instructif, des ouvrages qui aient paru en 1960 au sujet de l'incomparable poète et dramaturge s'intitule Claudel plus intime. C'est un livre du spécialiste de Mallarmé, Henri Mondor, de l'Académie française.

Pour sacrifier aux maniaques des résumés scolaires, on est dans la nécessité de fournir d'abord un aperçu des principaux chapitres. Le livre se divise en deux parties. Dans la première, qui concerne la jeunesse du grand homme, M. Mondor raconte quelles impressions produisit sur lui, des 1914, la lecture des premières oeuvres de Claudel, puis il analyse comme un phénomène de précocité la comédie bouffe que Claudel écrivit à 14 ans: l'Endormie, et enfin il présente avec de longs commentaires fort critiques un manuscrit inédit de la Jeune fille Violaine. Dans la seconde partie, qui est tissée de souvenirs personnels, M. Mondor a noté les entretiens qui se sont déroulés entre Claudel et Mauriac, Valéry, Gide, etc. Au total, 150 pages consacrées aux écrits de jeunesse de Claudel, et 150 autres aux propos de sa vieillesse.

En me procurant ce livre, je comptais y trouver de savantes explications sur le symbolisme de Claudel. L'académicien qui a le mieux disséqué les vers de Mallarmé et de Rimbaud ne devrait-il pas, tout normalement, s'attacher à dénuder les ressorts de la technique claudélienne? M. Mondor a préféré autre chose. Il aime mieux nous jeter en pâture des pages farcies d'interjections admiratives. Cela fait un peu Robert Kemp accueillant le roman posthume

d'un héros de la Résistance. C'est plutôt agaçant, parfois. Malgré tout, cependant, M. Mondor s'exprime avec un enthousiasme communicatif. Il nous fait mieux goûter certaines pages et, surtout, il nous fait apprécier davantage la personne de Claudel.

Le style de M. Mondor ne coule pas de source. Il est plein de périodes chantournées. En voici un exemple: "Pour remercier le spirituel et nerveux octogénaire (Claudel) de son précieux autographe, je me permis de lui adresser un dessin que j'avais fait, bien des années auparavant, au décours d'une circonstance adverse; alors que je venais d'être opéré, un soir à minuit, d'une atteinte suraiguë, et qu'en convalescence, à Costebelle, près d'Hyères, vingt jours plus tard, j'étais assez impatient de vérifier si mes yeux et mes mains me permettraient, vite, de revenir à la chirurgie, en pratiquant plutôt qu'en patient. Après quelques natations mortes de chambre d'hôtel, je choisis de reproduire, avec la plus exigeante minutie, le chat siamois, frère du mien, d'un magazine traînant sur une table. Le lendemain de mon envoi, Claudel, avec une vivacité juvénile et sa générosité de mots, m'adressa:..."

Tout cela est à la fois précieux et heurté. Comme pour nous reposer, quand même, M. Mondor a eu la bonne idée de filer quelques anecdotes, comme celle où l'on apprend qu'une Américaine félicita un jour Claudel de ses belles oeuvres: le Partage de Marie (sic) et l'Annonce faite à midi (sic).

Pour ma part, je retiendrai particulièrement les passages où Mondor retrace l'évolution de Claudel considéré comme critique littéraire. Il analyse très finement les variations d'opinion du grand homme au sujet de Racine, de Victor Hugo et de Verlaine.

En somme, un livre qui mérite plus d'une lecture.

Jean-Marc POLIQUIN.

Les femmes de la révolution

La collection LE MEILLEUR LIVRE D'HISTOIRE a déjà publié plusieurs volumes: LES FEMMES DE LA RÉVOLUTION de Michelet, LA GUERRE SANS HAINE du maréchal Bonnel, LE TRANGE MARI DE HENRI IV de Philippe Erlanger, et HANNIBAL de Tite-Live. (1) C'est chaque fois élégante présentation, solide et belle reliure, plans et dessins appropriés, impression impeccable.

LES FEMMES DE LA RÉVOLUTION dont je viens de terminer la lecture vaut surtout par le nom prestigieux de Michelet, l'homme qui, le premier, a voulu que l'histoire soit la résurrection vivante du passé, mais qui, en même temps, a compromis ce nouveau genre par ses excès et ses défauts.

Ceux qui ont présenté cette oeuvre de Michelet ne l'ont pas assez expliquée. Il faut connaître parfaitement l'histoire de la Révolution française pour s'intéresser aux détails innombrables de la vie de toutes ces femmes qui, par amour ou intrigue, ont influencé la marche des événements. Surtout, le critique qui expose la vie de Michelet n'a pas du tout montré l'évolution de son ame, évolution qui donne la clé de ses haines et de sa passion. Michelet, si amoureux du Moyen âge dans ses premiers écrits, devient, après 1840, haineux des prêtres et de l'Eglise et se prend à piétiner ce qu'il avait adoré jusqu'alors. Sous l'influence de Quinet, et après la désertion de Lamennais, il ne voit plus que le PEUPL qui a été méprisé et qu'il faut élever. La REVOLUTION a été l'affaire du peuple et c'est pour quoi elle est sainte et juste, et ses abus, le sang atrocement répandu, sont parfaitement vénérables et justifiables. Voilà ce qu'aurait dû signaler tout critique voulant faire comprendre LES FEMMES DE LA REVOLUTION.

En fait, on lit ce livre, comme on lit tout Michelet, avec une défiance bien explicable. On n'aime décidément plus de nos jours l'histoire fanatique, "l'histoire illuminée", comme disait Sainte-Beuve. Ce n'est pas l'âme de Michelet qu'on veut voir, mais bien celle des héroïnes qu'il prétend décrire. Comment peut-on se donner à Michelet? Dit-il vrai? Pour un fait certain et authentique, dix interprétations suspectes! Cela est si évident qu'à plusieurs reprises l'un des annotateurs dément carrément de longues affirmations de l'illustre historien, affirmations, notez-le, capitales, lourdes de conséquences, par exemple sur la prise de la Bastille (un des grands "symboles" de Michelet), sur la révolte des Vendéens, etc. On voit à l'évidence combien fausse la passion et comment la véritable histoire, dans ce livre, se fait en note.

Michelet est bien romantique par ses exagérations "énormes" (pour employer un mot cher à Hugo!) Ce sont les prêtres — ose-t-il affirmer — "quarante mille chaires, cent mille confessionnaux" qui ont été à l'origine de la Terreur, par la puissance qu'ils avaient sur les femmes! L'hyperbole est

parfois si grosse que l'annotateur inscrit en note, à la page 129: "Nous sommes ici au niveau de Clochemerle!"... Jugez! Même les votes romanesques parlent, à leur façon, de l'insolence des prêtres et des nobles!

Ce livre ne peut être qu'un document sur la façon, désormais périmée, d'écrire l'histoire. Non pas qu'il faille approuver une histoire absolument impassible à force d'objectivité. Non! L'histoire doit être vraiment — comme la voulu Michelet — la résurrection du passé. Et pour cela il faut beaucoup de talent et d'imagination, un art certain. Mais avant les faits. Avant l'analyse et le procès lucidement conduit.

Ces FEMMES DE LA REVOLUTION, elles ne sont que quelques-unes. Bien sûr que quelqu'un d'elles représente toutes les femmes de France sous la Révolution. Michelet a simplement montré que "si les femmes, dès le commencement, ajoutèrent une flamme nouvelle à l'enthousiasme révolutionnaire, il faut dire qu'en revanche, sous l'impulsion d'une sensibilité aveugle, elles contribuèrent de bonne heure à la réaction, et, lors même que leur influence était la plus respectable, préparèrent souvent la mort des partis" (p. 265). On ne pouvait mieux résumer ce livre. Les vieux partis, à mesure qu'ils se dissolvaient, venaient mourir entre les filles et la roulette. C'est Catherine Théot, "la mère de Dieu", qui a perdu "l'incorruptible" Robespierre.

On sourit devant ces femmes qui voulaient refaire les femmes de l'Antiquité, devant cet engouement pour les vieux Romains et la démocratie grecque. Il est comique (pour nous) de voir Charlotte Corday partir de Caen avec son Plutarque pour aller assassiner Marat. Michelet sait hausser son sty-

le à la hauteur du sujet et atteindre au Hugo par la phrase gonflée, par l'antithèse qui épate le badaud. "Les hommes ont fait le 14 juillet, les femmes le 6 octobre" (p. 50).

On comprend la réaction de l'école réaliste devant les outrances romantiques, et l'abîme qui nous sépare de l'histoire dite romantique. On regrette qu'un coeur comme celui de Michelet n'ait pas trouvé de Mentor pour l'a-

païser, l'éclairer, le guider. Il n'aurait pas mis toute l'injustice d'un côté et toute la vertu de l'autre. Son talent indubitable eût alors servi la vérité entière.

Paul Gay, prtr, c.s.s.p.

(1) Jules Michelet, LES FEMMES DE LA REVOLUTION. Collection LE MEILLEUR LIVRE D'HISTOIRE. Abonnement au Canada: 40, rue Mollière, Montréal, 10 (1960).

Regards sur l'art mexicain

La Galerie nationale du Canada nous permet de revivre l'art mexicain depuis ses vestiges les plus reculés dans l'histoire des civilisations précolombiennes jusqu'à nos jours.

Les descriptions émerveillées que nous ont laissées les premiers conquérants, jointes aux découvertes archéologiques, ont permis à l'homme de retracer le sens même de cette culture morte.

L'art chez ce peuple archaïque, autant que leurs moeurs, se paraît de nombreux mythes auxquels on rattache un sens symbolique. C'est ainsi que les vents, les pluies, la sécheresse, évoquaient des puissances mystérieuses qui dispensaient la vie ou la mort. Chaque civilisation n'atteint pas ses superstitions? De tout temps le sens du symbole et du sacré se retrouvent sur les sillons de la grande aventure humaine.

Afin de permettre aux visiteurs une rétrospection plus facile à travers ces civilisations, l'exposition est divisée en différentes périodes.

La première, appelée précolombienne, où le thème de la fécondité est exploité sous toutes ses formes concrètes et abstraites, où l'évolution de l'art est parallèle à celle de la religion.

Puis, suit celle de l'art colonial qui s'étend du 16e au 18e siècle. Comme il coïncide avec l'arrivée des missionnaires et des premiers conquérants espagnols, cet art sera d'abord un rappel de l'art européen qui ira jusqu'à l'exubérance du style baroque.

Après un 19e siècle assez vide au point de vue plastique, la révolution de 1910 provoqua à son tour un retour au nationalisme dans l'art mexicain. Les grands noms de cette époque sont Orozco, Tamayo, Rivera et Siqueiros. Ces maîtres dont les fresques firent la renommée, sont de très grands artistes, doués d'esprit créateur. Ce sont des chefs d'école.

La peinture de Clemente Orozco s'exprime dans le langage émouvant de la tragédie. Son oeuvre est le cri d'hostilité d'un peuple assoiffé de Liberté. Diego Rivera de son côté, peint pour

exalter le Socialisme. Tandis que Rufino Tamayo, qui a subi l'influence de Picasso et de Braque, s'applique à accentuer le caractère lyriquement mexicain.

Puis, cet art se rapprochera de nous avec "Les Nouveaux peintres de Mexico". La peinture devient alors plus individualiste, empreinte de sentiments humains qui reflètent les problèmes sociaux de notre temps. Au Mexique comme ailleurs, c'est la phase de l'acquisition, de la poésie plastique, celle de l'architecture des formes et des couleurs. C'est toujours la réalité objective exprimée par des émotions subjectives.

Enfin, le Centre d'esthétique industrielle au premier étage nous offre un étalage d'art populaire connu et répandu dans toute la République mexicaine. Ses objets d'un goût raffiné sont achetés et utilisés par toutes les classes de la société.

La Galerie nationale offre une fois de plus au public de la région, la chance d'accroître ses connaissances artistiques et culturelles, en remontant dans l'histoire. C'est une exposition à ne pas manquer.

Madeleine LeBlanc

Anthologie de la poésie canadienne
Panorama de la poésie canadienne
d'expression française
M. Marcel Farges se propose de réunir en une Anthologie qui paraîtra aux Editions de la Revue Moderne, les meilleurs poètes canadiens de langue française.

MAINTENANT! Vols BOAC par turbo-propulsés Britannia de Montréal vers Nassau et la Jamaïque...

... tous les vendredis, samedis et dimanches!

BOAC vous offre maintenant trois vols par semaine de Montréal, vers Nassau et la Jamaïque — le vol du samedi prévoit une escale aux Bermudes. Première classe ou classe touristique, au choix. Voyagez à bord d'un géant turbo-propulsé Britannia et jouissez du même service BOAC, réputé dans le monde entier. Si vous désirez, vous pouvez ne verser qu'un acompte de 10% du tarif et payer le solde en 24 versements mensuels.

consultez votre agent de voyages ou BOAC.

TOUT AUTOUR DU MONDE

B.O.A.C

PREND BIEN SOIN DE VOUS

BRITISH OVERSEAS AIRWAYS CORPORATION
Bureaux à Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

5 - Au delà des mers

Réalisé par la SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

1. La déesse Artémis avait un temple renommé à Ephèse, et tous les ans, en avril, de grandes fêtes se déroulaient en son honneur. Des sacrifices étaient offerts, sa statue était promenée dans la ville par les prêtresses de la déesse, précédées des joueurs de flûtes, des sonneurs de trompettes sacrées, de la confrérie des "Naophori" porteurs de petits temples en argent sculptés sur le modèle du grand temple d'Artémis. La fabrication de ces objets occupait un nombre considérable d'artistes et d'ouvriers groupés en une puissante confrérie.

2. — Demetrius était le chef de la corporation des ciseleurs de temples en argent. Nous le voyez ici apporter une corbeille de ces petits bibelots. Voici sa boutique, telle que nous pouvons nous le représenter, avec toute cette bimbeloterie religieuse, soigneusement rangée. Au-dessus sont les ateliers pour la fonte, le ciseloage, la décoration de ces objets. Des petits temples moins riches, en marbre ou en terre cuite, étaient aussi fabriqués par les dévots moins fortunés. On a retrouvé dans les fouilles un grand nombre de ces objets.

3. — Mais les prédications de Paul, en convertissant beaucoup de monde, réussirent à ralentir les affaires de Demetrius. Celui-ci réunissait ses ouvriers et artisans et leur fit part de ses craintes: "Ce Paul a persuadé et détourné une foule de gens, en disant que les dieux faits de mains d'homme ne sont pas des dieux... Il est donc à craindre que non seulement notre industrie soit ruinée, mais que le temple de la grande déesse ne soit tenu pour rien, et la majesté de cette rue l'Axie et le monde entier reviennent ne soit réduite à néant".

4. — Alors tous les auditeurs se mirent à crier: "Grande est l'Artémis des Ephésiens!" et, se répandant par les rues, ils se rendirent au théâtre où ils continuèrent à crier et à vaciller. On

L'administration de Kennedy et la Chine

WASHINGTON (PA) — M. Dean Rusk qui sera le secrétaire d'Etat dans l'administration de M. John Kennedy, a soigneusement évité de fermer la porte à la reconnaissance de la Chine communiste par les Etats-Unis.

Tout en disant qu'il n'entrevoit pas, pour le moment, que des relations normales soient établies avec Pékin, le chef de la Fondation Rockefeller souligne que la force de la Chine communiste est quelque chose que "nous ne pouvons ignorer".

En abordant cette question politique délicate, lors de sa comparution hier devant le comité sénatorial sur les affaires étrangères, M. Rusk a fait une autre allusion qui pourrait faire un peu de lumière sur sa façon de penser.

La demande possible de la Chine communiste que les Etats-Unis abandonnent Formose, lorsqu'ils reconnaîtront le régime de Pékin.

Les Etats-Unis n'accepteront pas. Mais il semble possible, d'après les remarques de M. Rusk et les opinions connues de ses adjoints au secrétariat d'Etat, que l'administration Kennedy pourrait faire une nouvelle étude de la politique rigide anti-communiste des Etats-Unis, si la Chine continentale abandonne sa demande au sujet de Formose.

Opinions identiques

M. Chester Bowles, qui sera sous-secrétaire d'Etat, a déjà exprimé son appui à une politique des deux Chine — la reconnaissance de la Chine populaire et du régime de Formose, comme deux pays distincts.

M. Rusk a fait remarquer au comité que lui-même, M. Bowles et M. Adlai Stevenson, qui sera l'ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, recherchent les mêmes objectifs, sur les problèmes généraux.

Une suggestion voulant que la situation de Formose soit réglée tout d'abord avant que l'adminis-

tration Kennedy reconnaisse la Chine communiste, a déjà été formulée par M. Dean Acheson, ancien secrétaire d'Etat dans l'administration Truman et qu'on mentionne pour remplir une fonction importante dans le gouvernement Kennedy.

M. Acheson a déclaré à une réunion publique le mois dernier que Formose devrait être reconnue comme un pays distinct et plus être reconnu comme chef de la Chine continentale — "ce qu'il n'est pas".

Tout cela ne veut pas dire que M. Kennedy prendra des décisions rapides au sujet de la Chine communiste. Il existe encore un sentiment assez fort aux Etats-Unis contre la reconnaissance de la Chine populaire et certains sénateurs ont déjà affirmé qu'ils s'opposeraient à la confirmation de M. Bowles, à sa nouvelle fonction, parce qu'il favorise une politique de deux Chines.

La fortune de Kennedy

PALM BEACH, Floride (PA) — Le président élu, M. Kennedy, semble avoir un actif de quelque \$10,000,000, provenant de placements.

C'est ce qui a été révélé hier soir lorsqu'on a révélé que Kennedy avait converti tous ses biens, sur lesquels il avait le contrôle, en obligations gouvernementales — fédéral, Etat et municipal.

M. Pierre Salinger, attaché de presse de M. Kennedy, a dit aux journalistes, en réponse à des questions, que tous les biens du président élu consistent maintenant en obligations de ce genre, plus les maisons qu'il possède à Washington et à Hyannis Port, Mass., et trois fonds de fiducie institués pour lui et ses frères et sœurs, par leur père, M. Joseph Kennedy.

M. Salinger a dit que le revenu du président élu, provenant de ces fonds — institués en 1926, 1936 et 1949 — se chiffre par environ \$100,000 par année, après déduction des impôts. Avant la déduction, le revenu est d'environ \$500,000 par année.

Si l'on estime que l'intérêt est d'environ cinq pour cent, les fonds ont probablement une valeur de près de \$10,000,000.

Autres biens

Et M. Kennedy a d'autres biens, y compris la valeur non révélée de capitaux qu'il a convertis en obligations gouverne-

mentales.

Sa résidence dans le quartier fashionable de Georgetown, est évaluée à environ \$100,000. La demeure de Hyannis Port est un autre bien additionnel.

Salinger a refusé de révéler la valeur des biens de Kennedy, sauf le revenu qu'il retire des fonds de fiducie.

Ces trois fonds sont irrévocables, ce qui signifie que le président élu n'a aucun contrôle sur le placement du capital. Sa mère est l'une des fiduciaires.

Les \$500,000 que retire Kennedy, avant déduction des impôts, constituent un septième du revenu total. Ses quatre sœurs et ses deux frères reçoivent une somme identique.

On a appris aussi qu'il y a trois ans, lorsqu'il eut 40 ans, le président élu a reçu un quart de sa part du principal des fonds de fiducie, pour qu'il puisse le placer à sa guise.

Quand il aura 45 ans, il recevra un autre quart du capital pour en disposer comme il voudra. Mais on croit savoir qu'il a donné des ordres pour que cette autre part, qu'il retirera alors qu'il sera président, soit convertie en obligations du gouvernement.

Salinger a dit que le président élu a converti ses biens de son propre gré, même s'il n'existe pas de loi sur le conflit d'intérêt, pour le président.

Nouvelle orientation au ministère du Commerce

(PC) — Bien avant que l'affable M. Hees n'assume la direction du ministère du Commerce, il avait exprimé clairement son opinion quant au besoin d'imposer au domaine de l'exportation les techniques de vente les plus directes.

Alors qu'il prenait la parole devant l'Association des manufacturiers canadiens, au mois de juin dernier, il avait dénoncé ce qu'il avait appelé "le défaitisme et l'attitude méprisante" de certains hommes d'affaires et de quelques banquiers canadiens.

Il a critiqué tous ceux qui semblent croire que les compagnies canadiennes devraient "continuer de jouer le rôle de commis préposés aux commandes" se contentant d'attendre qu'on leur donne des affaires.

Il a souligné que nous vivons à une époque où il est indispensable de mousser les ventes, étant donné que les pays donnent leur commerce à ceux qui ont les meilleurs vendeurs offrant des marchandises de qualité égale à des prix sensiblement les mêmes.

"Il nous suffirait d'avoir un peu plus confiance en nous-mêmes et d'être un peu plus décidés à nous emparer de marchés que plusieurs ont considérés pendant longtemps comme leur revenant de droit."

Ces déclarations ont été faites par l'éminent Torontois de 50 ans qui est ministre du Commerce. Après avoir remplacé M. Gordon Churchill, à la suite du remaniement ministériel d'octobre dernier, il n'a pas perdu de temps pour lancer une campagne visant à amener les hommes d'affaires canadiens à adopter la technique de la vente par pression.

gnante du championnat de football de cette année-là, les Argonauts de Toronto.

Il a étudié à l'Université de Toronto, au Collège royal militaire de Kingston, Ont., et à Cambridge et, au cours du deuxième conflit mondial, fut major de brigade d'un régiment antichars; en 1944 il fut blessé et évacué au Canada.

Dix ans plus tard, il quittait la vice-présidence de l'entreprise familiale — manufacture de mobilier de bureau et de résidence — pour devenir président de l'Association nationale conservatrice. Il a parcouru tout le Canada, jouant un rôle important dans la revitalisation de l'élément populaire du parti qui remporta les élections en 1957.

Partisan de Dief

Il se gagna suffisamment de partisans pour pouvoir songer à présenter sa candidature à la direction du parti en 1956, mais, à la dernière minute, il décida de céder le pas à Diefenbaker.

Député de Toronto-Broadview depuis 1950, il fut nommé ministre des Transports dans le premier cabinet conservateur. Il avoua à cette époque qu'il s'y connaissait très peu en matière de navigation et sur tout ce qui touchait la Voie maritime du Saint-Laurent, les aéroports, les communications et la météorologie. Mais il a passé des heures à combler ces lacunes, arrivant souvent à son bureau à six heures du matin pour y rester jusqu'à la nuit tombée.

Il s'avéra un des membres les plus étonnants du nouveau cabinet, démontrant une parfaite maîtrise des affaires de son ministère et un fini, dans les débats aux Communes, qui lui gagna le respect de tous les membres de l'Opposition.

Cet homme de haute taille et de belle prestance parcouru chaque jour à pied les deux milles qui séparent sa résidence du parlement. Invariablement, vers l'heure du lunch, il prend une marche sur la colline parlementaire. Il lui arrive encore de faire du ski dans les Laurentides avec sa femme et deux de ses trois jolies filles.

En ce qui touche le commerce national, il est facile de savoir à quel point il est déterminé, quand on voit ses trois années qu'il a passées au ministère des Transports, il a ouvert à la concurrence générale le domaine des services aériens, qui était autrefois l'apanage exclusif de quelques grandes compagnies canadiennes.

Contre les tarifs

Quoiqu'il soit un défenseur zélé de la priorité canadienne, rares sont ceux qui le considèrent comme étant un protectionniste. Il a réprimandé les manufacturiers qui demandaient une

augmentation des tarifs douaniers sur les produits d'importation car, à son avis, de telles mesures nuiraient aux exportations vitales de matières premières, bien qu'elles soient peut-être une aide pour les commerçants dans l'immédiat.

Au cours de la campagne électorale de 1957, il a laissé entendre qu'il adhérait à renforcer les racines de l'industrie canadienne avec des concessions dans les taxations qui permettraient de diminuer les coûts et les prix des produits canadiens, les rendant plus intéressants pour les marchés étrangers.

A ce moment-là, M. Hees favorisait l'adoption pour les revenus des sociétés d'un impôt échelonné, destiné à aider les nouvelles industries à s'établir solidement. L'impôt n'aurait atteint son plus haut pourcentage qu'une fois que l'industrie aurait été parfaitement installée. Il a expliqué sa proposition de la façon suivante:

"Ainsi, si cette période d'échelonnement était fixée à 15 ans, l'impôt pour la première année serait du quatorzième de la proportion normale et augmenterait régulièrement jusqu'à la quinzième année, alors que la compagnie commencerait à payer plein tarif."

Responsabilités diverses

Son ministère qui, cette année, a un budget de \$27,124,000, dont la plus grande partie sera consacrée aux dépenses administratives, assume des responsabilités des plus diverses.

D'une façon générale, on peut dire que toutes les questions intéressantes du commerce qui ne sont pas confiées par la loi à d'autres ministères lui reviennent.

En plus du département de conseillers commerciaux, le ministère a des missions de contrôle sur l'exportation et l'importation qui consistent les compagnies étrangères se proposant de s'installer ici et aussi les compagnies canadiennes dont l'expansion pose des problèmes.

Il fait aussi la revue des principaux aspects de la situation économique nationale, analyse la production actuelle et possible, les débouchés sur le marché, les services commerciaux et plusieurs autres questions.

Le Bureau fédéral de la statistique relève aussi de ce ministère, pour lequel il établit un recensement tous les dix ans et compile, analyse et diffuse toute une variété de statistiques.

Ces chiffres donnent au public et au gouvernement une idée de l'état des affaires canadiennes dans le commerce d'exportation et aussi de l'économie nationale.

Amendes imposées à des membres du local 598

SUDBURY — Des amendes de \$50 à \$75 ont été imposées à trois membres du local 598 après qu'ils ont été trouvés coupables à trois accusations portées contre eux, à la suite du désordre provoqué à l'assemblée générale du mois de novembre dernier.

Ces accusations ont été portées à l'assemblée du mois de décembre. Ces trois membres, d'après l'exécutif du 598, sont grandement responsables du désordre provoqué délibérément à l'assemblée du mois de novembre.

W. B. Sproule, F. Teracani et L. Ciaschi, ont dû répondre à trois accusations: conduite non convenant pas à un membre du syndicat; avoir commis des actes en violation de leurs responsabilités envers le syndicat; avoir commis un acte allant contre le bien-être du syndicat, tel que défini par la constitution.

Une suggestion voulant que la situation de Formose soit réglée tout d'abord avant que l'adminis-

tration Kennedy reconnaisse la Chine communiste, a déjà été formulée par M. Dean Acheson, ancien secrétaire d'Etat dans l'administration Truman et qu'on mentionne pour remplir une fonction importante dans le gouvernement Kennedy.

M. Acheson a déclaré à une réunion publique le mois dernier que Formose devrait être reconnue comme un pays distinct et plus être reconnu comme chef de la Chine continentale — "ce qu'il n'est pas".

Tout cela ne veut pas dire que M. Kennedy prendra des décisions rapides au sujet de la Chine communiste. Il existe encore un sentiment assez fort aux Etats-Unis contre la reconnaissance de la Chine populaire et certains sénateurs ont déjà affirmé qu'ils s'opposeraient à la confirmation de M. Bowles, à sa nouvelle fonction, parce qu'il favorise une politique de deux Chines.

On se souvient qu'à cette assemblée les supporters de la vieille garde avaient essayé de créer le désordre afin de défaire l'exécutif du 598.

Les membres qui ont assisté aux assemblées de jeudi soir et de vendredi matin ont approuvé le résultat de l'enquête menée par le comité du procès, nommé à cette fin à l'assemblée du mois de décembre. Les membres ont également approuvé les recommandations du comité du procès qui voulait qu'on impose une amende de \$75 à Sproule et de \$50 chacun à Teracani et Ciaschi. Une plus grosse amende a été imposée à Sproule parce qu'il est ancien membre de l'exécutif du 598.

S'ils refusent de payer leur amende, ils seront suspendus jusqu'à ce qu'elle soit payée.

Le comité du procès était sous la présidence de M. Bert Mitton et comprenait aussi Andy Eveline, Albert Langlade, Wes Basso et Ed McDonald.

Près de 750 personnes ont assisté aux deux assemblées de jeudi soir et de vendredi matin.

OUVERTE DIMANCHE DE 10 H. 30 A.M. A 7 H. P.M. Sh. 6-8139 PHARMACIE GARNEAU 154, Ch. de Montréal, Eastview

Emplois disponibles AU SERVICE CIVIL DU CANADA

- DIRECTEURS DES ETUDES**, Collèges des services armés du Canada (avec doctorat conféré par une université reconnue et bon nombre d'années d'expérience de l'enseignement universitaire à un niveau supérieur). Collège militaire royal de Saint-Jean, C.-B., directeur bilingue, \$13,500, et Royal Roads, Victoria (C.-B.), \$12,500. Concours 61-2025A.
 - MEDICIN CHIMISTE** (avec certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada attestant que l'intéressé est spécialiste en médecine ou en pathologie, ou titre équivalent d'attestation comme spécialiste, et formation scientifique approfondie dans le domaine de la chimie biologique). Affaires des anciens combattants, Toronto (Ontario), \$13,000 ou plus, selon la compétence et l'expérience. Concours 60-904.
 - CONSEILLERS MEDICAUX DES PENSIONS** (avec permis autorisant la pratique de la médecine dans une province du Canada, et bon nombre d'années d'expérience dans le domaine de la neurologie, de la neuropsychiatrie ou de la médecine interne). Commission canadienne des pensions, Ottawa, \$11,000 - \$12,500. Concours 60-903.
 - GERANT GENERAL D'AEROPORT** (avec plusieurs années d'expérience acquise à un échelon supérieur en construction ou en entretien et exploitation d'un aéroport, d'un établissement de l'Etat ou d'une installation militaire, et bon nombre d'années d'expérience administrative acquise dans un emploi supérieur). Transports, Frobisher Bay (T. N.-O.), \$10,985 - \$13,260, y compris indemnité pour travail supplémentaire, indemnité d'isolement en plus. Concours 61-895.
 - CHARGES SENIORS DE RECHERCHES AGRICOLES ET BIOLOGIQUES** (devant effectuer des recherches dans les domaines de la génétique vétérinaire, de la génétique quantitative et des maladies des pépinières sylvo-cultives). Agriculture, Ottawa et Saskatoon, jusqu'à \$11,200. Concours 61-2201.
 - PATHOLOGISTE VETERINAIRE** (avec grade conféré par un collège de vétérinaires et formation postuniversitaire pertinente). Agriculture, Hull (Que.), \$8,120 - \$9,800. Concours 60-892.
 - INGENIEUR CIVIL — SOLS, CHAUSSEES ET MATERIAUX** (à compétence professionnelle, devant poursuivre des études sur les méthodes de construction, les essais et les techniques ayant trait aux propriétés mécaniques des sols et aux matières asphaltiques et autres matériaux servant à la construction de pistes et autres aménagements connexes d'aéroport). Transports, Ottawa, \$6,840 - \$7,860. Concours 61-1253.
 - AGENT FORESTIER — RECHERCHES D'EXPLOITATION** (avec grade universitaire en sylviculture et connaissance approfondie des méthodes et pratiques d'exploitation forestière en usage au Canada). Ministère des Forêts, Ottawa, \$6,840 - \$7,860. Concours 61-1451.
 - INGENIEUR ADMINISTRATIF** (à compétence professionnelle, avec expérience en gestion et en mise au point de méthodes et devant élaborer et effectuer des études techniques et d'organisation et à la gestion dans les domaines techniques et scientifiques et dans celui du génie). Transports, Ottawa, \$6,840 - \$7,860. Prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, de fournir les détails touchant sa formation et son expérience, et de rappeler le numéro de dossier 61-1201. Emploi 1.
 - PROFESSEUR ADJOINT DE GEOGRAPHIE** (avec doctorat et spécialisation en géographie). Collège militaire royal, Kingston (Ontario), jusqu'à \$7,860. Concours 61-2002.
 - BACTERIOLOGISTE — BACTERIOLOGIE MEDICALE OU VETERINAIRE** (devant effectuer des recherches sur les maladies des volailles). Agriculture, Ottawa, jusqu'à \$7,120. Concours 61-1701.
 - DIETETISTE** (avec grade universitaire et spécialisation en alimentation et en nutrition, bon nombre d'années d'expérience fructueuse pertinente). Services de santé des Indiens et du Nord. Santé nationale et Bien-être social, Regina (Sask.), ou Winnipeg (Man.), \$5,480 - \$6,180. Concours 60-959.
 - ECONOMISTES** (devant réunir et analyser les renseignements qui servent à formuler les principes et à appliquer les programmes du Ministère et des organismes ministériels). Agriculture, divers centres, \$4,360 - \$5,880 et \$6,240 - \$7,140. Concours 61-26.
 - CHEF DU SERVICE DE LA RADIOLOGIE** (avec grade conféré par une école de médecine, et permis autorisant la pratique de la médecine au Canada, et certificat de spécialiste en radiologie diagnostique, délivré par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada). Affaires des anciens combattants, hôpital Sunnybrook, Toronto (Ontario), \$13,000 et plus, selon la compétence et l'expérience. Concours 61-7200.
 - INGENIEUR-ELECTRICIEN** (à compétence professionnelle) — SERVICES DE DISTRIBUTION ET DE CONSTRUCTION, Défense nationale (Armée), Ottawa, jusqu'à \$8,700. Concours 60-1158. Délai d'inscription prolongé jusqu'au 6 février 1961.
 - GEOLOGIE — EMPLOIS D'ETE 1961**, Grads: \$225 à \$515 par mois, avants étudiants: \$245 à \$305 par mois; Commission géologique du Canada, équipes sur le terrain par tout le Canada et laboratoires à Ottawa. Concours 61-X-219.
- Pour obtenir des formulaires de demande ou même que les circulaires d'information relatives aux concours susmentionnés, prière d'écrire, sans indication de contrainte, à la Commission du service civil, à Ottawa, et de rappeler dans chaque cas le numéro de concours pertinent, indiqué ci-dessus.

Le bombardement d'Hiroshima cause la folie d'un pilote

WACO, Texas (PA) — Claude R. Eatherly, l'un des militaires qui participa au lancement des bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki en 1945, a été conduit une fois de plus à l'hôpital, à la suite d'un ordre du tribunal. Le vétérinaire est atteint de maladie mentale.

C'est le frère du malade qui a réclamé son entrée à l'hôpital. Un jury a trouvé hier le héros de la deuxième guerre atteint de maladie mentale. Le verdict fait suite à une série d'incidents qui ont conduit Eatherly en prison au cours des huit dernières années.

L'ex-pilote est âgé de 41 ans. Il avait piloté un appareil de reconnaissance qui avait pour mission de précéder le vol des super-fortresses B-29, porteuses des engins nucléaires.

Les psychiatres ont découvert qu'à la suite de ces raids, le militaire avait développé un complexe de culpabilité bien qu'il n'ait pas lancé lui-même les bombes.

Il a déclaré à un médecin qu'il était responsable de la mort de 100,000 citoyens d'Hiroshima. La fin des hostilités, cinq jours après la destruction de la ville, n'avait pu réussir à calmer la conscience tourmentée du malade.

Verdict de folie

Eatherly, originaire de Van Alstyne, Texas, a quitté l'aviation en 1947. L'année précédente, il était un pilote d'observation lors des essais nucléaires à l'atoll Bikini.

Le verdict de folie oblige Eatherly, un patient volontaire ces derniers mois, à demeurer à l'hôpital ici, dans le centre du Texas.

James Eatherly, un de ses frères dont le domicile est aussi Van Alstyne, a demandé au tribunal en septembre dernier, d'interner ce héros du temps de guerre "pour sa propre protection et celle des autres".

En tout, l'ancien aviateur est entré à l'hôpital Waco à neuf reprises — à sa propre demande — depuis 1950, lorsqu'il tenta de s'enlever la vie.

Dix témoins ont passé en revue l'activité d'Eatherly depuis les raids au-dessus du Japon, devant le juge de comté Ray Mormino, hier.

Eatherly a lui-même passé deux heures dans la boîte à témoins pour relater calmement qu'il a tenté de se faire emprisonner périodiquement, parce qu'il "trouvait un certain calme et une chance de s'évader de tout" derrière les barreaux.

Il a déjà été emprisonné pour faux cambriolages, vols à main armée. A la suite de plusieurs escapades pour ivresse, et ses autres frasques, son épouse demanda le divorce en 1957.

Les proprios soumettent des questions aux commissaires

L'Association des propriétaires d'Ottawa continue sa campagne pour bien renseigner la population sur les choses municipales.

Son président, M. J. Carlisle Hanson, et son secrétaire, M. T. S. Chutter, avaient adressé un communiqué à tous les candidats en lice aux élections du 5 décembre dernier, dans lequel ils attirèrent leur attention sur des questions vitales intéressant tous les citoyens.

L'Association désire maintenant mettre le Bureau des commissaires au courant de ces questions et demande qu'au cours du nouveau mandat on porte une attention particulière aux items suivants:

Impôts municipaux — L'Association souligne l'attention du maire et des commissaires sur la hausse considérable des impôts dans les six dernières années. En 1954, la taxe municipale était de \$37.35 par mille et elle s'était accrue à \$46.69 par mille en 1960.

Les obligations — L'Association fait remarquer que la dette, sur les obligations, avait doublé depuis 1956.

Besoins hospitaliers — On souligne la crise actuelle à Ottawa et on demande aux autorités municipales d'y remédier le plus tôt possible. L'Association est vivement intéressée dans cette importante question.

Enquête judiciaire — Les propriétaires veulent savoir si l'enquête judiciaire qui a été menée par rapport aux huiles de rebus, l'an dernier, est une chose oubliée ou bien si on en entend parler de nouveau.

Bonnes relations — On demande à la ville si elle va améliorer ses relations avec les associations de propriétaires et groupes analogues à Ottawa.

Décontamination — L'Association désire une politique établie et un programme suivi sur la décontamination de l'air à Ottawa.

Déclaration — L'Association demande que les intérêts personnels des candidats élus ne viennent pas en conflit avec leurs devoirs publics, que ce soit au Conseil de ville ou à une commission scolaire, et croit que chacun devrait signer une déclaration assermentée à cet effet.

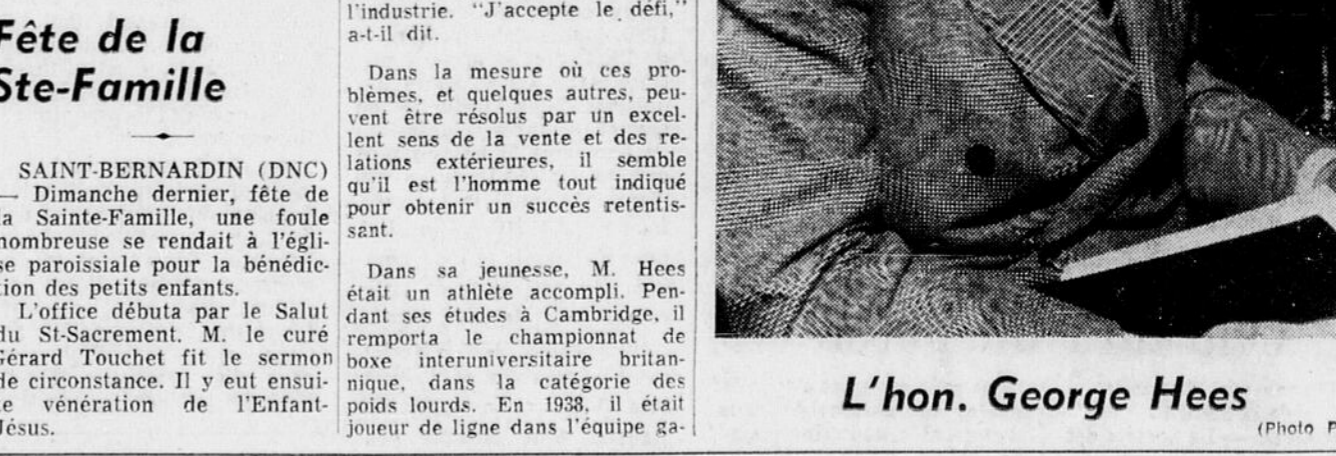
Contrat des ordures ménagères — L'Association s'intéresse au service de l'enlèvement des ordures ménagères et demande que les clauses du contrat passé avec un entrepreneur soient respectées.

L'Association déclare que la plupart de ces questions ont été discutées longuement par les candidats en lice, lors des élections de décembre. Elle veut maintenant les soumettre au Bureau des commissaires pour étude.

Fête de la Ste-Famille

SAINT-BERNARDIN (DNC) — Dimanche dernier, fête de la Sainte-Famille, une foule nombreuse se rendait à l'église paroissiale pour la bénédiction des petits enfants.

L'office débuta par le Salut du St-Sacrement, M. le curé Gérard Touchet fit le sermon de circonstance. Il y eut ensuite vénération de l'Enfant-Jésus.



L'hon. George Hees (Photo PC)

M. G. Gareau est élu président

LANGASTER (DNC) — M. Germain Gareau a été élu président de la Ligue du Sacré-Coeur, à Lancaster, lors d'un récent déjeuner-causerie.

Les autres membres de l'exécutif sont MM. Ernest Dubeau, vice-président, et René Lanctôt, secrétaire-trésorier.

Trente membres ont assisté à la réunion, où le conférencier invité était M. le curé Patrice Breton. Les dames de la paroisse ont servi le déjeuner.

Freiman achat spécial!

EN VILLE WESTGATE TOUS LES ARTICLES ANNONCÉS A NOS DEUX MAGASINS (à moins d'avis contraire)

tuniques pour futures mamans

prix de vente **3.98** chacune

Nous avons acheté spécialement pour les futures mamans soucieuses de la mode, ces tuniques de haut ton. — Modèle chemisier classique des plus populaires. Coton tissé entièrement lavable. Gaies rayures sur fond blanc. — Tailles: 10 à 16.

Rayon des vêtements pour futures mamans, deuxième étage chez Freiman, en ville — Freiman-Westgate, au rez-de-chaussée

OUVERTE DIMANCHE PHARMACIE

H. F. BRISSON

224, rue DALHOUSIE — OTTAWA

MIDI A 8 H. P.M. CE. 3-6273

"LIVRAISON N'IMPORTE OÙ EN VILLE"